

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
CENTRE D'ADIOPODOUMÉ  
(COTE D'IVOIRE)

---

SECTION SCIENCES HUMAINES

**TOULEPLEU :**

ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE D'UN CENTRE SEMI-URBAIN  
DE L'OUEST IVOIRIEN

---

ALFRED SCHWARTZ

JUIN 1966

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE D'ADIOPODOUME

---

Section Sciences Humaines

T O U L E P L E U :  
ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE D'UN CENTRE SEMI-URBAIN  
DE L'OUEST IVOIRIEN

---

Alfred SCHWARTZ

Juin 1966

## AVANT-PROPOS

Ce travail entre dans le cadre d'un projet interdisciplinaire d'étude des "petites villes" en Côte d'Ivoire(1). D'autres monographies sont actuellement en cours de réalisation sur Anyama, Bouna et Odienné. Leur élaboration ne constitue que la première phase d'une investigation dont les résultats visent à déboucher sur une approche qualitative du phénomène de la "petite ville", et partant à en tenter une définition.

L'enquête a été menée sur le terrain de janvier à juin 1966. Mais beaucoup d'éléments - notamment toutes les données relatives à la tradition orale, l'histoire de la colonisation et l'organisation sociale - nous avaient déjà été fournis par l'étude que nous avons entreprise depuis janvier 1965 d'une communauté villageoise Guéré-Nidrou, sise à Ziombli, sur la rive droite du Cavally et à 6 Km, à vol d'oiseau, de Toulépleu.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui, directement ou indirectement, nous ont permis, par leur aide, leurs conseils, leurs encouragements ou simplement leur accueil, de mener ce travail à bonne fin.

Notamment:

- Monsieur le Préfet du Département de l'Ouest, Fily Cissoko, qui a bien voulu nous introduire et nous recommander auprès des autorités administratives des différentes Sous-Préfectures du pays Guéré;
- Monsieur le Sous-Préfet de Toulépleu, Théodore Kacou, qui a veillé en permanence à faciliter notre tâche et à rendre notre séjour aussi agréable que possible;
- Monsieur le Secrétaire Général de la Sous-Section du PDCI-RDA de Toulépleu, Richard Pouho, qui a suivi notre enquête avec beaucoup de bienveillance;
- toutes les autres personnalités administratives, politiques et coutumières, qui ont toujours répondu avec beaucoup de bonne volonté à nos questions;
- le Révérend Père Chaize, qui nous a fait pleinement profiter de sa longue expérience du pays Guéré;
- notre enquêteur principal, Monsieur Bapohi Jean, dont la perspicacité et l'ardeur au travail, ont permis à notre étude de progresser rapidement;
- toute la population de Toulépleu, qui a subi avec patience les assauts répétés de nos enquêteurs;
- tous nos informateurs Guéré, Dan ou Dioula;
- enfin - et tout particulièrement - tous les habitants de Ziombli, qui nous ont si largement ouvert les portes et de leur village et de leur coeur.

Que tous trouvent ici l'expression de notre sincère gratitude !

Abidjan, juin 1966

---

(1) Un travail analogue a déjà été effectué, en 1962-63, dans les cadres à la fois de l'enquête régionale de Bouaké et de l'Université d'Abidjan, par le géographe J. de Bettignies, sur le centre semi-urbain de Toumodi.

## S O M M A I R E

	Page
INTRODUCTION	
<u>Chapitre 1er</u> : L E S   D O N N E E S   H I S T O R I Q U E S	5
I. LE COULOIR ENTRE CAVALLY ET NUON: ORIGINES DU PEUPEMENT ACTUEL	6
A. Les migrations des "Guéré du Nord": Pehua, Welao et Nidrou	7
1. Les données de la tradition orale	7
2. Essai d'interprétation	11
B. La mise en place du peuplement actuel	14
C. L'organisation traditionnelle de l'espace	17
1. Le 'bloa	17
2. Le village-lignage	19
II. LA PENETRATION COLONIALE	22
A. Le problème de la frontière ivoiro-libérienne	22
B. La conquête	26
C. La création du poste de Toulépleu	27
III. LES "REACTIONS A LA CONQUETE"	30
A. L'exode vers le Libéria	30
1. Les causes	30
2. Les phases principales	34
3. L'importance du mouvement	37
Conclusion: Les mouvements de retour	38
B. L'éclatement des cadres sociaux traditionnels	41
1. Disparition des frontières entre 'bloa	42
2. Dispersion géographique de la famille étendue	43
IV. LE DEVELOPPEMENT DU POSTE DE TOULEPLEU	45
<u>Chapitre 2ème</u> : S T R U C T U R E   D E   L A   P O P U L A - T I O N   E T   M O R P H O L O G I E S O C I A L E	55
I. LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE	56
Introduction: Problèmes de méthodologie	56
A. Les données quantitatives	58
1. Origine ethno-géographique du peuplement	58
2. Structure par sexe et par âge	68
3. Pyramide des âges	68
4. Fécondité, natalité et mortalité	78
5. Accroissement naturel et mouvements migratoires	83



C. Les transports	188
1. Le parc automobile	189
2. Le trafic-marchandises	189
3. Le trafic-voyageurs	193
III. L'ACTIVITE ARTISANALE	195
A. Artisanat lié à une activité de transformation	196
B. Artisanat producteur de services	200
CONCLUSION .	204
1. La fonction urbaine	204
2. Essai de définition	209
Bibliographie sommaire sur le pays Guéré	211

---

## Système de transcription phonétique

Nous avons adopté un système de transcription extrêmement simplifié. Les noms propres (lieux, personnes ou autres) ont purement et simplement été transcrits selon l'orthographe en usage dans l'administration ivoirienne. Pour les mots que nous avons tenu à reproduire tels que nous les avons perçus, les symboles utilisés sont les suivants:

- e : é de éléphant;
- ɛ : è de père;
- ə : e (muet) de cheval;
- ĩ : in de vin;
- ɔ : o ouvert de top;
- ʃ : gn de agneau;
- u : ou de ouvrir;

- Le tilde (~) nasalise la voyelle:

- ã = an de manteau;
- õ = on de oncle.

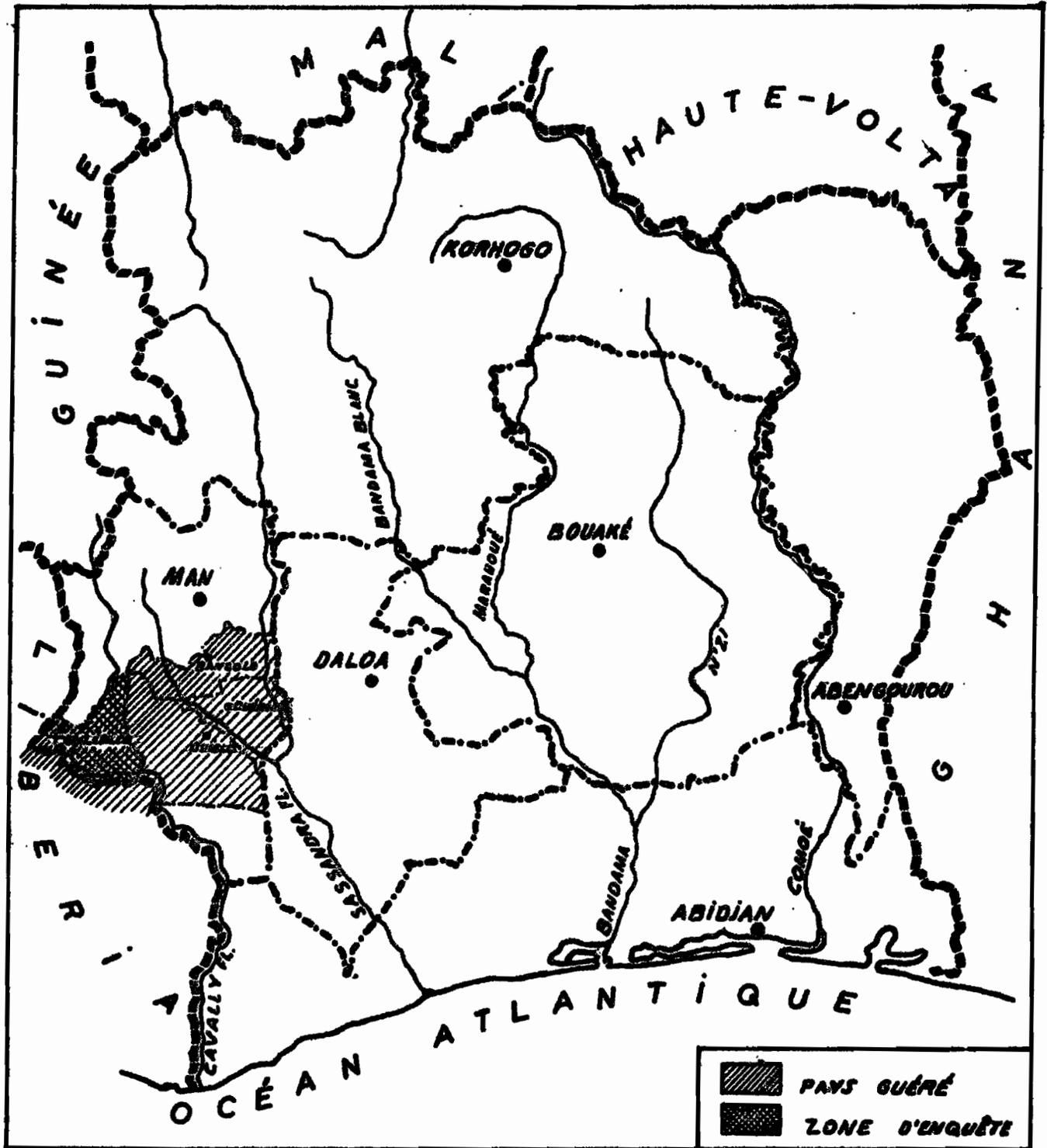
- Le double point (:) allonge la voyelle:

ex: 'u:nu se lit Onu .

- Le symbole ('), représentant l'accent tonique est toujours placé avant la syllabe qu'il affecte:

ex: 'bloa : l'accent est sur le o.

# LE PAYS GUÉRÉ



## I N T R O D U C T I O N

-----

Le centre semi-urbain de Toulépleu, situé à 8°25'30" de Longitude Ouest et 6°34'40" de Latitude Nord, occupe, à l'extrémité Ouest de la Côte d'Ivoire et aux confins du Libéria, une position triplement marginale:

- marginale géographiquement: Toulépleu est à 650 km d'Abidjan, au coeur d'une région qui n'a été reliée au reste du pays qu'en 1931 (ouverture de la route de Guiglo), et dont l'accès a continué à poser, jusqu'en 1961 (construction, à Sahibli, en remplacement du bac, d'un pont sur le Cavally), de sérieux problèmes en saison des pluies. Au débouché d'une zone naturelle (le couloir entre Nuon et Cavally), orienté NE-SW, et qui tourne résolument le dos à la Côte d'Ivoire, coupé de l'Hinterland libérien par une ligne de démarcation artificielle, le centre s'est trouvé isolé, dès le début, dans un véritable cul-de-sac. Il n'a commencé à en sortir que depuis l'ouverture, en 1962, de la bretelle routière qui relie Toulépleu à l'axe central libérien Tchien-Tapita-Monrovia;

- marginale politiquement: le poste de Toulépleu est né directement, en 1913, des exigences de la conquête coloniale. Créé de toutes pièces sur une hauteur permettant de contrôler l'accès du couloir entre Nuon et Cavally, sa fonction est double: servir de "base" aux colonnes légères chargées de la pacification de la région (politique de la "tache d'huile" préconisée par le Gouverneur Angoulvant); procéder à une surveillance étroite de la frontière, dont l'établissement n'avait pas manqué de poser de sérieuses difficultés à l'autorité française, et dont le tracé pouvait à tout moment être remis en question. Nous verrons que cet épineux problème restera au Centre des préoccupations de tous les administrateurs qui se sont succédés à la tête du poste jusqu'en 1945. L'histoire de la subdivision de Toulépleu est celle des perpétuels va-et-vient de la population Guéré autochtone entre la Côte d'Ivoire et le Libéria: fuite devant l'ensemble des contraintes imposées -

et de temps en temps renforcées - par le colonisateur français, retours entraînés par les exactions auxquelles se livrent régulièrement les autorités libériennes, etc... Tout cela a contribué à créer, au sein des populations à cheval sur la frontière, un climat de tension permanente et une mentalité particulièrement allergique à toute forme de coercition; Aussi n'est-il pas surprenant que la subdivision soit restée sous commandement militaire jusqu'en 1946... et que la politique de regroupement des villages, poursuivie sans relâche par l'autorité coloniale, et vigoureusement reprise par l'administration ivoirienne depuis l'Indépendance, ait toujours été acceptée avec réticence - quelquefois même avec hostilité. L'histoire des cinquante dernières années continue à peser lourdement sur le développement actuel de la Sous-Préfecture, et à conditionner grandement, dans le domaine politique, toute prise de décision;

- marginale économiquement: l'ouverture de la région de Toulépleu aux cultures commerciales ne s'est faite que tardivement. Le cacao, introduit vers 1925, est, dès 1930, complètement abandonné, à la suite de l'effondrement des cours suscité par la crise économique mondiale. Le café commence à se développer timidement à partir de 1935 (la création, en 1928, par deux colons français, les frères Le Roy, sur la route de Guiglo, au Km 31, d'une plantation de 190 hectare, a été à la fois un exemple et un stimulant), mais ne s'impose et ne se généralise véritablement qu'après la Seconde Guerre Mondiale. La faiblesse des revenus monétaires n'encourage pas le développement de l'activité commerciale. L'éloignement grève en plus les marchandises de lourds frais de transport. Aussi, malgré la pléthore actuelle de points de vente, les transactions ne sont-elles encore que peu importantes.

Toulépleu est situé en plein coeur de la zone forestière, qui, à travers l'Ouest Africain, s'étend du Ghana à la Guinée. Si la forêt primaire existe encore dans la partie orientale de la Sous-Préfecture (canton Boo), elle a été particulièrement dégradée par

les exigences de la culture itinérante entre Nuon et Cvally. La région se présente sous l'aspect d'un plateau ancien, d'une altitude moyenne de 250 mètres, usé par l'érosion, et qui se rattache aux derniers contreforts des Monts Nimba. Une série de vallonnements, orientés NE-SW, donnent au paysage une allure relativement accidentée. Le sol est formé par un soubassement ancien d'orthogneiss, que le ruissellement intense, du fait de l'accroissement de la pente, a profondément entamé, déterminant la formation d'un "relief en creux" et la constitution, dans les bas-fonds, de marécages ou de ruisselets à faible écoulement.

Le climat, de type équatorial, chaud et humide, se caractérise par l'alternance de deux saisons sèches et de deux saisons des pluies: grande saison sèche de décembre à mars, petite saison des pluies d'avril à juin, petite saison sèche en juillet et août, grande saison des pluies de septembre à novembre. La moyenne annuelle des précipitations est de 1.900 millimètres environ. Les pluies sont souvent précédées de tornades et d'orages particulièrement violents. La température varie entre 26° et 29°, et, en période d'harmattan (décembre - janvier), descend régulièrement, la nuit, en-dessous de 15° .

La ville de Toulépleu s'est édifiée au Centre d'une zone au peuplement relativement dense: près de 40 habitants au km<sup>2</sup> pour le seul couloir entre Nuon et Cavally, près de 20 pour l'ensemble de la Sous-Préfecture. Erigé à proximité immédiate de la "capitale politique" (Toulobli) de l'un des groupements tribaux Guéré les plus importants (le groupement Pehua), le poste militaire et administratif n'a pourtant que très peu attiré, pendant de nombreuses années, la population autochtone. La pénétration coloniale a par contre entraîné dans son sillage un flot important d'immigrants Dioula: Mahou de Touba, Malinké d'Odienné et de Guinée. Ce sont ces derniers qui ont créé le centre. La véritable implantation Guéré est, quant à elle, postérieure à 1950. Aussi la physiologie de Toulépleu est-elle celle d'une ville essentiellement Dioula.

La population du centre s'élève, au 1er janvier 1966, à 2.992 habitants, dont 41,2% de Guéré autochtones, 36,2% de Dioula d'implantation ancienne, et 7,5% de Dan (ou Yacouba). Les 15,1% qui restent sont constitués par les fonctionnaires et les "flot-tants" (manoeuvres de traite notamment). Si la population Guéré est numériquement la plus importante, l'ensemble des groupements Malinké compte cependant un nombre plus élevé de ménages.

Cette étude ne prétend nullement établir une monographie détaillée et exhaustive du centre de Toulépleu. Nous avons simplement cherché, à travers une approche tout d'abord historique, puis sociologique, enfin économique, à saisir, dans une perspective dynamique, le processus de création et de développement d'une petite ville. A travers cette genèse même, et à partir de critères précis, nous avons tenté d'analyser la manière dont s'est effectué - et continue à s'effectuer - le passage de la localité du centre rural au centre semi-urbain. Aussi l'idée directrice de ce travail vise-t-elle en permanence à caractériser, puis à définir, à travers une investigation à la fois quantitative et qualitative, le degré d'urbanisation du centre.

**SOUS PREFECTURE DE TOULEPLEU**

- +++++ Frontière
- Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Canton
- ==== Route de bonne viabilité
- Piste carrossable
- Sentier forestier

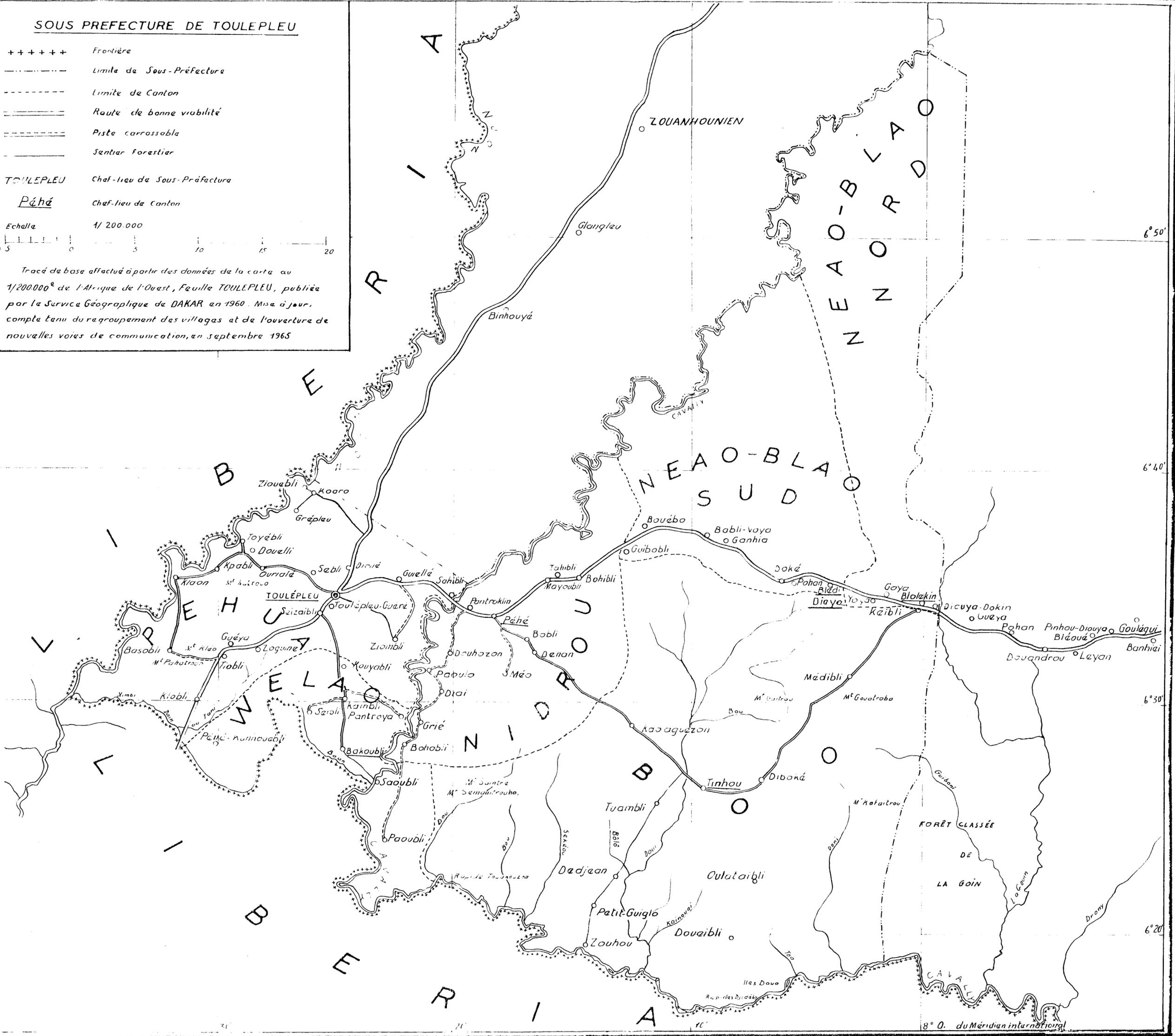
TOULEPLEU Chef-lieu de Sous-Préfecture

Péhé Chef-lieu de Canton

Echelle 1/200.000



Tracé de base effectué à partir des données de la carte au 1/200.000<sup>e</sup> de l'Afrique de l'Ouest, Feuille TOULEPLEU, publiée par le Service Géographique de DAKAR en 1960. Mise à jour, compte tenu du regroupement des villages et de l'ouverture de nouvelles voies de communication, en septembre 1965



8° 0' du Méridien international

## Chapitre 1er : L E S   D O N N E E S   H I S T O R I Q U E S

Il nous a semblé intéressant tout d'abord de présenter le contexte humain traditionnel qui allait servir de cadre à la création de Toulépleu; de relater ensuite les circonstances de la pénétration coloniale dans le couloir entre Nuon et Cavally, et d'analyser les réactions qu'elle a suscitées; d'assister enfin, à partir de l'établissement du poste militaire, à la genèse et au développement du centre.

## I. LE COULOIR ENTRE CAVALLY ET NUON: ORIGINES DU PEUPEMENT

### ACTUEL .

Les hypothèses relatives aux origines du peuplement actuel du couloir entre Cavally et Nuon sont aussi nombreuses que les communautés tribales établies entre les rives des deux fleuves. Une donnée peut cependant être considérée comme certaine : il est vraisemblable qu'une région naturelle aussi parfaitement délimitée, aussi facilement défendable et offrant à ses habitants les ressources à la fois de la chasse et de la pêche, ait été l'objet de tous temps d'une convoitise particulière. Il est donc probable que la région de Toulépleu ait connu un peuplement très ancien.

L'analyse des données de la tradition orale des principaux groupements tribaux actuellement établis entre Cavally et Nuon, tout en nous révélant une extraordinaire diversité d'origine, nous permet cependant de dégager un ensemble de traits communs généraux, qu'il nous est possible de relier à des mouvements de population connus. Il est par ailleurs souvent difficile de préciser les frontières entre le mythe et la réalité, de savoir où finit la légende et où commence l'histoire.

Aussi nous bornerons-nous tout d'abord à relater fidèlement les migrations des groupements Pehua, Welao et Nidrou, telles qu'elles nous sont rapportées par les traditions orales respectives, avant d'en tenter un essai d'interprétation, compte tenu de données historiques connues. Nous procéderons ensuite à l'étude de la mise en place du peuplement actuel. Nous essaierons enfin, sur la base des données précédentes, de dégager les grands traits de l'organisation traditionnelle de l'espace.

A. Les migrations des "Guéré du Nord": Pehua, Welao et Nidrou .

Nous entendons par "Guéré du Nord" l'ensemble des groupements tribaux actuellement établis dans le couloir entre Nuon et Cavally, Pehua, Welao et Nidrou, qu'une tradition historique apparemment commune fait venir d'un "pays sans forêt", situé très loin vers le Nord , qui partagent la même langue et ont une organisation sociale identique. Nous les distinguons des "Guéré de l'Est": Boo, Néao, Guéré de Guiglo et de Duékoué, que la tradition orale fait venir "de l'autre côté de la Sassandra", qui parlent une langue sensiblement différente des "Guéré du Nord", et qui n'ont de commun avec eux qu'une organisation sociale de type patri-linéaire. Cette distinction nous paraît assez fondamentale, dans la mesure où elle nous permet d'isoler au sein de l'ensemble Guéré, deux groupes apparemment homogènes.

1. Les données de la tradition orale

Il nous a été possible, grâce aux apports conjoints de la tradition orale et de la connaissance généalogique, de siter l'implantation des Pehua, Welao et Nidrou entre Nuon et Cavally vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Les migrations elles-mêmes se seraient faites suivant des schémas légèrement différents.

a) Le groupement Pehua

- Sous la conduite de l'ancêtre-fondateur du clan, Flan-Djehu, les Pehua (1) ont quitté leur village d'origine, Uhia-Plea, situé dans la savane au Nord du pays Wobé. Ils en ont été chassés par un envahisseur, venu du Nord, non sans avoir pu s'emparer d'un canon (tehi), après une courte tentative de résistance.

---

(1) Pehua : littéralement "il est bien habillé", par extension riche, puissant .

- Il semble que dès cette époque, le clan (=t'ke) Pehua, sous l'égide de son prestigieux chef, Flan-Djehu, soit parvenu à rallier à lui et à entraîner dans son sillage tout un ensemble de groupuscules claniques voisins, faiblement organisés politiquement et menacés d'extermination par l'envahisseur. Autour de Flan-Djehu se constitue alors un véritable groupement d'alliance et de guerre, qui prendra le nom du clan-leader: le groupement (2) Pehua.
- L'itinéraire emprunté par les Pehua les aurait menés d'abord en direction du Sud, jusqu'à la hauteur de Guiglo, puis vers l'Ouest, jusqu'au Cavally. Ils ne rencontrèrent d'autre groupement ni en cours de route, ni entre Cavally et Nuon.

b) Le groupement Welao

- Ce n'est pas une invasion guerrière qui aurait été à l'origine de la migration du clan Welao, de la savane vers la forêt, mais une grande famine. Sous la direction de leur chef Bahi, et en compagnie d'un clan de pêcheurs, originaires du Mont Nimba, les Glao, avec lequel ils forment un groupement d'alliance, les Welao longent le Cavally, et s'installent sur la rive droite du fleuve, à Blahobli, au Nord de l'actuel village de Tahibli.
- Les Welao et les Glao auraient été précédés sur cet itinéraire par le clan des Glakon (futur allié des Nidrou), partis des pieds du Mont Nimba, à la recherche de terres plus fertiles et moins peuplées. Après une série de conflits armés avec les Dan, ils gagnent la rive gauche du fleuve, et s'installent à Guinodja, sur une hauteur non loin de l'actuel village de Glakon-Mayoubli.

---

(2) Il serait donc impropre, à l'origine, de parler de "tribu". On peut cependant considérer que sur la base d'une tradition historique commune de deux siècles d'âge les liens entre clans alliés sont devenus à ce point étroits, qu'il est dès lors possible de parler de "groupement tribal" ou même de "tribu" (ainsi que le fait l'administration).

- Welao et Glakon sont donc amenés à vivre côte à côte. Les Glakon, invoquant les droits et les privilèges du premier occupant, imposent aux nouveaux arrivants un certain nombre d'obligations: toute bête noble (panthère, antilope, boa...) tuée à la chasse doit être déposée devant le chef des Glakon. Les Welao se soumettent bon gré mal gré à ce rituel d'allégeance répété, jusqu'au jour où l'un de leurs chasseurs se fait, en plus, malmener. La guerre éclate, mais les Glakon, victorieux, refoulent les Welao derrière le Cavally.

c) Le groupement Nidrou

- Les Nidrou sont les derniers à s'installer sur les berges du Cavally. Les traditions orales relatives à leur migration sont légèrement divergentes d'un clan à l'autre.
- Selon une première version, les clans actuellement désignés sous le vocable Nidrou, appartenaient au groupement Wobé, et habitaient la frange forestière à l'Est de Man. Les Wobé étaient principalement chasseurs, et certains de leurs éléments s'enfonçaient très loin dans la forêt, en direction de l'Ouest, en quête de gibier. Les premiers à atteindre le Cavally furent des hommes du clan Guiro, au nombre de cinq. Sur les bords du fleuve ils rencontrèrent une population autochtone, les fã:-pã, agriculteurs sédentaires avec qui ils pratiquèrent pendant un certain temps le "troc à la muette": le nouvel arrivant puisait le maïs dont il se nourrissait dans les greniers des fã:-pã, et en retour disposait devant leurs cases la contrepartie sous forme de gibier. Ces échanges, qui ne se faisaient jamais en présence des intéressés, se pratiquèrent sans accroc jusqu'au jour où une famille autochtone s'estima lésée et saisit le prétexte pour attaquer l'étranger: un chasseur Guiro fut tué, mais les quatre autres parvinrent à échapper aux fã:-pã, et s'en furent donner l'alerte et chercher des

renforts "à l'Est". Les clans Wobé se déclarèrent solidaires des Guiro, et plusieurs lignages se constituèrent en groupement d'alliance et de guerre, sous l'égide de Keï-Bosran, guerrier Zaa célèbre, titulaire de "ni-gri"(1), objet rituel, littéralement "fétiche de l'eau".

- Selon une seconde version, les clans qui constituent le futur groupement Nidrou auraient été chassés par un envahisseur d'un pays qu'ils situent en savane, dans les mêmes conditions que les Pehua. La crainte d'être poursuivis les aurait fait s'enfoncer dans la forêt, vers l'Ouest, jusqu'au Cavally. C'est là qu'ils se heurtent aux fã:-pã, se constituent en groupement de guerre sous l'obédience de Keï-Bosran et la protection de "ni-gri", et refoulent les autochtones au-delà de la rivière Nuon(2) (actuelle frontière entre Côte d'Ivoire et Libéria). Le terme "ni-gri" se

---

(1) ni-gri (en Wobé ni-ko'ǔ): "fétiche de l'eau", est l'appellation donnée à cet objet rituel par les fã:-pã. Ni-gri est imbibé d'eau chaque matin. Son rôle est double:

- rôle d'orienteur: porté par le chef de guerre qui marche en tête, il lui indique la direction;
- rôle de catalyseur: en cas "d'opération militaire", parvenu à proximité immédiate de l'ennemi, il déclenche une pluie diluvienne qui déjoue la surveillance de l'adversaire et le neutralise. Il suffit alors de le surprendre et de l'écraser. Par extension, les fã:-pã appelèrent tout le groupement guerrier sous l'égide de cet "objet rituel", "ni-gri".

(2) On retrouve de nos jours des villages fã:-pã sur la rive droite de la Nuon, au Libéria. La rivière Nuon constituait en effet une ligne de démarcation stratégique facile à défendre. fã:-pã signifie littéralement "nombreux peureux". Il semble que la lutte ait finalement été moins rude que ne le rapporte la tradition orale Nidrou. A l'approche de l'envahisseur les fã:-pã abandonnaient leurs villages et fuyaient vers l'Ouest. C'est ce qui leur valut le surnom de "peureux". Les populations que les Nidrou désignent sous le nom de fã:-pã constituent vraisemblablement le groupe Kpaan, ou kpan (k'pã), que les Gyo et les Manon appellent Kuraan, et l'administration libérienne Khran, et linguistiquement assimilés aux Guéré de Côte d'Ivoire.

transformera en ni-dru (Nidrou) (1), et désigne encore actuellement l'ensemble des familles qui ont participé à cette guerre.

## 2. Essai d'interprétation

Dans la définition que nous avons donnée ci-dessus des "Guéré du Nord" nous étions partis de l'hypothèse d'une communauté d'origine des Pehua, Welao et Nidrou. Comment les données de la tradition orale corroborent-elles cette hypothèse ?

En premier lieu, quelles que soient les raisons qui ont été à l'origine de la migration de l'ensemble des clans et lignages qui peuplent actuellement le couloir entre Nuon et Cavally, un fait paraît certain: le point de départ a été la savane.

En second lieu, il est vraisemblable que toutes ces communautés, éparpillées en marge de la forêt, au Nord et à l'Est de Man, aient entretenu de longue date d'étroits rapports sociaux. Les exigences même des règles d'exogamie ne pouvaient permettre aux clans de vivre en vase clos, et entraînaient un perpétuel élargissement des alliances. Tous ces groupements n'étaient donc pas étrangers les uns par rapport aux autres, ce qui allait d'ailleurs grandement faciliter l'occupation de l'espace.

En dernier lieu, même s'il y a eu décalage chronologique à l'arrivée, tout laisse à penser que les départs se sont effectués à la même époque. Il semble que ce soit le hasard qui ait dicté les itinéraires, plus probablement même l'extrême précipitation et la panique générale suscitée par le déferlement de l'envahis-

---

(1) La transformation de ni-gri en ni-dru semble être uniquement le fait d'une mauvaise transcription phonétique au moment de la pénétration française, et le terme ni-dru actuel ne doit pas être pris dans son sens étymologique premier: ni = eau; dru = tête; soit "tête de l'eau", par extension "source", et désignant une localité située à proximité de la source d'une rivière. En effet, dans l'ouvrage publié par la mission Hostains-d'Ollone "De la Côte d'Ivoire au Soudan" qui passe dans la région en 1900, le Capitaine d'Ollone parle déjà de "nigri" (cf. la carte ethnique qu'il a dressée des régions traversées).

seur. Il est peu vraisemblable en effet que le déplacement de la savane vers la forêt de ces groupements claniques, politiquement inorganisés, se soit fait sous des contraintes autres que militaires. Ceci nous amène à rattacher la migration des "Guéré du Nord" à la poussée Mandé qui vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle refoule dans la forêt un ensemble de sociétés de type clanique (Dan, Gouro...), incapables de par leur structure même d'opposer au nouvel arrivant une quelconque résistance.

Si la migration Welao s'est effectuée d'une seule traite, les Nidrou et les Pehua nous paraissent avoir procédé en deux temps. Ils auraient gagné en une première étape l'actuel pays Wobé. Certains lignages s'y sont installés définitivement (ce qui explique l'identité de langue entre Wobé et Guéré de Toulépleu). Les autres, dans la crainte d'être poursuivis par l'envahisseur, ont continué à s'enfoncer dans la forêt, d'abord vers le Sud, puis, à la hauteur de Guiglo, vers l'Ouest, pour éviter de se heurter aux "Guéré de l'Est", ensemble de groupements claniques qui sous le contrecoup de la migration Agni venaient d'être refoulés de l'autre côté de la Sassandra. C'est au terme de cette seconde étape qu'ils ont atteint le Cavally.

Nidrou et Pehua ont-ils réellement marché ensemble, comme le veut la tradition orale de ces derniers, ou les Nidrou ont-ils été précédés par les Pehua ? Comment expliquer alors que les Glakon, qui sont généralement considérés comme le groupement "immigré" le plus anciennement installé au bord du Cavally, connaissent les Nidrou, alors qu'ils ignoraient jusqu'à l'existence même des Pehua ? Faut-il en conclure que les Pehua ont été les premiers à atteindre la région de Toulépleu ? Comment expliquer alors que les Nidrou se soient heurtés, entre Cavally et Nuon, à une population autochtone, les fã:-pã, alors que les Pehua n'en font aucun état ? Il est possible que les Nidrou, une fois qu'ils avaient rejoint les Pehua sur les bords du Cavally, les aient

**MANDÉ**

**DAN**

**GOURO**

**"GUÉRÉ DU NORD"**

**(Nidrou, 'peua, u'elao)**

**WO B É**

**GUIGLO**

**fã:-pã  
(LIBERIA)**

**"GUÉRÉ  
DE  
L'EST"**

**GOURO**

**BÉTÉ**

**AGNI**

**SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES "MIGRATIONS" GUÉRÉ**

**(Milieu du 18<sup>e</sup> siècle)**

dépassés par le Sud, et aient tenté de continer leur progression au-delà de la rive droite du fleuve. C'est dans cette partie méridionale du couloir entre Cavally et Nuon qu'ils ont dû rencontrer les fá:-pã, groupement peu nombreux, et que les Pehua pouvaient effectivement ignorer.

Tout cela ne constitue bien sûr que des hypothèses. Elles sont loin d'éclairer totalement l'origine des populations Guéré de Toulépleu, mais permettent cependant de dégager le sens général des migrations. De toute évidence, il ne nous semble plus possible, à l'heure actuelle, d'admettre une origine libérienne des groupements claniques dont nous avons entrepris l'étude.

#### B. La mise en place du peuplement actuel

Nous avons vu dans quelles conditions les groupements Pehua, Welao et Nidrou ont atteint la région de Toulépleu. Il convient d'étudier maintenant de quelle manière s'est effectuée l'occupation de l'espace.

Que les Pehua soient parvenus sur les bords du Cavally avant ou en même temps que les Nidrou, la tradition orale veut que les deux groupements se soient installés respectivement, le premier à Drugbabli, sur une hauteur au Sud de l'actuel Toulépleu, le second au Sud du seuil de Péhé-Kanhouébli, au-delà de la rivière Tanhi, à Kwoho (actuellement en territoire libérien). Mais un conflit grave ne tarde pas à éclater entre deux frères du clan 'sɛuãdi, Sohinson et Tewé (petit-fils du fondateur du clan, Séouan), à l'issue d'un combat de taureaux, et à scinder les Nidrou en deux fractions : d'un côté les partisans de Sohinson, de l'autre ceux de Tewé. Flan-Djehu, dont l'emprise et l'autorité morales continuent à s'étendre largement à tous les clans Pehua et Nidrou, enjoint à Sohinson, pour mettre fin à la querelle, de s'établir avec ses partisans sur la

rive gauche du Cavally. Quant à Tewé il s'enfonce encore davantage dans la forêt libérienne et crée Ploho (1).

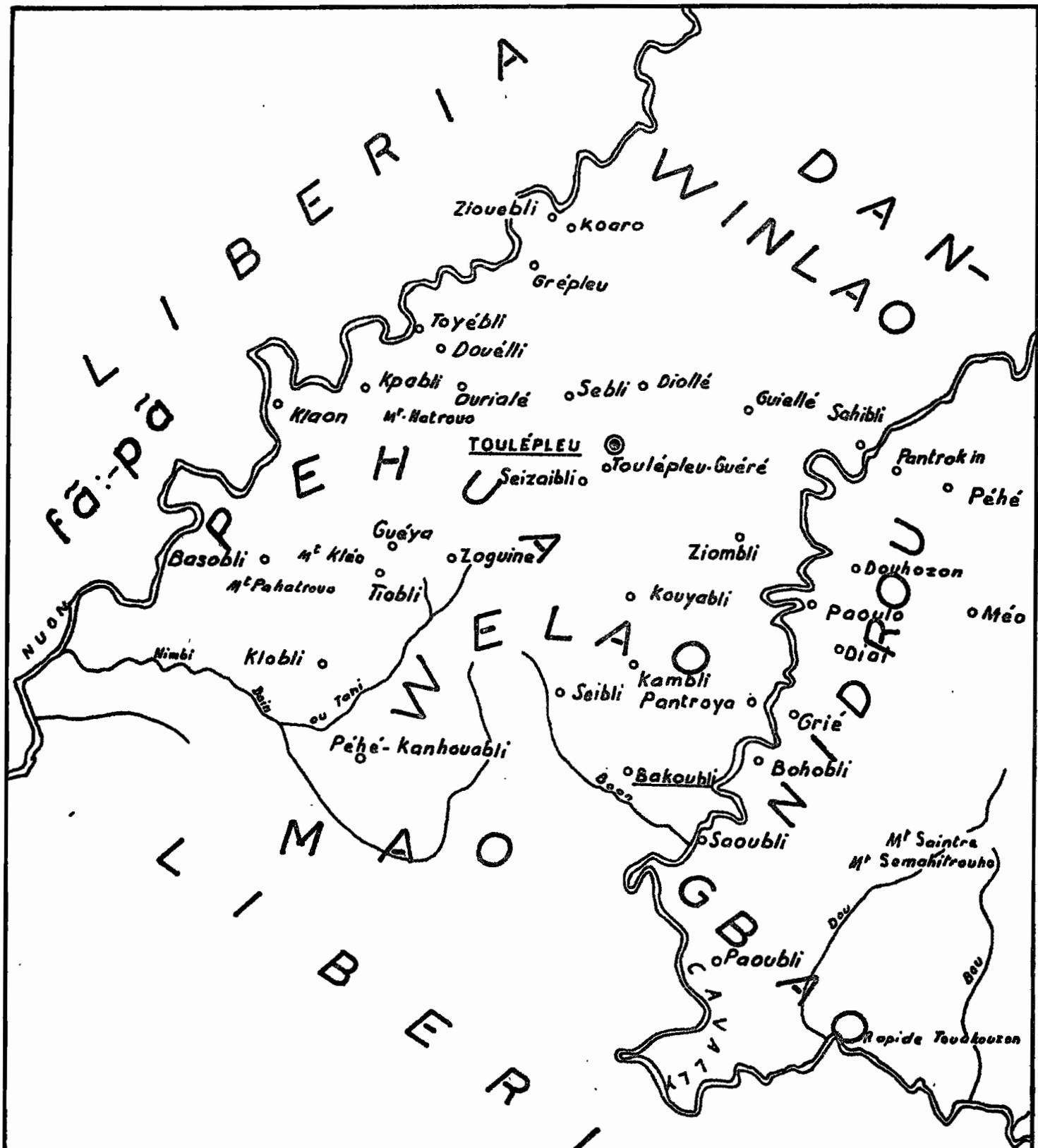
Les Welao, à l'issue de leur guerre malheureuse contre les Glakon, font acte d'allégeance envers Flan-Djehu, et obtiennent le droit de s'installer sur les terres anciennement occupées par les Nidrou. Dans leur marche vers le Sud, ils sont guidés par un clan Pehua, les 'giraikō, qui progressivement échappent totalement à Flan-Djehu, et seront assimilés par les Welao.

Cet historique de la mise en place du peuplement actuel serait incomplet si nous ne faisons état également de trois autres groupements, d'importance plus restreinte et d'implantation plus tardive, qui avec les Pehua, Welao et Nidrou continuent à être présents, d'une manière fragmentaire, dans la région de Toulépleu. Il s'agit des 'gbao, 'mao et 'wēlao.

Les 'gbao et les 'mao ont une origine totalement différente de celle des Pehua, Welao et Nidrou. Leur histoire est à relier à celle des Boo, Néao, Zérabaon, et plus généralement à celle des "Guéré de l'Est". Les 'gbao et les 'mao constituaient l'élément avancé du groupement plus important des Boo, au cours de la migration qui a mené ces derniers de la rive gauche de la Sanssandra sur les berges du Cavally. Les 'gbao s'installèrent sur la rive gauche du fleuve, entre les rapides de Touakouzon et Bohobli, limite méridionale du peuplement Nidrou, dans le coude à 90° que fait à cette latitude le Cavally. Les 'mao, quant à eux, franchirent la rivière, et occupèrent le versant Sud du seuil de Péhé-Kanhouébli.

---

(1) On nous a effectivement signalé l'existence d'un lignage 'sɛuãdi à Mapahon, Grand Gedeh County, au Libéria.



**PEUPLEMENT ANCIEN**  
 du couloir entre  
**CAVALLY et NUON**  
 Echelle 1/200.000

Au moment de la pénétration coloniale, 'gbao et 'mao partirent massivement vers le Libéria. Quelques éléments seulement en revinrent par la suite, mais, mis à part le village de Péhé-Kanhouébli, presque exclusivement peuplé de 'mao, aucun noyau important ne se reconstitua.

Les w̃lao, dans l'histoire du peuplement de la région de Toulépleu, constituent une entité totalement à part. Les clans 'w̃lao, à l'origine, ne font partie d'aucun groupement Guéré, mais représentent l'élément le plus méridional des populations Dan. De part leur position géographique même, ils étaient les plus exposés aux luttes incessantes que se livraient Dan et Guéré, et dont l'enjeu consistait essentiellement pour ces derniers, à faire des captifs. A l'arrivée du colonisateur, les 'w̃lao se trouvaient ainsi éparpillés entre Nuon et Cavally, soit comme captifs individuels, soit dans des villages de captifs. Leur libération ne devait qu'accroître encore leur dispersion: les uns regagnèrent leur pays d'origine, d'autres demeurèrent sur place et tentèrent de reconstituer des unités sociales viables, d'autres encore furent littéralement absorbés par leurs anciens maîtres, par un phénomène d'intégration pure et simple, par le patrilignage "propriétaire", de la descendance de l'ancien captif. Les 'w̃lao sont donc actuellement présents dans la région de Toulépleu sous trois formes :

- les éléments du groupement 'w̃lao-Dan, qui ont toujours conservé leur liberté; il faut y ajouter ceux qui ont regagné leur pays au moment de la pénétration coloniale;
- les anciens captifs, qui une fois libérés, sont demeurés sur place, et ont été progressivement intégrés au groupement de leur maître (ce qui explique que l'on retrouve des 'w̃lao aussi bien chez les Pehua que chez les Welao et les Nidrou);
- les descendants de captifs, entièrement "assimilés" à l'heure actuelle .../..

(du moins en apparence) aux patrilignages Guéré (1).

Cet historique sommaire du peuplement de la région de Toulépleu met en évidence un extraordinaire dynamisme des groupements tribaux traditionnels.

### C. L' Organisation traditionnelle de l'espace

Au moment de la pénétration coloniale française dans le couloir entre Nuon et Cavally la région de Toulépleu était donc partagée entre les cinq groupements tribaux suivants: Pehua, Welao, Nidrou, 'gbao et 'mao . Nous avons vu dans quelles conditions s'est effectuée l'alliance entre clans menacés par un danger commun, et comment il en est sorti des fédérations guerrières, qui s'affirment rapidement en tant qu'entités autonomes. Chacun de ces groupements de guerre occupait un territoire nettement défini, appelé 'bloa, que se partageaient les différents clans, constitués en villages. Nous examinerons ici successivement le 'bloa et le village-lignage.

#### 1. Le 'bloa

Le 'bloa est le territoire occupé par une fédération de patrilignages, constitués en groupement d'alliance et de guerre, que nous appelons aujourd'hui improprement "tribu". Les limites en sont parfaitement précises: nos informateurs traduisent 'bloa par "patrie" . Les 'bloa nourrissaient en effet entre eux des relations conflictuelles permanentes, et les guerres étaient fréquentes. L'organisation de l'espace était elle-même quasi-

---

(1) Il est extrêmement difficile, pour les cas d'assimilation, de reconstituer les liens réels de filiation. Il est évident qu'au niveau d'un même village il est parfaitement connu de tout le monde qu'un tel et un tel sont descendants de captifs. Mais il règne à leur sujet une extraordinaire conspiration du silence.

militaire. L'individu qui franchissait la frontière de son 'bloa n'avait plus aucune garantie de sécurité. Chasser sur le territoire voisin était rigoureusement interdit, et passait pour une provocation, qui appelait le conflit armé.

Il était possible que deux ou plusieurs 'bloa contractent des alliances, soit occasionnelles, soit permanentes. Ainsi Nidrou et Pehua ont-ils toujours "marché ensemble". Entre certains 'bloa par contre, il règne une inimitié fondamentale: Boo-Nidrou, Boo-Welao, 'gbao-Welao.

Le 'bloa, en tant qu'unité sociale, n'a pas véritablement un caractère permanent et structuré. En temps de paix, chaque lignage concerne une autonomie totale. Ce n'est qu'à l'occasion d'un conflit avec l'extérieur que le 'bloa se manifeste réellement en tant qu'unité. A ce moment on ne parle d'ailleurs plus de 'bloa mais de " 'bloa-dru": littéralement "tête du territoire". Le 'bloa-dru forme le véritable groupement de guerre, issu de l'alliance entre patrilignages, groupement constitué, présentant un front uni (une seule tête: dru) à l'adversaire.

Comment est-il possible que des patrilignages autonomes puissent aussi rapidement et aussi efficacement, dès qu'un danger se manifeste, constituer un groupement aussi uni ?

Nous avons souligné que théoriquement, à l'intérieur du 'bloa, les lignages sont parfaitement autonomes les uns par rapport aux autres. Dans la pratique, il est toujours un lignage qui se dégage du groupement comme leader, de par le prestige (lié à l'ascendant personnel, la richesse ou les fonctions religieuses) qu'est parvenu à acquérir un chef. Dans certains cas, ce lignage arrivera même à imposer son nom à tout le groupement (cas des Pehua, des Welao). Le chef du patrilignage le plus en vue est tacitement reconnu par les autres comme 'bloa-di'oi, ou "propriétaire" du 'bloa. Pour être 'bloa-di'oi, il faut d'abord être 'ḡinḡḡõ, c'est-

à-dire "homme de renommée". Dans la société traditionnelle, renommée est synonyme de richesse. Etre riche signifie posséder des boeufs, des cabris, des fusils, des pagnes, des captifs et beaucoup de femmes (30 au moins disent nos informateurs). Mais la richesse à elle seule ne fait pas le 'bloa-di'oi. Pour être reconnu comme tel, il doit au préalable avoir fait preuve de générosité, de bonté et d'esprit d'équité. Le 'bloa-di'oi est plus couramment appelé 'digo-kla : le "grand vieux". Il est entouré de conseillers choisis parmi les chefs de lignage, et chargé de régler les litiges à l'intérieur du 'bloa. Il représente aussi le 'bloa à l'extérieur.

Au niveau de chaque 'bloa il existe également un bi'o-kla, ou chef de guerre. Lui aussi s'impose à tous les bi'o (= brave, guerrier) du 'bloa par le prestige de ses exploits passés, ses qualités de courage, de bravoure et de sens du commandement. Le bi'o-kla est au service du 'bloa-di'oi.

En temps normal, les fonctions du 'bloa-di'oi sont plus symboliques que réelles, le rôle du bi'o-kla est nul. Mais dès qu'une menace extérieure se précise, ils servent de catalyseurs entre lignages, sont reconnus comme des chefs véritables, et prennent la tête du groupement de guerre.

Le 'bloa-dru est le groupement organisé le plus étendu que l'on puisse discerner dans la société traditionnelle. Nous verrons plus loin que ses cadres ne résistèrent pas à l'impact de la pénétration coloniale.

## 2. Le village-lignage

L'organisation territoriale interne du 'bloa s'effectue sur la base du village-lignage. En fonction des terres disponibles, et compte tenu des contingences de défense extérieure, le chef de chaque patrilignage (= t'ke), conseillé par le 'bloa-di'oi, choisit le site où il s'établira avec les siens. Toute la famille le suit et est soumise à sa seule autorité.

Le choix du site est fonction des possibilités stratégiques qu'offre l'emplacement. Les premiers villages s'édifient tous sur des hauteurs faciles à défendre. Les guerriers les plus valeureux établissent leurs campements en "postes avancés" sur la périphérie. Leur mission est de prémunir le groupe contre toute attaque-surprise. La distance entre villages est telle qu'à tout moment le tam-tam peut donner l'alerte et mobiliser les guerriers quasi-instantanément.

La caractéristique essentielle de cette organisation traditionnelle de l'espace réside dans le fait que le village forme un groupe organique fondé sur la parenté: village et lignage constituent une seule et même entité. Il est rare que deux ou plusieurs lignages décident d'occuper le même emplacement. Le village, en tant qu'unité sociale, n'a à notre connaissance jamais réellement existé en pays Guéré. Dans la terminologie elle-même l'accent est mis davantage sur l'aspect familial et lignager que sur le caractère géographique et territorial de la communauté de résidence : le village porte le nom du chef de lignage suivi de "bli" (exemple: Toulobli = chez Toulo).

Le village traditionnel s'identifie donc entièrement à la communauté lignagère ou t'ke. C'est la t'ke qui constitue l'unité exogamique, qui organise la vie rituelle et religieuse, qui définit l'interdit alimentaire (totem). Le chef du t'ke, ou 'hõ-klä ("l'homme vieux"), véritable patriarche, organise la vie du village, dispose des biens collectifs (troupeau, pêcheries de clan), rend la justice, joue un rôle prépondérant dans la régulation des alliances matrimoniales.

Cette conception de l'organisation de l'espace assure au 'bloa cohésion et équilibre internes, dans la mesure où un perpétuel besoin de complémentarité entre lignages en constitue le

moteur. Le village n'est pas fermé sur lui-même, mais représente un groupe ouvert. Cette ouverture est sollicitée en permanence par deux impératifs majeurs :

- le système matrimonial, qui ne permet de prendre femme qu'à l'extérieur de son propre lignage;
- la nécessité vitale d'opposer un front uni à l'ennemi, dont les attaques menacent le groupe en permanence.

## II. LA PENETRATION COLONIALE

S'il nous a semblé nécessaire de relater dans quelles circonstances s'est faite la pénétration coloniale française dans le couloir entre Nuon et Cavally, c'est pour mieux mettre l'accent sur le caractère politiquement marginal qui n'a jamais cessé de marquer cette zone, et de peser lourdement, dès le départ, sur son développement économique et social. Il faut noter tout d'abord que la région de Toulépleu a été la dernière à être occupée, en 1913, par le colonisateur français; et cela n'est pas uniquement en raison de son extrême isolement. C'est que jusque là, le problème de la frontière avec le Libéria n'avait pas trouvé de solution définitive.

Nous essaierons d'examiner ici, par un rapide rappel historique, quelles étaient, depuis l'origine, les données de ce problème, et comment il fut résolu "sur le papier" par l'arrangement franco-libérien du 18 septembre 1907. Nous relaterons ensuite dans quelles conditions s'est d'une part opérée la conquête, d'autre part créé le poste de Toulépleu.

### A. Le problème de la frontière ivoiro-libérienne

Quand fut proclamée, à Monrovia, en 1847, la République du Libéria, aucune frontière orientale ne fut fixée au jeune Etat, pour la bonne raison que l'intérieur de cette partie de l'Afrique restait entièrement inexplorée. Il ne faut pas oublier que pendant des décennies les Afro-Américains eurent eux-mêmes à conquérir par les armes, portion par portion, le territoire de la République. Et le véritable Etat du Libéria ne se limita longtemps qu'à une maigre frange côtière, allant de Cape Mount à San Pedro. La Grande Bretagne reconnut officiellement la juridiction libérienne sur cette partie de la côte en 1862 (1) .

---

(1) cf. Sir Harry Johnston: "Liberia". London. Hutchinson et C<sup>e</sup> 1906; p.243: ... Eastwards Great Britain recognized the whole coast as being under liberian jurisdiction as far as the river San Pedro (about sixty miles east of the Cavalla).

La première mission chargée d'explorer l'intérieur partit de Monrovia le 14 février 1868, sous la conduite d'Anderson. Mais la frontière orientale qu'elle avait cherché à déterminer ne fut fixée qu'en 1874. Elle partait théoriquement de l'embouchure de San Pédro, remontait le cours de la rivière, puis obliquait sur Fort-Binger (actuellement Niébè), et de là se dirigeait plein Nord jusqu'à la Sassandra. La frontière devait être marquée par ce fleuve pratiquement jusqu'à la limite forêt-savane, et de là s'orientait plein Ouest.

Ces limites étaient d'autant plus théoriques que tout l'arrière-pays continuait à échapper au contrôle de l'administration de Monrovia. La France n'en tint d'ailleurs aucun compte, au moment de s'enfoncer dans la forêt de l'Ouest ivoirien, au-delà de la Sassandra, alléguant l'absence totale d'une quelconque emprise du Gouvernement libérien sur cette zone, qu'elle considérait comme politiquement et administrativement incontrôlée (1).

Le premier accord officiel signé entre la France et le Libéria fut le traité du 8 décembre 1892. Il fixait la frontière au Cavally "de son embouchure jusqu'à un point situé à 20 miles au Sud de sa confluence avec la rivière Fédédougouba, à l'intersection du parallèle 6° 30' de latitude Nord, et du méridien (de Paris) 9° 12' de longitude Ouest"(2). Si le cours inférieur du Cavally, parfaitement connu, constituait enfin une frontière précise et commode, le traité restait cependant, pour la zone qui nous intéresse, du domaine du théorique. C'est qu'en 1892 les

---

(1) Le premier poste administratif créé dans l'Hinterland fut celui de Tchien... en 1920.

(2) "...to Cavalla River, from its mouth as far as a point situated at a point, about twenty miles to the South of its confluence with the river Fodedougouba, at the intersection of the parallel 6°30' N. Latitude and the (Paris) Meridian 9°12' of W. Longitude".

cours moyen et supérieur du fleuve sont encore totalement inexplorés, et une confusion extrême existe même entre plusieurs rivières. Ainsi, le Capitaine d'Ollone (1) qui remonte une partie du cours en 1900, avec l'administrateur Hostains, est tout surpris de découvrir que le Cavally s'oriente subitement plein Ouest à la hauteur de Troya, pour reprendre, après un coude à moins de 90° une direction Nord-Est. La rivière Nuon présente encore plus d'inconnues: est-elle un affluent du Cavally, comme on le supposait encore en 1907, ou a-t-elle un cours indépendant? Dans ce cas, où situer son embouchure sur la côte libérienne, et à quel fleuve connu la rattacher? Le Nuon n'est-il pas le cours supérieur du Saint-Paul, comme le suppose la mission Hostains-d'Ollone? Et le Capitaine d'Ollone de conclure: "On ne savait donc absolument rien de ce pays qui sur la carte formait un blanc parfait. Cette ignorance avait empêché d'établir une frontière entre la République de Libéria et nos possessions; on avait bien, en 1892, signé une convention, mais celle-ci, basée sur des suppositions géographiques fort hasardées - et en réalité parfaitement fausses - se trouvait sans valeur" (2).

Il fallut attendre l'arrangement conclu à Paris le 18 septembre 1907 entre la République Française et la République du Libéria et promulgué par le décret du 28 février 1908, "pour fixer définitivement les limites des possessions françaises et des territoires de Libéria". Le décret précise: "Les clauses de l'accord du 8/12/1892, conclu dans ce but, sont d'une application matérielle impossible".

---

(1) Capitaine d'Ollone: "De la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée". Compte-rendu de la Mission Hostains-d'Ollone 1898-1900 - Hachette. Paris 1901.

(2) Capitaine d'Ollone, ouvrage cité, p. 3 .

Le paragraphe 3 de l'article I de l'arrangement du 18 septembre 1907 est formulé comme suit : "La frontière franco-libérienne serait constituée par la rive droite de la rivière Nuon jusqu'à son confluent avec le Cavally... Dans le cas où la rivière Nuon ne serait pas un affluent du Cavally, la rive droite du Nuon ne formerait la frontière que jusqu'aux environs de Toulépleu; à hauteur et au Sud de la banlieue de ce village, la frontière serait tracée entre le Nuon et le Cavally dans la direction générale du parallèle de ce point, mais de manière à ne pas séparer les villages d'une même tribu, sous-tribu du groupement, et à utiliser les lignes topographiques naturelles: à partir de l'intersection de ce parallèle avec la rivière Cavally, la frontière serait constituée par la rive droite de la rivière Cavally jusqu'à la mer".

Le Nuon (1) n'étant effectivement pas un affluent du Cavally, il fallait déterminer quelles "lignes topographiques naturelles" seraient retenues pour concrétiser la frontière. S'il fut relativement facile de satisfaire le critère géographique, il s'avéra impossible de tenir compte des limites ethniques. La ligne de démarcation fut fixée aux rivières Nimoi et Boan (qui ne sont en réalité que des marigots, drainant des zones marécageuses, à sec la moitié de l'année), respectivement affluent du Nuon et affluent du Cavally. Les sources des deux marigots, séparées par le seuil de Péhé-Kanhouébli, sont distantes de moins d'un kilomètre. C'est cette succession de bas-fonds marécageux que l'on a probablement confondu avec le cours du Nuon, et qui a permis de considérer cette dernière rivière comme un affluent du Cavally. La nouvelle frontière "isolait" une partie du groupement Pehua au Libéria (rive droite de la Nimoi) et coupait les Welao et les 'mao en deux. Encore actuellement les terroirs chevauchent Nimoi et Boan, et la démarcation n'est que théorique.

---

(1) Le Nuon, connu au Libéria sous le nom de River Cestos, est une rivière qui a son cours propre, et se jette dans l'Océan Atlantique à River Cess, entre Buchanan et Greenville.

L'abornement, préparé dès 1914 par le Lieutenant Liorzou, ne put être effectué qu'en 1916, par le Lieutenant Boutillot.

En 1958, au moment où les possessions françaises d'Afrique Occidentale accédaient à leur autonomie interne, une Conférence réunit à Monrovia des représentants des Etats Ivoirien, Guinéen et Libérien, en vue de reconsidérer le problème des frontières communes. Le Libéria nourrissait le secret espoir de "récupérer" tout le couloir entre Nuon et Cavally à l'Est, toute la province de Nzérékoré au Nord, et partant, de s'assurer la possession de toute la chaîne du Nimba (dont la richesse en minerai de fer était déjà connue), En face de telles prétentions, les négociations tournèrent court, et l'on resta sur le statu-quo (1).

La particularité essentielle de cette frontière ivoiro-libérienne est donc, à la hauteur de Toulépleu, une totale perméabilité, encore accentuée par le fait que de part et d'autre les populations appartiennent aux mêmes groupements ethniques. Nous verrons avec quelle facilité cela devait permettre la "fuite" au Libéria des ressortissants français au cours de l'époque coloniale.

B. La conquête

Dans son ouvrage "La pacification de la Côte d'Ivoire" le Gouverneur Angoulvant relate la conquête du couloir entre Nuon et Cavally au Sud de Danané dans les termes suivants: "Le 9 juillet (1913), le Capitaine Coville quitte Danané, à la tête d'un détachement formé de trois sections de la 4è Compagnie et se porte sur Zouan-Hounien, qui est enlevé le 12 au matin par le Lieutenant Liorzou, sans grands efforts. Le Lieutenant Liorzou, qui remplace le Capitaine Coville malade, pousse, du 22 au 26, des pointes vers le Nuon dont plusieurs passages gardés sont

---

(1) Ces renseignements nous furent fournis oralement par Monsieur l'Ambassadeur de France à Monrovia, qui présidait la Conférence, au cours d'une mission qui nous amena au Libéria en septembre 1965.

enlevés après de petits engagements... Le 9 août, le Lieutenant Liorzou, avec le 1er peloton de la 4ème Compagnie quitte Zouan-Hounien et se porte sur Toulépleu, en suivant la route qui longe le Nuon. Il atteint ce point le 15 août. Il a trouvé les villages évacués par les habitants, mais les troupeaux sont restés, et les chefs ont rendu 337 fusils. Dans le voisinage même de Toulépleu, les indigènes sont restés dans leurs villages. Le Lieutenant Liorzou repart le 20, après avoir choisi l'emplacement d'un poste et fait commencer les travaux... Pendant les mois suivants, le Lieutenant Liorzou continue à parcourir le pays en tous sens pour activer la reddition des armes et la soumission complète. Le 20 octobre est organisé un service de renseignements pour les secteurs qui touchent le Libéria. Il permet de s'assurer que, du Mont Nimba à Toulépleu, les indigènes de la rive libérienne ignorent jusqu'à l'existence même du Gouvernement de Monrovia. A la fin de décembre cette région peut être considérée comme pacifiée (1).

L'occupation du couloir entre Nuon et Cavally fut donc, somme toute, facile. La population n'opposa que peu de résistance, et Angoulvant peut conclure: "L'ensemble des opérations dans le Haut-Cavally du mois d'avril 1912 au mois de janvier 1914 nous coûtaient 6 tués et 36 blessés" (2). La véritable réaction n'allait se déclencher que plus tard.

### C. La création du Poste de Toulépleu

Nous avons vu que les travaux d'aménagement du poste de Toulépleu furent entrepris dès avant le 20 août 1913 par le Lieutenant Liorzou. Le site retenu fut un mamelon, dominant de partout une succession de bas-fonds marécageux, facile à défendre.

---

(1) Gouverneur Angoulvant: "La pacification de la Côte d'Ivoire", p. 384 - 385.

(2) Gouverneur Angoulvant, ouvrage cité, p. 390.

Le nouveau poste fut établi sur le campement de culture de Toulo, à 500 mètres environ au Nord du village dont ce dernier était le chef: Toulobli (1).

Le choix du site répondait à la fois géographiquement, stratégiquement et politiquement aux exigences de "la méthode" d'action lente", dite de la "tache d'huile", préconisée par le Gouverneur Angoulvant (2) pour la pacification de l'Ouest:

- géographiquement: le poste de Toulépleu commande le passage entre d'une part la chaîne du Mont Sahon, à l'Est, vers le Cavally, d'autre part la chaîne du Mont Détrou, à l'Ouest, vers le Nuon. Il était donc facile de faire rayonner à partir de ce point fixe des forces militaires légères, dont l'action devait être à long terme plus efficace que celle des "colonnes";
- stratégiquement: le mamelon sur lequel s'élevait le poste offrait, après un minimum d'aménagements, toutes les garanties militaires de sécurité;
- politiquement: l'ancien village de Toulobli était - et est demeuré - la "capitale" politique du groupement tribal le plus important de la région: le groupement Pehua. Gagner l'alliance du chef et l'entretenir soigneusement, était la garantie la plus sûre de réussite.

---

(1) Toulobli: chez Toulo, en Guéré; la première colonne militaire qui atteignit la localité était accompagnée d'un interprète Dan, et "chez Toulo" en Dan se dit "Toulopleu". La transcription donna Toulépleu. Mais les Guéré continuent à utiliser la véritable terminologie de Toulobli. On distingue actuellement deux Toulépleu:

- l'ancien village de Toulobli, connu sous le nom de Toulépleu-Guéré (par opposition au poste militaire, qui n'était longtemps qu'un village Dioula);
- la ville même de Toulépleu, qui s'est progressivement constituée autour de l'ancien poste de commandement.

(2) Gouverneur Angoulvant, ouvrage cité, p. 151. Cette méthode s'opposait au système des "colonnes", qui, comme le soulignait en 1933 le Capitaine Viard dans une monographie non publiée du poste de Toulépleu, "ne font que passer et ne laissent derrière elles qu'une soumission de circonstance".

Toulépleu était donc un de ces points fixes, géographique-  
ment, stratégiquement et politiquement bien situé, à partir  
duquel devait s'effectuer tout d'abord la tâche militaire de  
pénétration et de pacification (ultérieurement de surveillance  
de la frontière), ensuite la tâche administrative d'organisation  
et de transformation. Ce furent là les principales fonctions du  
poste tout au cours de la période coloniale.

### III. "LES REACTIONS A LA CONQUETE"

Les réactions à la conquête furent essentiellement de deux ordres: l'exode vers le Libéria, l'éclatement des cadres sociaux traditionnels.

#### A. L'exode vers le Libéria

Toute la période coloniale a été marquée par un perpétuel mouvement de populations entre la Côte d'Ivoire et le Libéria. Les rapports politiques des administrateurs du poste de Toulépleu sont unanimes pour insister sur "l'instabilité des populations chevauchant la frontière" (1). Dans une étude sur le Libéria, le Capitaine Dumahets écrit en 1936: "Le mouvement a vite lieu dans un sens ou dans un autre" (2). Ce n'est pas un hasard si la Subdivision de Toulépleu est restée sous commandement militaire jusqu'en 1946! Si le mouvement a été longtemps unilatéral (Côte d'Ivoire - Libéria), ce n'est qu'après 1946 (abolition du travail forcé en Côte d'Ivoire) que le courant se renverse réellement. Il a été fonction de part et d'autre soit de conjonctures locales particulières (création de routes...), soit d'une conjoncture mondiale générale (crise économique, guerre).

Nous examinerons ici successivement les causes de cet exode, les phases principales et son importance numérique. Nous concluons sur les mouvements de retour.

#### I. Les causes

A la base de tout mouvement de population on peut toujours distinguer deux séries de causes :

---

(1) René Viard. Rapport 4<sup>e</sup> trimestre 1932. Région Singbé - Tchien. Archives de Toulépleu.

(2) Capitaine Dumahets; "Etude sur le Libéria". 1936. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.

- un ensemble de causes répulsives, qui poussent l'individu ou le groupe à fuir une situation qui lui est inconfortable ou un état de choses qu'il réproouve;
- un ensemble de causes attractives, qui lui font espérer, dans le pays d'accueil, des conditions de vie meilleures.

a) Les causes répulsives

Dans une "note résumant la question des exodes Guéré en Libéria" (1), en date du 17 février 1940, le Lieutenant Blanc cite les causes suivantes:

- "la crainte des Blancs et des tirailleurs lorsqu'ils arrivèrent dans le pays. Les coups de fusil de la "pacification";
- le recrutement de tirailleurs Guéré au cours de la guerre 1914 - 1918;
- les exactions commises dans le pays par les tirailleurs du poste;
- le dur travail au moment de la construction de la route Guiglo-Toulépleu".

La pénétration européenne ne nous semble pas par elle-même constituer une cause de départ. Le premier mouvement de frayeur passé, la plupart des individus reviennent. La présence coloniale n'entraîne l'exode que par les contingences liées au système. Ces contingences sont les suivantes:

- l'enrôlement forcé: les besoins de la première guerre mondiale amenèrent les chefs de poste à procéder dès 1914 à une levée en masse de "volontaires"; ce fut la cause de nombreux départs. Par la suite les données ne furent plus les mêmes, quand les Guéré eurent compris l'énorme avantage qu'ils avaient à être pensionnés au bout de 15 ans de service;

---

(1) Lieutenant Maurice Blanc. "Bref historique des cantons de la Subdivision de Toulépleu". 17 février 1940. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.

- le travail prestataire: dès 1913 furent commencés les travaux de construction du poste, puis les travaux de route... Le chiffre des prestataires s'élevait en moyenne à 300 hommes par mois (soit 3.600 par an, pour une population totale de 20.000 individus environ). A ceci il faut ajouter les demandes de "volontaires" qui provenaient sans cesse de chantiers extérieurs (Basse-Côte notamment), et que les chefs de poste étaient tenus de satisfaire. La situation était à ce point critique en 1928 que le Lieutenant Léger, dans un rapport établi sur le recrutement de la main d'oeuvre (1), écrivit: "... Livrer aux recruteurs les ajournés de 1926 et les 2<sup>e</sup> portion, revient à opérer une rafle dans les villages et à emprisonner les gens";
  
- l'impôt: selon le Lieutenant Viard "la crainte de ne pouvoir trouver l'argent nécessaire au paiement de l'impôt" (2) était une des principales causes de l'exode; elle le fut davantage à partir de 1940, quand en trois ans le taux de l'impôt personnel fit plus que tripler (3). A ceci il faut ajouter l'impôt en nature qui était exigé de la population au cours de "l'effort de guerre" (1942-1944), et qui était particulièrement lourd: il s'agissait pour la subdivision de fournir 25 tonnes de caoutchouc par an !

---

(1) Lieutenant Léger. Rapport sur le recrutement de la main d'oeuvre. 1928. Archives de Toulépleu.

(2) Lieutenant Viard. Rapport du 1er mars 1932. Archives de Toulépleu.

(3) La progression de l'impôt personnel, pendant "l'effort de guerre", fut la suivante: 1940: 12fr ; 1941: 1.4fr ; 1942: 25fr ; 1943: 40fr .

- l'autorité des chefs de canton mis en place et cautionnés par l'administration coloniale: la création de véritables chefferies, dans un pays où le pouvoir politique a toujours été diffus, n'a pas été accepté avec enthousiasme par la population. Les moyens coercitifs dont disposaient les chefs, et dont ils faisaient abondamment usage, étaient tels que la voie était ouverte à toutes les exactions. Ainsi quantité d'individus gagnèrent-ils le Libéria rien que pour échapper à l'autorité de tel ou tel chef de canton;
- la justice coloniale: la mise en place d'un appareil répressif importé, jugeant selon des concepts totalement différents de la justice traditionnelle a donné lieu à maint départ également. Un rapport du Lieutenant Boudon, en date du 30 septembre 1929, est aussi significatif que... pittoresque: "Le 20 juillet 1929, Semien, Chef de village de Tayebli, partait au Libéria avec 80 personnes environ, après avoir tué et mangé sa femme Baou dans la nuit du 19 au 20 juillet 1929" (1).

Quoiqu'il en soit, ces causes n'auraient généralement pas été suffisamment agissantes si les individus qui partaient ne s'étaient pas imaginé trouver une situation meilleure "de l'autre côté".

#### b) Les causes attractives

Ces causes sont résumées par ce que le Lieutenant Viard appelle "les attraits de l'anarchie libérienne" (2). Dans un rapport ultérieur, cet officier écrit: "Le Libéria de nos régions-frontières n'est pratiquement astreint à aucune servitude d'Etat: l'absence de tous travaux publics (routes, ponts, etc...) fait que les prestations lui sont inconnues, le manque d'action de

---

(1) Lieutenant Boudon. Rapport trimestriel du 30/9/1929. Archives de Toulépleu.

(2) Lieutenant Viard. Rapport du 23/3/1932. Archives de Toulépleu.

l'autorité lui permet de vivre à son gré... Les Libériens ne se sont jamais fait faute d'inciter nos gens à fuir notre autorité; l'exemple de la région voisine dans laquelle il n'est levé aucun impôt régulier, où il semble que chacun peut vivre à sa guise et selon sa fantaisie, n'est évidemment pas pour une population un élément de soumission. La tentation est parfois grande d'échapper à ce que notre règle peut avoir de rigoureux et à ce que notre Administration peut avoir de surprenant...(1)

En 1928, le Lieutenant Léger avait déjà noté: "Le Libéria est près, et libre de chef, c'est-à-dire sans recrutement, sans impôt, sans prestations".

Tout semblait donc être pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'autre côté de la frontière. Pourquoi hésiter, dans ces conditions, à partir ? Nous verrons plus loin comment ce climat particulièrement privilégié s'est petit à petit détérioré, avec les "progrès" de l'administration libérienne.

## 2. Les phases principales

Il est possible de distinguer trois phases principales dans le mouvement d'exode qui a drainé une partie de la population de la Subdivision de Toulépleu au Libéria. Elles sont liées soit à des éléments de conjoncture locale, soit à la conjoncture internationale, soit aux deux à la fois.

### a) Première phase: 1913 à 1916: la pénétration coloniale

Elle est liée d'une part à la pénétration française et à ses conséquences directes: impôt et travail prestataire; d'autre part au recrutement militaire massif qu'exigent les besoins de la 1ère Guerre Mondiale. En 1916, le groupement 'gbao (environ 2.000 personnes) passe presque entièrement au Libéria. "Fin 1916 et courant 1917, les rapports politiques des successeurs du Lieutenant Liorzou mettaient en lumière la répugnance des indigènes de la

---

(1) Lieutenant Viard. Rapport du 4è trimestre 1932. Archives de Toulépleu.

région à se soumettre à l'impôt et aux prestations. Des villages entiers passaient au Libéria pour y échapper. Les Libériens ne se faisaient pas faute d'encourager ces fuites, violant notre frontière et persécutant nos sujets jusqu'à ce que ceux-ci se décident à abandonner notre territoire" (1).

b) Deuxième phase: 1928 à 1932: les travaux de route

Elle est liée d'une part aux travaux de construction de la route Toulépleu - Guiglo (1929 - 1930 - 1931) et une levée massive de prestataires, d'autre part à la crise économique mondiale. Le 30 septembre 1929 le Lieutenant Boudon écrit au sujet de la route Toulépleu - Guiglo: "Un gros effort a été fourni: 110 ponts dont 3 importants ont été construits depuis le mois de Juin 1929.. Deux villages (Baoubli et Keibli) ont été transportés entre le km 60 et le km 65. Un village créé de toutes pièces (Oulaïkpabli) compte déjà 150 habitants" (2). La crise économique mondiale se fait sentir par un effondrement des cours du cacao, dont l'introduction dans la région de Toulépleu avait été antérieure à celle du café, et qui à partir de cette époque a été totalement abandonné. Le ravitaillement en riz - sans parler des produits manufacturés - se fait également de plus en plus difficilement.

Devant la gravité de la situation, le Capitaine Commandant le Cercle de Guiglo adresse le 14/2/1931 au Lieutenant Commandant la Subdivision de Toulépleu le message suivant, qui ne cache pas son effarement:

"Prenez urgence toutes dispositions pour que départs en masse ne puissent se renouveler. A cet effet:

1. Prévenez chefs de canton et de villages que je les rendrai responsables des départs et que je n'hésiterai pas à les mettre en prison et à les revoquer.

---

(1) Lieutenant Viard. Monographie du poste de Toulépleu. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.

(2) Lieutenant Boudon. Rapport trimestriel. 30/9/1929. Archives de Toulépleu.

2. Ayez dans chaque village un indicateur sûr qui pourra vous avertir le cas échéant des départs possibles, car les gros départs ne peuvent pas rester cachés.
3. Faites garder par des représentants les passages de la frontière.
4. Avertir population que je n'hésiterai pas à faire tirer sur habitant en s'enfuyant au Libéria.

Faites leur connaître par ailleurs que les gens qui ne paient pas l'impôt au Libéria sont tués par les Libériens" (1).

Les mesures prises portent, pour quelque temps, leurs fruits. Pour le 2ème trimestre 1932, le Lieutenant Viard ne signale aucun départ, et dans son rapport du 3ème trimestre 1932, le Sous-Lieutenant Landraing peut écrire: "La population ne semble plus avoir les yeux tournés vers le Libéria".

c) Troisième phase: 1942 - 1944: la campagne du caoutchouc

Elle est exclusivement liée à l'effort de guerre et aux restrictions diverses qui sont imposées à la population. L'effort de guerre est ici synonyme de "campagne du caoutchouc". Nous avons déjà signalé que le quota exigé, par le Gouvernement Général, de la Subdivision de Toulépleu, s'élevait à 25 tonnes par an. Or le couloir entre Cavally et Nuon est particulièrement pauvre en peuplements de Funtumia. En 1942 un administrateur écrit: "Les hommes sont obligés d'aller chercher le latex parfois très loin, au Boo ou encore au Libéria, où ils sont souvent molestés par les habitants". En 1943 le Lieutenant Ronin note que "les départs s'accélèrent". Il en attribue la cause à "la demande trop élevée de caoutchouc et de sacs, le manque de sel, tissus et autres

---

(1) Lettre du Capitaine Commandant le Cercle de Guiglo au Lieutenant Commandant la Subdivision de Toulépleu en date du 14/12/1931.

marchandises". Et il poursuit: "Il est temps que cesse pour la subdivision cette récolte de caoutchouc... La situation est suffisamment grave pour que l'on puisse se permettre d'insister... En territoire français un gros effort est demandé aux indigènes. Beaucoup se laissent débaucher pour aller travailler sur les chantiers des chercheurs d'or libériens" (1).

Depuis la fin de la 2ème Guerre Mondiale, le mouvement d'émigration vers le Libéria semble s'être totalement tari. Que peut-on dire de son importance effective ?

### 3. L'importance du mouvement

Le mouvement d'exode vers le Libéria a sans aucun doute fait perdre à la subdivision de Toulépleu plusieurs milliers de personnes. Dans la "note résumant la question des exodes Guéré au Libéria", à laquelle nous avons déjà fait référence, le Lieutenant Blanc, en 1940, qualifie les mouvements de la manière suivante:

1. "Importants, et la plupart du temps massifs, au moment où les français arrivèrent dans le pays (1913-1914-1915) ou un peu après. Les Guéré partaient par canton entier, par groupe de villages, par village.
2. Importants mais non massifs, au moment de la construction de la route Guiglo-Toulépleu (1929-1930-1931). Les Guéré partaient individuellement, par case, par groupe de cases" (2).

Et nous pouvons ajouter: "Importants et massifs au moment de la campagne du caoutchouc (1942 -1944 )"

---

(1) Lieutenant Ronin. Rapport politique pour l'année 1943. Archives de Toulépleu.

(2) Lieutenant Maurice Blanc. "Bref historique des cantons de la Subdivision de Toulépleu": 17 février 1940. Rapport déjà cité.

En 1933, dans son ouvrage "Les Guéré, peuple de la forêt", René Viard chiffre "à plus de 15.000 les Guéré ayant fui la Côte d'Ivoire lors de la conquête et actuellement stationnés tant sur la rive droite de la Nuon qu'au Sud du Cavally"(1). Ce chiffre nous paraît nettement surévaluer l'ampleur du mouvement.

En 1946, Angellier, premier administrateur civil de la Subdivision, estime à un millier environ les départs pour le Libéria au cours de la campagne du caoutchouc (2). Ce chiffre sous-estime par contre à coup sûr l'importance véritable de l'exode.

Il est en réalité impossible de chiffrer un mouvement, qui tantôt s'est effectué dans un sens, tantôt dans l'autre. Mais il est certain que le nombre des départs est de loin supérieur à celui des retours. Il existe encore actuellement trois cantons Guéré d'origine ivoirienne au Libéria (Tohobli, Koulasohon, Bokebli) dont les effectifs peuvent être évalués à 10.000 individus environ. La ponction réalisée fut donc considérable.

#### Conclusion: Les mouvements de retour

De nombreux mouvements de retour furent cependant amorcés dès 1945. Les émigrés se rendirent très vite compte que les "attraits de l'anarchie libérienne" ne présentaient pas que des avantages. EN 1932, au moment de la perception de l'impôt, plusieurs tribus de l'Hinterland (Teneboos, Tchiens) se rebellent. L'intervention de la "Frontier Force" donne lieu à une repression sanglante. Le Gouvernement de Monrovia menace de retirer les fusils qui jusque là avaient été laissés entre les mains de la population: cela suffit pour amorcer un mouvement de retour vers la Côte d'Ivoire.

---

(1) Capitaine René Viard: "Les Guéré, peuple de la forêt".  
Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.  
Paris 1934. p. 29.

(2) Angellier. Rapport politique pour l'année 1946.

Le Lieutenant Viard, dans un rapport sur le Libéria de septembre 1932, relate les événements de la manière suivante: "Les femmes des chefs de case n'ayant pas payé l'impôt ont été prises en otages et emmenées au chef-lieu. Certains hommes ont été exposés en plein soleil, l'abdomen comprimé par des charges de cailloux, ou bien roulés sur des lits d'épineux, jusqu'à ce que les parents apportent le montant de leur impôt en espèce ou en nature... Il en est résulté un mouvement très prononcé de retour sur notre territoire" (1).

Dans la note, déjà citée, relative aux exodes Guéré en Libéria, le Lieutenant Blanc, quant à lui, retient, en 1940, pour expliquer les retours, trois séries de causes:

1. "Les exactions commises au Libéria sur les indigènes par les "district-commissioners" et par les chefs indigènes (brutalités, amendes...).
2. Les travaux de route imposés aux indigènes en toutes saisons, y compris la saison pendant laquelle ils devraient travailler à leurs cultures.
3. L'absence de marché et la nécessité de venir vendre leurs colas et le peu de produits qu'ils récoltent sur le marché français, s'ils veulent gagner quelque argent" (2).

Le Lieutenant Gérin-Jean enregistre pour 1940, 300 rentrées, pour 1941, 292. Il signale qu'"il faut toutefois noter une vive réaction de la part des autorités libériennes, qui se traduit par une surveillance plus serrée des frontières et par la mise en arrestation de tout individu soupçonné de vouloir rentrer en territoire français" (3).

---

(1) Lieutenant Viard. Renseignements sur le Libéria (Région Singbé-Tchien). Septembre 1932. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.

(2) Lieutenant Blanc. Rapport cité.

(3) Lieutenant Gérin-Jean. Rapport politique 1942. Archives de Toulépleu.

Mais le mouvement de retour devient surtout important à partir de 1946. "La suppression de la campagne du caoutchouc et du recrutement administratif ont arrêté les départs pour le Libéria, "écrit l'administrateur Angellier, "et déjà le mouvement en sens inverse a commencé" (1).

Par ailleurs, l'administration stimule vivement les rentrées en prenant en faveur des Guéré passés de l'autre côté de la frontière des mesures de faveur exceptionnelles: exemption de l'impôt pendant les deux ans qui suivent le retour, et autorisation tacite de "faire de l'or" (2). La reprise des travaux de construction de la route Tchien-Tapita, accélère encore le mouvement.

De 1950 à 1953 on note près de 600 retours. En 1954, il en revient 600 en moins de 10 jours, à la suite de l'ancien chef Momblé. A la base de ce mouvement se trouvent, selon l'administrateur Brugnot, les motifs suivants:

- "production croissante de café dans la Subdivision avec attrait des bons bénéfices actuels qu'il laisse supposer, alors que la production de la région libérienne limitrophe est pratiquement nulle;
- attrait des formations sanitaires et d'enseignement, ainsi que des routes;
- facilités plus grandes qu'autrefois accordées dans le domaine des armes;
- accroissement de la fiscalité libérienne" (3).

---

(1) Angellier. Rapport politique 1946. Archives de Toulépleu.

(2) L'orpaillage connaît une vive activité dans la région de Toulépleu de 1946 à 1948.

(3) Lettre du Chef de Subdivision Brugnot au Gouverneur de la Côte d'Ivoire, en date du 23 février 1954.

Il convient de faire état également de l'action permanente menée par les émissaires de l'administration française auprès des émigrés. Un fonds spécial pour "cadeaux politiques" (en moyenne 200 francs par trimestre, dans les années 30) avait été créé, et servait "à récompenser les indigènes faisant de la propagande française et ramenant sur notre territoire des indigènes qui s'en étaient enfuis" (1). Cette action resta néanmoins insuffisante, et les retours ne compensèrent jamais la totalité des départs.

### Conclusion

L'historique de l'exode Guéré vers le Libéria montre la part importante que le problème de la frontière n'a cessé de tenir dans les préoccupations des administrateurs qui se sont suivis à la tête de la Subdivision. Il met également en lumière l'ambiance politique particulière dans laquelle s'est développé le poste de Toulépleu, et l'une des fonctions essentielles qu'il était appelé à jouer dès le début, celle de gardien de la frontière, de surveillant et de "clé" du couloir entre Nuon et Cavally.

### B . L'éclatement des cadres sociaux traditionnels

L'édifice social traditionnel, tel que nous l'avons sommairement décrit ci-dessus, fut sérieusement ébranlé par la pénétration coloniale et l'organisation administrative nouvelle qui la suivit. Le 'bloa, en tant que groupement constitué, perd pratiquement toute existence. Quant au village-lignage et la famille étendue à laquelle il sert de cadre, ils ne résistent pas à la dispersion géographique de la population qu'entraînent d'une part le mouvement d'exode vers le Libéria, d'autre part la politique de regroupement des villages.

---

(1) Sous-Lieutenant Landraing. Rapport politique 3ème trimestre 1932.

### 1. Disparition des frontières entre 'bloa

Nous avons vu que le 'bloa, groupement d'alliance et de guerre, constituait le cadre politique le plus étendu de la société traditionnelle. L'administration coloniale essaie dès 1913 de calquer la nouvelle division cantonale sur ces anciens cadres de référence. Elle n'y réussit qu'imparfaitement, par suite de l'extrême dispersion des lignages à laquelle avait déjà donné lieu la première réaction à la conquête. Par ailleurs, la mise en place d'autorités locales nouvelles ("le chef de canton"), qui ne sont pas toujours admises par l'ensemble de la population, constitue souvent un sujet de mécontentement, qui peut aller jusqu'à entraîner le départ de familles entières hors du canton. L'individu "choisit" plus qu'il n'accepte l'autorité par laquelle il va être régi: il fuit la tutelle de tel chef trop zélé pour se réfugier auprès de tel autre plus complaisant.

La conséquence directe en est l'assouplissement du cadre rigide du vieux groupement de guerre, et la disparition de ses frontières. Celles-ci ne se justifient d'ailleurs plus, maintenant que la "guerre" est interdite. L'individu peut désormais circuler librement d'un 'bloa à l'autre sans avoir à s'inquiéter de sa sécurité.

Le chef de canton n'est lui-même qu'un pâle reflet du 'bloa-di'oi. Le premier est nommé et cautionné par l'administration, et dispose d'un pouvoir coercitif basé sur la force militaire. Le second était désigné tacitement par la population après avoir été reconnu comme le 'hĩnɔhõ ("homme de renommée") le plus digne et le plus en vue, et son seul pouvoir découlait de l'allégeance librement consentie des chefs de patrilignage.

Si le 'bloa n'existe plus en tant qu'unité fonctionnelle, il continue à symboliser l'alliance ancienne et à servir de cadre de référence aux individus, qui s'identifient toujours entre eux sur la base de l'appartenance à tel "groupement".

## 2. Dispersion géographique de la famille étendue

La pénétration coloniale entraîna dès le début l'éclatement du village-lignage. La première réaction de la population est de chercher refuge au plus profond de la forêt, et d'échapper aux militaires par une dispersion extrême. Même une fois le premier mouvement de frayeur dissipé, il est rare que les villages se reconstituent sur leurs bases anciennes.

L'exode permanent vers le Libéria et la politique de regroupement des villages, préconisée par le Gouverneur Angoulvant dès 1916 (1), et effectivement entreprise dans la région de Toulépleu à partir de 1923, devaient définitivement sonner le glas du cadre traditionnel de la famille étendue. Le t'ke, ou patrilignage, éclate, et donne naissance à des unités plus légères, plus mobiles, centrées sur la famille élémentaire, et éparpillées géographiquement soit à l'intérieur de l'ancien 'bloa, soit sur plusieurs 'bloa à la fois, soit même de part et d'autre de la frontière. Dans les cas les plus favorables, plusieurs familles élémentaires parviennent à préserver leur unité et sur la base de l'appartenance à un même groupe de descendance, à reconstituer une cellule sociale nouvelle, le 'u:nu, ou lignage mineur. Le 'u:nu est le résultat de la fragmentation et de la dispersion géographique du t'ke, et désigne, au niveau d'un même village, l'ensemble des individus appartenant à un même patrilignage. C'est ce patrilignage mineur qui à l'heure actuelle constitue, au niveau du village, l'unité sociale fondamentale.

---

(1) Angoulvant. Ouvrage cité . P. 245: " Aussi, parmi les conditions de soumission, ai-je fait figurer la destruction des campements et le regroupement des indigènes en villages".

## Conclusion

Aussi assistons-nous à la fois à une détérioration de la structure des groupements d'alliance, dont les frontières deviennent perméables; à un éclatement du village-lignage, suivi d'une véritable atomisation sociale; à un affaiblissement du cadre lignager traditionnel, une affirmation de la famille élémentaire comme groupe organique, et partant, une individualisation des rapports sociaux. La "reconstruction sociale" à laquelle s'attaqua, avec si peu de succès, l'administration coloniale, fut reprise, après la proclamation de l'Indépendance, avec une détermination plus grande que jamais, par les nouvelles autorités administratives. Les premiers résultats laissent augurer un bouleversement encore plus radical de ce qui reste des structures traditionnelles.

#### IV. LE DEVELOPPEMENT DU PÔSTE DE TOULEPLEU

Les rapports politiques et économiques pour la Subdivision de Toulépleu ne fournissent que très peu de données numériques sur le développement du poste. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'à l'origine Toulépleu n'a absolument pas été un centre Guéré, si nous admettons, comme nous le faisons, que l'ancien village de Toulépleu-Guéré ne fait pas partie de la ville. Le centre de Toulépleu est par contre une création typiquement Dioula. Venus dans le sillage du colonisateur, dès 1916, les premiers Malinké, de Beyla, de Touba et d'Odienné, s'installent au voisinage du poste militaire, sur la hauteur actuellement occupée par le poste des Douanes. Leur activité est exclusivement commerciale: achat aux populations locales de produits de culture ou de cueillette comme le riz, la cola, l'huile de palme; vente de sel, pagnes et autres marchandises importées. Ce n'est qu'à partir de 1945 surtout qu'apparaissent les premiers Dioula planteurs.

Les chiffres que nous avons pu rassembler quant à l'évolution de la population Dioula de Toulépleu sont les suivants:

1935	:	165
1945	:	323
1947	:	301
1948	:	330
1950	:	376
1951	:	468
1953	:	600

Les données relatives à l'implantation de la population Guéré au voisinage du poste sont encore plus maigres. En 1945, un administrateur cite le chiffre de 294. En 1947, il n'y en a plus que 272. En 1953, 360. En réalité il n'a jamais été vraiment fait de distinction entre les Guéré installés au poste, et ceux du village-même de Touloubli (qui a toujours eu une population voisine du

millier d'habitants). Aussi les chiffres de population globale que nous ont fournis les recensements successifs ne nous sont pas d'une grande utilité, puisqu'ils s'appliquent à la fois à Toulépleu-poste et à Toulépleu-Guéré (2.300 habitants pour les deux en 1953, 2.600 en 1962).

Quant à la population Dan, elle se serait élevée à 62 individus en 1951, à 80 en 1953.

Pour avoir une idée plus exacte de la mise en place du peuplement de Toulépleu, nous avons tenté, à partir d'un tableau chronologique général (tableau n°1), qui nous fournit les étapes de l'installation des chefs de ménage et isolés actifs actuels, en ne tenant compte que du mouvement d'immigration, de loin le plus important, de représenter graphiquement l'évolution des différents groupements.

Le graphique n°1 nous donne une idée d'ensemble de la mise en place, de 1920 à 1966, du peuplement actuel de Toulépleu. Il convient, à son sujet, de souligner:

- la chute du mouvement d'immigration au cours de la 2ème Guerre Mondiale;
- l'importance des arrivées qui accompagne le retour au calme;
- le palier de 1950 à 1955, suivi d'un boom exceptionnel, qui allait se poursuivre jusqu'en 1945 - et qui actuellement n'est pas encore arrêté.

Le graphique N°2 nous présente le détail des principales phases du peuplement:

- L'immigration Dioula est très nettement supérieure à l'implantation Guéré jusqu'en 1955. Elle est constante de 1920 à 1940, connaît une chute brutale du fait de la guerre, et atteint un maximum en 1950. Les arrivées diminuent légèrement de 1950 à 1960, mais depuis, ne cessent de progresser.

- L'implantation Guéré s'effectue selon une fonction croissante jusqu'en 1955 (installation surtout d'anciens tirailleurs retraités), puis connaît un boom exceptionnel en 1957. Une querelle de famille entraîne près de la moitié des Pehua de Toulépleu-Guéré, au voisinage du poste administratif, où ils fondent le quartier au nom significatif de Libreville. Depuis, l'implantation Guéré se poursuit mais à un rythme plus ralenti.
- L'immigration Dan, quoique peu importante, est constante jusqu'en 1940, diminue pendant la guerre, puis reprend selon une fonction qui ne cesse de croître. Il s'agit surtout d'habitants de villages Dan situés au voisinage du poste, sur la route de Danané.
- L'arrivée d'autres étrangers ne se fait qu'après la Seconde Guerre Mondiale. Leur nombre ne cesse de croître.
- Quant aux représentants des autres ethnies de Côte d'Ivoire, population presque exclusivement de fonctionnaires, on assiste à un gonflement spectaculaire de leurs effectifs de 1960 à 1965. Cet accroissement est lié à la multiplication des services administratifs qui fait suite à la proclamation de l'Indépendance en 1960.

Le graphique N°3 nous donne un aperçu de l'évolution du peuplement en valeur cumulée. Si la population Dioula permanente est supérieure par le nombre de chefs de ménage et d'isolés actifs à la population Guéré autochtone, cette dernière l'emporte cependant, comme nous le verrons ultérieurement, en chiffres absolus (1.232 contre 1.083).

Le graphique n°4 nous fournit enfin un tableau comparatif de l'évolution de la population des groupements Dioula permanents :

- Les Mahou ne prennent la tête qu'à partir de 1935 environ, et connaissent une progression constante, avec de légers fléchissements pourtant de 1940 à 1945, et de 1950 à 1955. Les importantes arrivées de 1945 à 1950 sont essentiellement à mettre au compte de la légende aurifère dont s'auréole Toulépleu dans les années 46 et 47.
- Les Malinké de Guinée, dont l'immigration est également fortement ralentie par la 2ème Guerre Mondiale, accusent un accroissement important de 1950 à 1955. "Mouvement motivé", selon le rapport politique de 1953 de l'administrateur Brugnot, "par l'attrait d'une terre neuve, où le café vient facilement et où les commerçants sont rares" (1).
- La progression des Malinké d'Odienné, après un accroissement important de 1945 à 1950, tend, depuis, à se faire plus régulièrement.
- Quant aux autres Dioula permanents, leur immigration est plus récente (elle commence en 1940) et ne prend réellement de l'ampleur qu'à partir de 1960.

Pour tous ces groupements l'immigration se poursuit à l'heure actuelle. Nous verrons plus loin quelle est son importance.

### Conclusion

Les données principales du peuplement de Toulépleu sont donc les suivantes:

- immigration essentiellement Dioula jusqu'en 1940;
- implantation importante à la fois de Dioula, de Guéré et de Dan, au lendemain de la 2ème Guerre Mondiale;
- arrivée massive en 1957 d'une fraction du groupement Pehua, qui crée le quartier de Libreville. Cette année constitue un tournant capital dans le peuplement du centre;

---

(1) J. Brugnot. Rapport politique pour l'année 1953. Archives de Toulépleu.

- installation à partir de 1960 d'une importante population de fonctionnaires.

Si par ailleurs nous complétons ces données par ce que nous connaissons des origines des chefs de ménage et isolés actifs nés à Toulépleu, nous pouvons conclure que l'implantation la plus ancienne et la plus importante fut certainement celle des Malinké de Beyla (13 chefs de ménage actuels nés à Toulépleu avant 1940). Ils sont suivis par les Mahou (7), le groupe des autres Dioula permanents (5), et les Malinké d'Odienné (4). Ces données n'ont malheureusement qu'une valeur relative, puisqu'elles ne tiennent aucun compte, faute d'informations, des mouvements d'émigration hors de Toulépleu de ces mêmes groupements.

	GUERE AUTOCHTONE		DAN				Population DIOULA permanente								AUTRES ETHNIES DE C.I.		AUTRES ETRANGERS		TOTAL	
							MAHOÛ		ODIENNE		GUINEE		AUTRES DIOULA STABLES							
							N	A	N	A	N	A	N	A						
Avant 1920		1				1		3	2	1								2	6	
1920 - 1929	2	1		2	1	1	2	1	6	3	3							14	8	
1930 - 1939	1	6	2	4	4	12	2	3	5	8	2		1					17	33	
1940 - 1944	3	9	1	1	1	5		3		2		1						5	21	
1945 - 1949	1	13		3		16		10		7		2					2	1	53	
1950 - 1954		21		5	1	7		5		10		5					2	1	55	
1955 - 1959		57		6		12		3		5		5		4			3		95	
1960 - 1964		33		10		7		6		8		11		36		14			125	
1965		12		4		4		2		4		8		24		6			64	
Total	7	153	3	35	7	65	4	36	13	48	5	32	1	64		27	40	460		
Total Général		160		38		72		40		61		37		65		27		500		

N = né à Toulépleu

A = arrivé de l'extérieur

Graphique n. 1

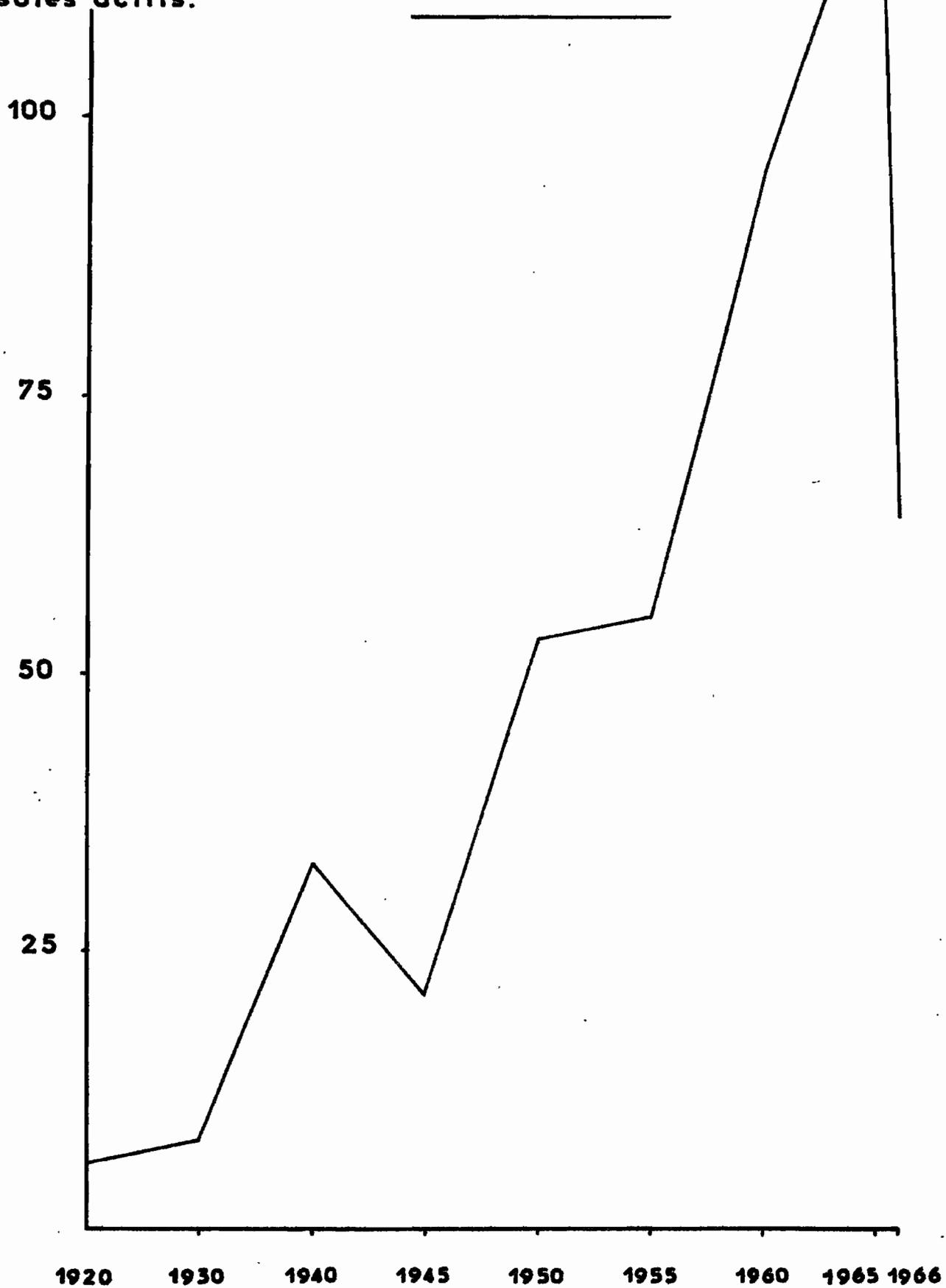
Mise en place du peuplement actuel.

chefs de ménage

(population immigrée.)

isolés actifs.

graphique d'ensemble.



isolés actifs

Mise en place du peuplement actuel.

( population immigrée )

graphique de détail

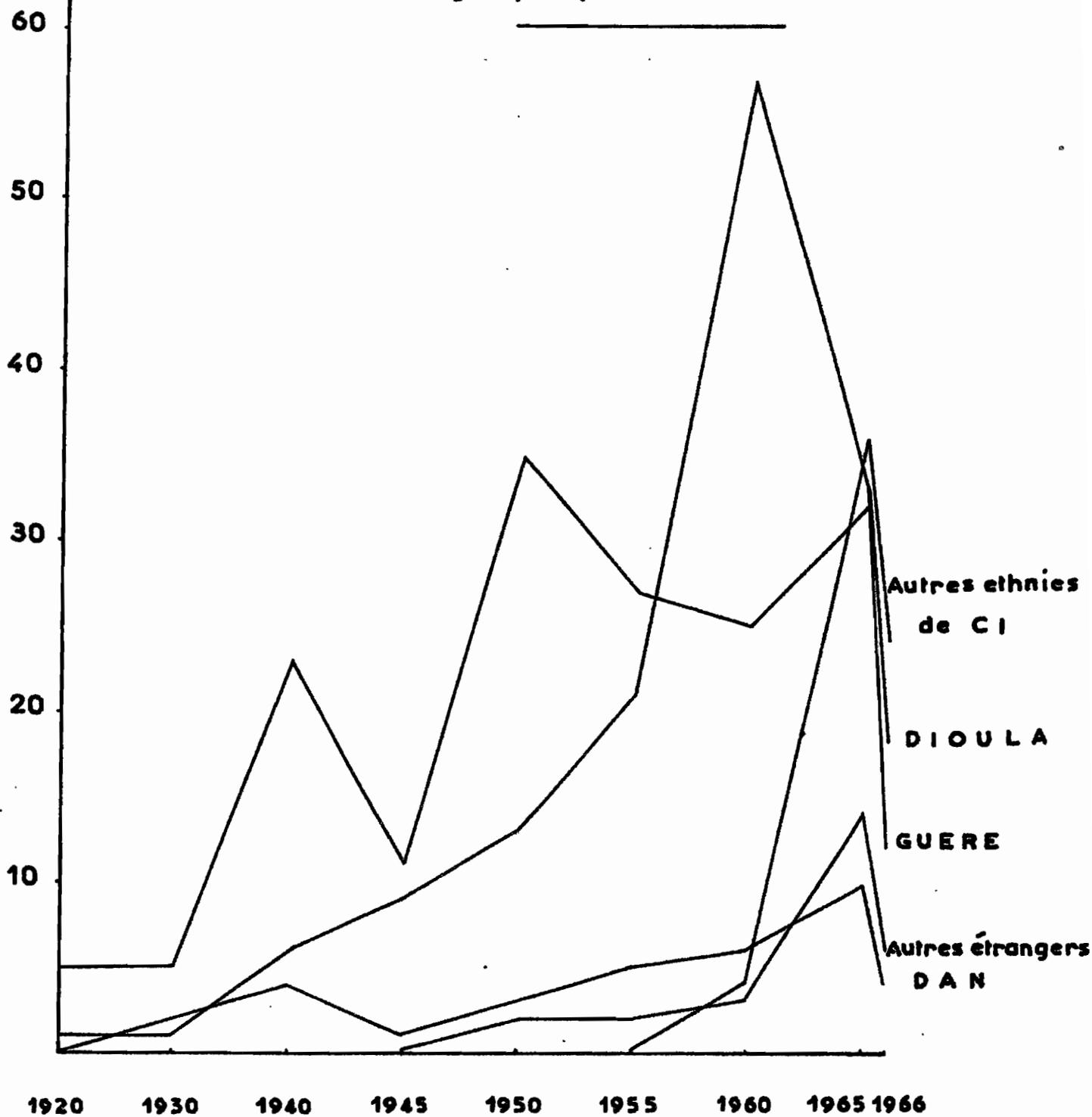
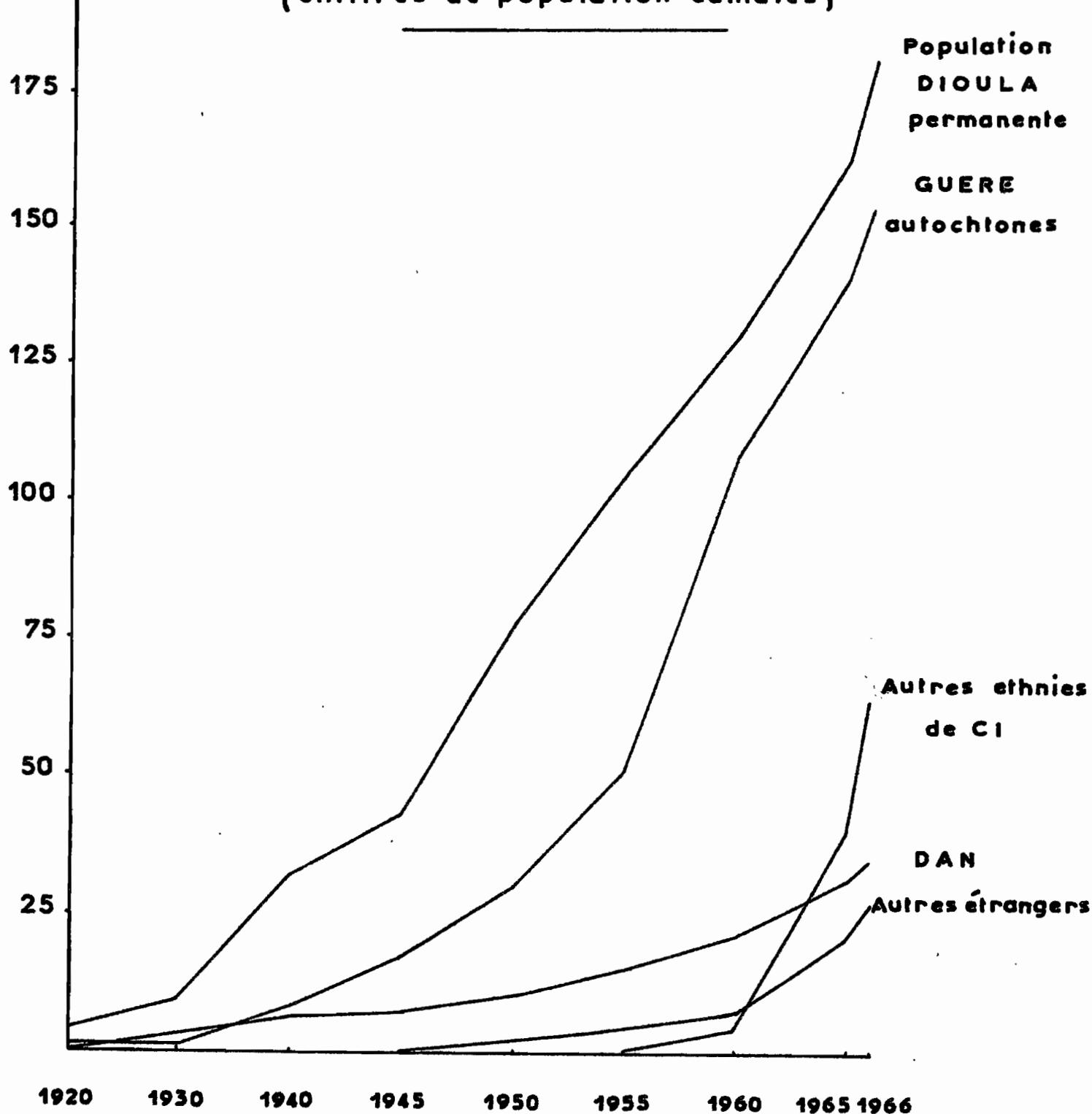


Tableau schématique de l'évolution du  
peuplement de Toulépleu depuis la  
création du poste  
(chiffres de population cumulés)

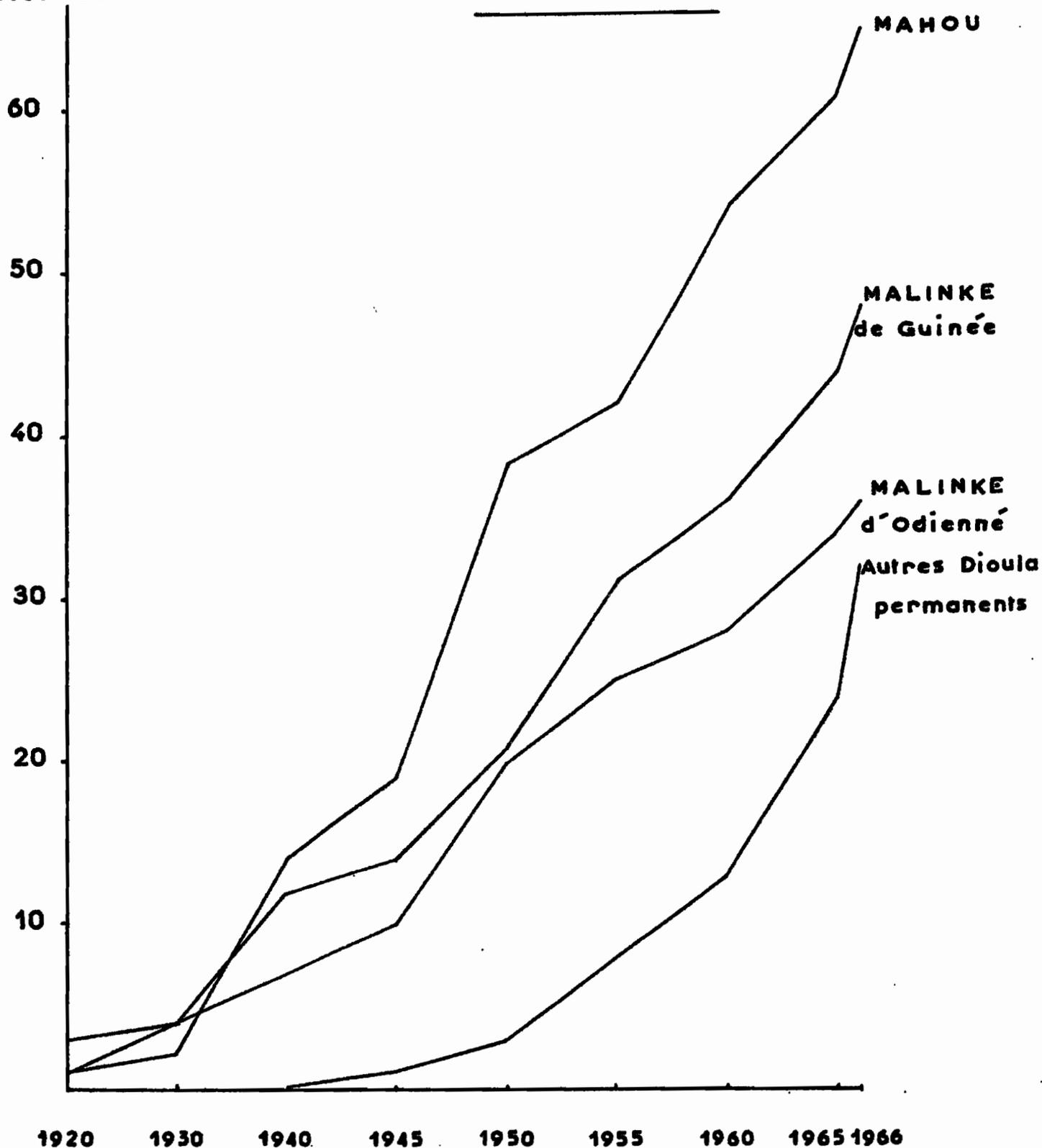
chefs de ménage  
isolés actifs



chefs de ménage  
isolés actifs

Tableau comparatif de l'évolution des  
mouvements d'immigration des groupements

DIOULA permanents



Chapitre 2ème: S T R U C T U R E   D E   L A   P O P U L A T I O N  
E T   M O R P H O L O G I E   S O C I A L E

Nous avons tenté d'analyser, au cours de la longue rétrospection historique du chapitre précédent, le contexte humain et politique qui a entouré la naissance et conditionnée le développement du poste de Toulépléu. Nous allons essayer maintenant de présenter le centre, à la fois de l'extérieur et de l'intérieur, dans ce qu'il a de spécifique par sa structure démographique, sa morphologie urbaine, et son organisation sociale.

## I. LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE

### Introduction : Problèmes de méthodologie

Vu la taille relativement modeste du centre de Toulépleu, nous avons procédé à une enquête démographique exhaustive qui poursuivait un double but :

- obtenir un état complet de la population, nous permettant une analyse quantitative;
- fournir un ensemble de renseignements d'ordres ethno-sociologique et économique, nous ouvrant la voie à une approche qualitative.

Le recensement de la population a été effectué du 3 au 15 janvier 1966 par quatre enquêteurs (1) et nous-même. Il est évident qu'une investigation aussi étalée dans le temps ne peut nous fournir le "cliché instantané" que vise toute enquête démographique. Aussi avons-nous retenu, comme critère de base, dans la détermination de la population faisant effectivement partie de Toulépleu, celui de la résidence. Cette définition restait insuffisante, du fait du caractère bi-morphologique de la résidence de la majorité de la population rurale: le campement de brousse (même le village) et la ville. En effet, quantité de gens n'ont qu'un pied à terre (qui peut d'ailleurs aller jusqu'à une case) à Toulépleu, et déclarent, pour une raison ou pour une autre, y habiter effectivement, et vouloir y être recensés, alors que leur résidence réelle est ailleurs. Aussi nous fallut-il dans chaque cas lever l'ambiguïté et nous en tenir au critère de la résidence effective ou principale. Par conséquent, la population présente au moment de l'enquête, et non effectivement domiciliée à Toulépleu, a-t-elle été considérée purement et simplement comme de passage.

---

(1) Nous tenons à remercier tout particulièrement MM. Jean Bapehi, Victor Zion, Maurice Sow-Kouet et Robert Sonh qui ont participé à cette enquête. Par ailleurs, le travail sur le terrain nous fut particulièrement facilité par la collaboration active des autorités politiques, administratives et coutumières locales, notamment les chefs des différents quartiers Dioula, Dan et Guéré. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Dans un même ordre d'idées, et toujours compte tenu de ce caractère d'étalement dans le temps de l'enquête, il ne nous a pas été possible de saisir d'une manière suffisamment précise et significative l'importance de la population de passage. Les allées et venues permanentes, la fluidité et la mobilité des "visiteurs" ou "étrangers" rendent ce genre d'investigation extrêmement difficile et hasardeuse. Aussi, dans le dépouillement final, avons-nous estimé préférable de ne pas en tenir compte.

Un autre problème nous a été posé par la population scolaire d'origine extérieure et "en pension" à Toulépleu. Deux cas se présentent ici:

- l'élève est entièrement "intégré" au ménage de son tuteur (cas d'enfants pris en charge pour une durée indéterminée par un parent proche, habitant la ville: frère réel ou classificatoire, père ou mère classificatoire, allié, etc... à qui les parents confient définitivement l'éducation de leur fils ou de leur fille);

- l'élève n'est à la charge de son tuteur que pour les besoins réels de la scolarité, et conserve des rapports étroits avec son village d'origine (qu'il rejoint les jeudi et dimanche, et à toute occasion de vacances).

Dans le premier cas, nous avons considéré les élèves comme partie intégrante du ménage du tuteur, et les avons comptés comme tels. Dans le second cas, nous avons recensé les élèves derrière leur tuteur, mais avec la mention "élèves en pension".

Un dernier problème a été constitué par les "éléments flot-tants" de la population (manoeuvres de traite, colporteurs, marabouts...) que nous avons groupés sous la rubrique "isolés", au même titre que les isolés "stables" (veufs, divorcés sans enfants, personnel de maison...). Seulement dans les cas où cela était possible, nous les avons recensés derrière leur employeur, mais au cours du dépouillement nous les avons classés à part.

Les résultats de notre enquête démographique nous permettent d'abord de faire état d'un ensemble de données quantitatives: origine ethno-géographique du peuplement, structure de la population par sexe et par âge, pyramide des âges, fécondité, natalité et mortalité, accroissement naturel et mouvements migratoires; ensuite de procéder à une analyse qualitative: rapport population active - population à charge, structure socio-professionnelle, structure générale des ménages et des isolés.

A. Les données quantitatives.

1. Origine ethno-géographique du peuplement

La population de Toulépleu s'élève au 1er janvier 1966 à 2.992 habitants. Il est possible de distinguer dans cet ensemble une série d'entités définies selon des critères donnés, d'ordres soit géographique, soit ethnique.

a) L'origine géographique

Le tableau N°1 donne une vue d'ensemble du peuplement de Toulépleu, suivant l'origine géographique de la population. Nous avons d'abord, pour une simple raison de clarté et de commodité, réparti l'ensemble de la population en trois groupes principaux:

- population originaire de Côte d'Ivoire
- population africaine d'origine étrangère
- population européenne et libanaise.

L'importance relative de chacun de ces groupes est donnée par le tableau synthétique suivant:

	Population	%
Pop. originaire de C.I.	2.561	85,6
Pop. afric. d'orig.étrang.	416	13,9
Pop. européen.et libanai.	15	0,5
TOTAL..	2.992	100

A l'intérieur de chacun de ces groupes nous avons ensuite tenu compte, pour le premier, de l'origine ethnique des habitants, cette origine impliquant d'elle-même une localisation géographique; pour le second et le troisième, de leur provenance purement géographique. Ainsi la population d'origine étrangère provient-elle de pas moins de 12 pays différents.

b) L'origine ethnique

Nous avons procédé à une analyse détaillée de l'origine ethnique de la population de Toulépleu. Les résultats en sont donnés par le tableau N°2.

Schématiquement ces données peuvent être synthétisées dans le tableau suivant:

	Population	%
GUERE	1.366	45,7
DIOULA	1.105	36,9
DAN	225	7,5
Autres ethnies de Côte d'Ivoire	251	8,4
Autres étrangers africains	30	1
Européens et Libanais	15	0,5
Total	2.992	100

Les principaux groupements constitués, présents à Toulépleu, sont donc suivant leur ordre d'importance:

- le groupement Guéré
- le groupement Dioula (1)
- le groupement Dan.

Parmi les Dioula, les groupes les plus importants sont formés par les Mahou de Touba (420), les Malinké d'Odienné (210) et les Malinké de Guinée (283).

Les autres groupements ethniques représentés sont au nombre de 24.

---

(1) Nous rassemblons ici sous le vocable "Dioula" tous les individus se rattachant à une même communauté de culture, basée sur une unité linguistique, le Bambara, et religieuse, l'Islam. Entrent dans cette catégorie, pour la population de Toulépleu, les groupements ethniques suivants: Malinké, Mahou, Siaka, Haoussa, Peuhl, Bambara, Djimini, Soussou, Ouolof, Batos. Ci-après le schéma détaillé:

1 - Dioula originaires de Côte d'Ivoire:

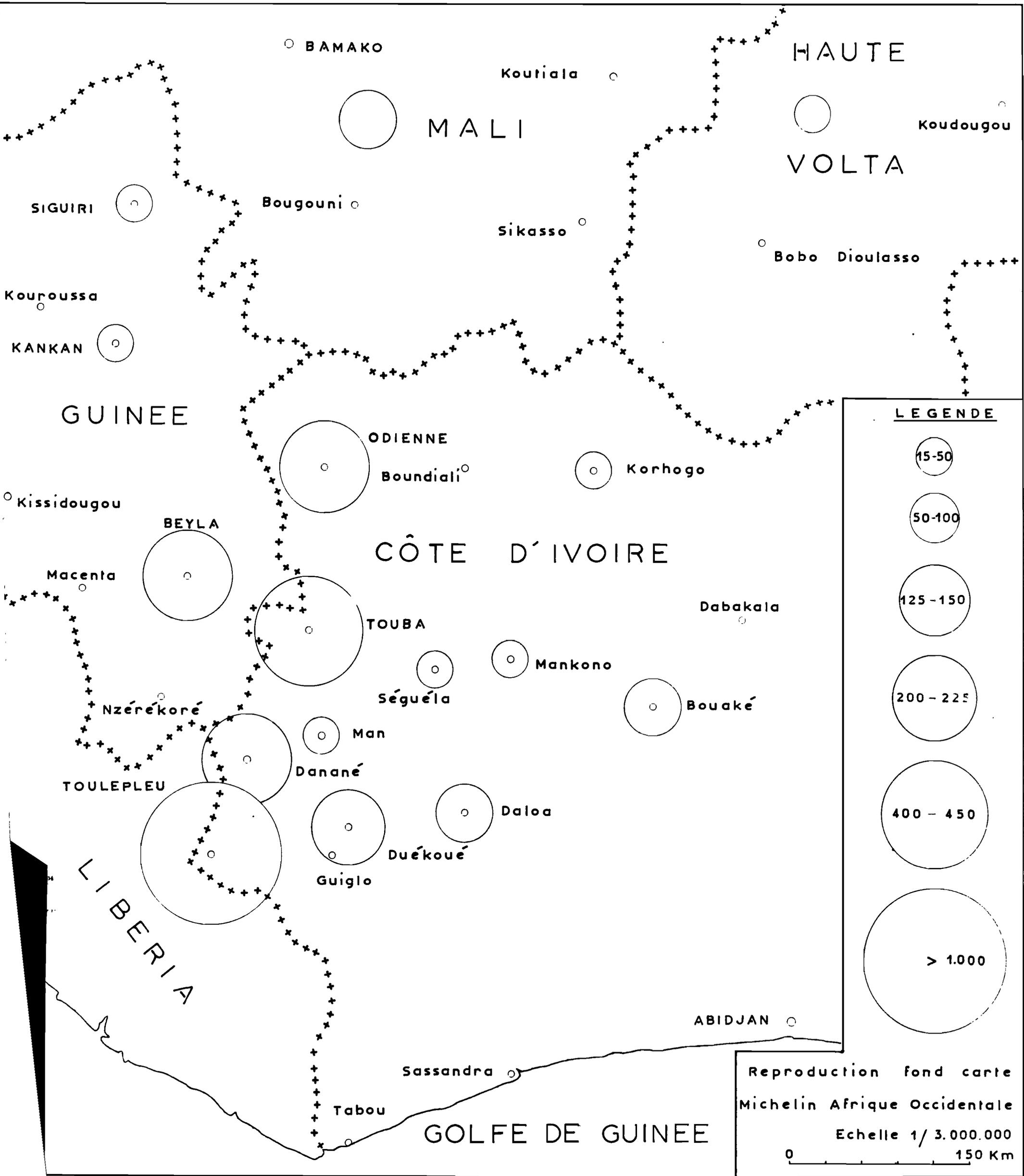
- Malinké (Odienné), Mahou, Siaka et autres	713
- Bambara (Korhogo)	2
- Djimini (Dabakala)	4
Total :	<u>719</u>

2 - Dioula d'origine étrangère:

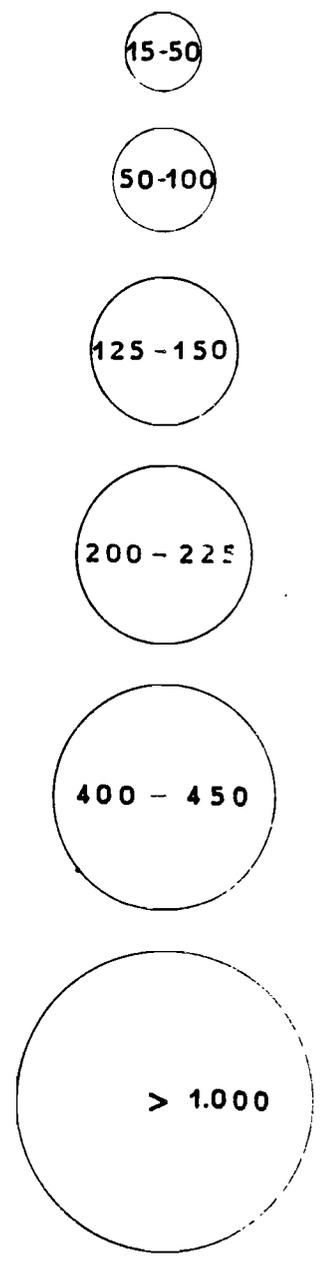
- Malinké (Guinée), Soussou (Conakry) et autres	283
- Malinké (Mali)	63
- Peuhl (Mali, Haute Volta)	26
- Haoussa (Niger, Nigéria)	12
- Ouolof (Sénégal)	1
- Batos (Gambie)	1
Total :	<u>386</u>

Total général : 1.105

ORIGINE du PEUPEMENT de TOULEPLEU au 1/1/1966



LEGENDE



Reproduction fond carte  
 Michelin Afrique Occidentale  
 Echelle 1/3.000.000  
 0 150 Km

Conclusion : Population permanente et population non-permanente.

La classification de la population suivant l'origine géographique ou ethnique ne présente finalement qu'un intérêt restreint. Aussi a-t-il paru indispensable, en vue de nous permettre de constituer des strates réellement homogènes et significatives, de la compléter en faisant appel à un critère plus qualitatif, qui est celui de la fixité ou de la stabilité de la population. Ceci nous amène à répartir l'ensemble des habitants de Toulépleu en deux grandes catégories: la population permanente et la population non permanente.

a) Population permanente: nous entendons par population permanente, ou fixe, à la fois les groupements autochtones (Guéré) et les groupements d'immigration ancienne (Dan, Dioula), qui ont été à l'origine de la création du centre, et qui actuellement y sont implantés d'une manière sinon définitive du moins stable.

Dans la population Dioula d'implantation ancienne nous comptons:

- les Mahou de Touba;
- les Malinké d'origine ivoirienne (Odienné, Mankono et autres);
- les Malinké d'origine guinéenne (Beyla, Siguiri, Kankan et autres);
- les Malinké et les Peuhl d'origine malienne.

b) Population non-permanente: nous entendons par population non-permanente, tous les non-autochtones, d'origine ivoirienne ou étrangère, dont la présence à Toulépleu est soit temporaire (cas des fonctionnaires ou employés du secteur privé), soit saisonnière (cas des manoeuvres Mossi, Sénoufo, Bambara et autres éléments flottants, dont l'activité est essentiellement liée à la traite), soit occasionnelle (colporteurs étrangers), et dont les effectifs sont soumis à un perpétuel remaniement.

Cette nouvelle classification permet la répartition suivante:

	Population	%
1. Population permanente	2.540	84,9
- population Guéré autochtone	1.232	41,2
- population DAN	225	7,5
- population Dioula d'implant.an.	1.083	36,2
2. Population non-permanente	452	15,1
- autres ethnies de Côte d'Iv.	391	13
- autres étrangers ( y compris Européens)	61	2,1
Total	2.992	100

Aussi, pour la suite de notre étude, distinguerons-nous, d'une façon générale, les catégories suivantes:

- population Guéré autochtone
- population Dan
- population Dioula permanente
- population non-permanente (avec, quand cela a pour but de mettre en évidence un phénomène significatif, distinction possible entre "ethnies de Côte d'Ivoire" et "étrangers").

Cette répartition de la population en strates relativement homogènes tient donc compte à la fois des critères ethnique et géographique, et du caractère de fixité et de mobilité de la population. Elle nous paraît la plus significative.

Tableau N°1      Tableau d'ensemble du peuplement de Toulépleu  
( au 1er janvier 1966 )

	Nombre de ménages	Population globale		
		H	F	Total
I. Population originaire de C.I.	345	1.298	1.263	2.561
1. GUERE	166	676	690	1.366
2. MALINKE	108	378	335	713
3. DAN	34	104	121	225
4. Autres ethnies	37	140	117	257
II. Population afric.d'origine étr.	77	225	191	416
1. GUINEE	51	145	138	283
2. MALI	19	49	38	87
3. HAUTE VOLTA	2	14	1	15
4. NIGER	1	4	5	9
5. NIGERIA	1	4	2	6
6. GHANA	1	1	3	4
7. TOGO		1		1
8. DAHOMEY	2	5	4	9
9. SENEGAL		1		1
10. GAMBIE		1		1
III. Population européen. et liba- naise	4	8	7	15
Population totale	426	1.531	1.461	2.992

Tableau N°2 Tableau détaillé du peuplement de ToulépleuI. Population originaire de Côte d'Ivoire

	Nombre de ménages	Population globale		
		H	F	Total
1. GUERE	166	676	690	1.366
a) de TOULEPLEU	151	599	633	1.232
- PEHUA	75	286	302	588
- NIDROU	27	94	103	197
- WELAO	17	65	75	140
- GBAO	4	12	9	21
- MAO	5	30	42	72
- WINLAD	2	8	5	13
- BOO	10	55	45	100
- NEAO	11	41	40	81
- BIAIKDN	2	8	12	20
b) autres	15	77	57	134
- DUEKOUÉ	8	43	30	73
- GUIGLO	4	16	9	25
- BANGOLO	3	18	18	36
2. MALINKE	108	378	335	713
- TOUBA (MAHOU)	66	212	208	420
- ODIENNE	32	122	88	210
- MANKONO (SIAKA)	4	12	18	30
- Autres	6	32	21	53

Tableau N°2 (suite)

	Nombre de ménages	Population globale		
		H	F	Total
3. DAN	34	104	121	225
4. Autres ethnies	37	140	117	257
- ABBEY	1	1	1	2
- ABIDJI	1	3	4	7
- ADIOUKROU		1		1
- AGNI	2	2	3	5
- ATTIE	3	8	10	18
- BAMBARA		2		2
- BAULE	7	34	27	61
- BETE	8	39	38	77
- DIDA	2	8	5	13
- DJIMINI	1	1	3	4
- GOURO	1	2	1	3
- NIABOUA	1	4	5	9
- OUBI	1	3	3	6
- SENOUFU	3	15	6	21
- WOBE	6	17	11	28
Total général C.I.	345	1.298	1.263	2.561

Tableau détaillé du peuplement de TOULEPLEU

II - Population africaine d'origine étrangère

	Nombre de ménages	Population globale		
		H	F	Total
1. GUINEE	51	145	138	283
- BEYLA	28	79	84	163
- SIMANDOUGOU	9	22	27	49
- SIGUIRI	8	16	15	31
- KANKAN	5	21	11	32
- Autres (SOUSSOU...)	1	7	1	8
2. MALI	19	49	38	87
- MALINKE	13	32	31	63
- PEUHL	6	7	1	8
3. HAUTE VOLTA	2	14	1	15
- MOSSI		7		7
- PEUHL		2		2
- BOBO, GOUROUNSI	2	5	1	6
4. NIGER	1	4	5	9
- HADUSSA	1	2	5	7
- TOUBO, BALIBERI		2		2
5. NIGERIA	1	4	2	6
- HADUSSA	1	3	2	5
- YOROUBA		1		1
6. GHANA - ASHANTI	1	1	3	4
7. TOGO - EWE		1		1
8. DAHOMEY - GOUN	2	5	4	9
9. SENEGAL - OUOLOF		1		1
10. GAMBIE - BATOS		1		1
Total général	77	225	191	416

Tableau détaillé du peuplement de TOULEPLEU

III . Population européenne et libanaise

	Nombre de ménages	Population globale		
		H	F	Total
Européens	3	5	6	11
Libanais	1	3	1	4
Total	4	8	7	15

## 2. Structure par sexe et par âge

Le tableau N° 3 donne la répartition de la population par sexe et par âge. Deux phénomènes nous paraissent particulièrement significatifs:

- le pourcentage très élevé de jeunes de moins de 15 ans: 50%, soit la moitié de la population;
- le pourcentage très faible d'adultes de plus de 50 ans; 5,1%. 94,9% de la population a donc moins de 50 ans.

Le taux de masculinité, qui pour la population globale est voisin de 1, évolue normalement. Pour les tranches d'âge comprises entre 0 et 15 ans, les effectifs masculins sont nettement supérieurs aux effectifs féminins (taux moyen de 1,2). A partir de l'âge de 15 ans les proportions sont renversées, le taux de masculinité diminue constamment, et atteint son point le plus bas (0,6) entre 30 et 34 ans. L'équilibre se rétablit entre 40 et 44 ans, puis le taux ne cesse de croître (2,8 entre 55 et 59 ans), et ne retombe à 1 que pour la population de 70 ans et plus.

## 3. Pyramide des âges

Pour respecter les caractéristiques propres à chacune des principales strates de population, telles que nous les avons définies ci-dessus, et dans une perspective de démographie comparative, nous avons été amené à dresser, en plus de la pyramide des âges globale, des pyramides de détail.

Tableau N°3

## Répartition de la population par sexe et par âge

Tranches d'âge	Effectif		Effectif global	en %	Effectifs cumulés	en %	Taux de masculinité
	Hommes	Femmes					
0 - 4	282	211	493	16,5	493	16,5	1,3
5 - 9	300	262	562	18,8	1.055	35,3	1,1
10 - 14	246	193	439	14,7	1.494	50	1,3
15 - 19	130	147	277	9,3	1.771	59,3	0,9
20 - 24	91	137	228	7,6	1.999	66,9	0,7
25 - 29	89	123	212	7,1	2.211	74	0,7
30 - 34	82	143	225	7,5	2.436	81,5	0,6
35 - 39	75	84	159	5,3	2.595	86,8	0,9
40 - 44	67	66	133	4,4	2.728	91,2	1
45 - 49	69	43	112	3,7	2.840	94,9	1,6
50 - 54	32	21	53	1,8	2.893	96,7	1,5
55 - 59	31	11	42	1,4	2.935	98,1	2,8
60 - 64	19	8	27	0,9	2.962	99	2,4
65 - 69	11	5	16	0,5	2.978	99,5	2,2
70 +	7	7	14	0,5	2.992	100	1
Total	1.531	1.461	2.992	100	2.992	100	1,04

a) La pyramide globale

- La pyramide globale (tableau N°4), triangulaire et à base très large, est celle d'une population démographiquement jeune. La base, particulièrement aplatie jusqu'à l'âge de 10 ans, permet de conclure que l'essor actuel est un phénomène récent, dû à une chute spectaculaire, d'une part du taux de mortalité infantile, d'autre part du taux de mortalité des enfants de 1 à 9 ans. L'ouverture du poste médical de Toulépleu en 1953, les efforts du Service des Grandes Endémies, les campagnes de vaccination et de prophylaxie ont certainement contribué à améliorer grandement l'état sanitaire de la population.

- Le déficit masculin entre 15 et 35 ans s'explique en partie seulement par l'émigration temporaire d'une partie de la population active jeune vers la Basse-Côte (Abidjan, Sassandra) ou même la côte libérienne (Monrovia). Ces départs ne sont que partiellement compensés par l'arrivée de migrants saisonniers de la savane du Nord. 35 ans est l'âge-limite de retour au pays. L'équilibre entre population masculine et féminine est relativement rétabli entre 35 et 45 ans, et l'avantage revient définitivement aux hommes au-delà de 45 ans.

b) Les pyramides de détail

- Population Guéré autochtone (tableau N°5): la pyramide des âges de la population Guéré autochtone ne fait qu'accuser avec plus de netteté les caractéristiques de la pyramide globale. Le déficit masculin entre 20 et 45 ans est particulièrement accentué ici. Il n'est à mettre qu'en partie au compte de l'émigration temporaire vers la Basse-Côte, mais est plutôt lié au fait que nombre de Guéré ne viennent vivre à la ville qu'après leur retour (nous verrons que Toulépleu ne joue pas un rôle de ville-étape, de relais dans les migrations: le Guéré qui émigre part directement de son village, sans passer par Toulépleu). Les éléments jeunes préfèrent donc carrément tenter leur chance "au loin".

Ville de TOULEPLEU

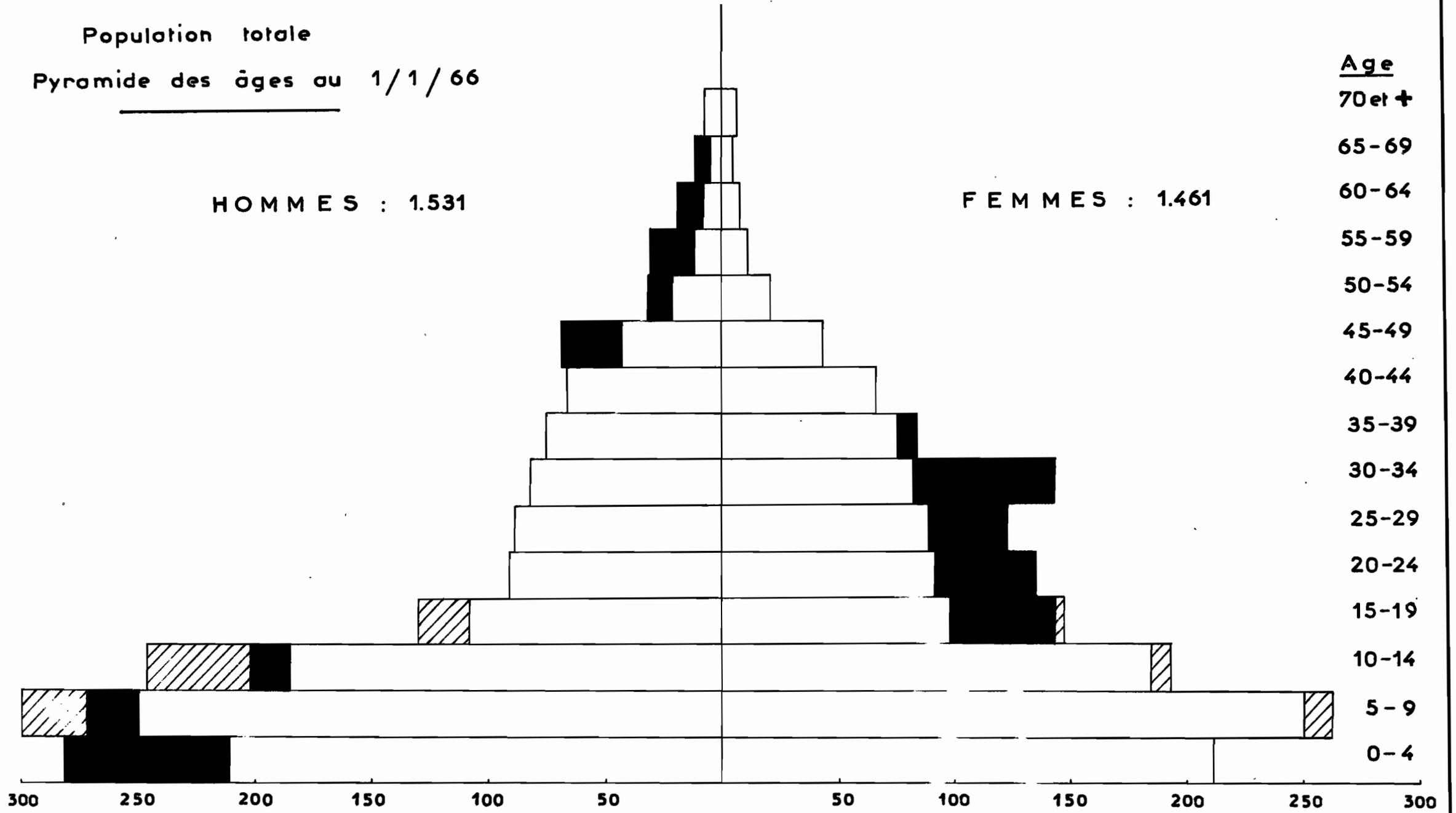
Population totale

Pyramide des âges au 1/1/66

HOMMES : 1.531

FEMMES : 1.461

- Age
- 70 et +
- 65-69
- 60-64
- 55-59
- 50-54
- 45-49
- 40-44
- 35-39
- 30-34
- 25-29
- 20-24
- 15-19
- 10-14
- 5-9
- 0-4



Elèves en pension

Excédent masculin ou féminin par tranche d'âge

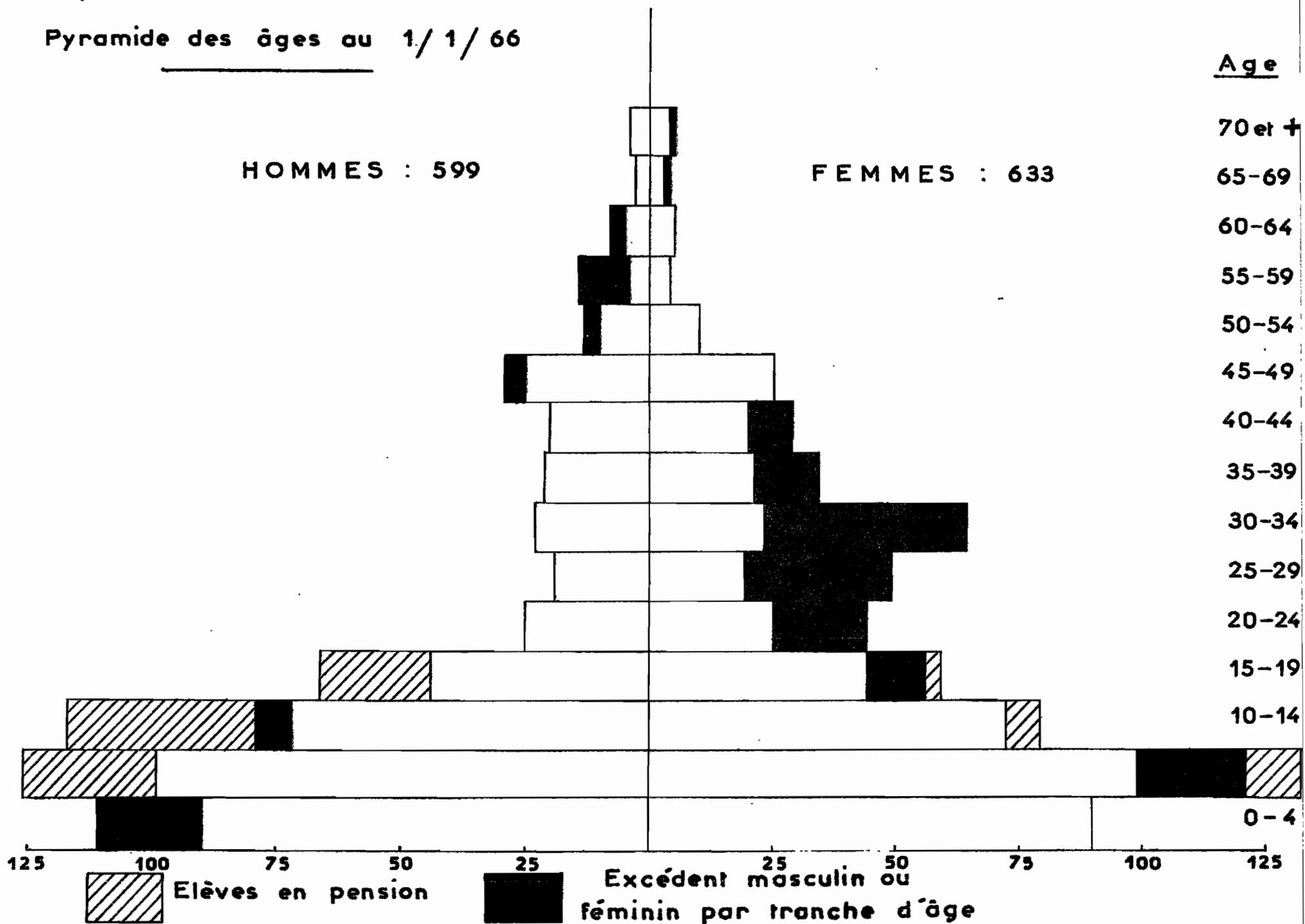
Ville de TOULEPLEU

Population GUERE autochtone

Pyramide des âges au 1/1/66

HOMMES : 599

FEMMES : 633



Ceux qui reviennent, et qui s'installent alors à la ville, appartiennent par conséquent déjà à des classes d'âge supérieures. Ce n'est qu'au-delà de 45 ans que se rétablit l'avantage en faveur des hommes. La base de la pyramide est par ailleurs particulièrement large, du fait de l'importance des élèves en pension.

- Population Dan (tableau n°6): la pyramide des âges de la population Dan ne traduit un excédent important de population féminine que pour les tranches d'âge de 15 à 25 ans. L'excédent est beaucoup plus faible de 25 à 35 ans. Il semble que les migrations temporaires (trou de 15 à 25 ans) affectent relativement moins les Dan que les Guéré.

- Population Dioula permanente (tableau n°7): la pyramide des âges de la population Dioula permanente accuse trois caractéristiques principales:

- + un excédent relativement important de population masculine de 0 à 14 ans;
- + un excédent de population féminine de 15 à 35 ans, mais moins spectaculaire que pour les Guéré autochtones. L'importance de l'émigration temporaire des Dioula n'est que faible;
- + un très net excédent de population masculine à partir de 40 ans, ce qui laisse supposer qu'il y a surmortalité du sexe féminin sur le sexe masculin pour la population de plus de 40 ans.

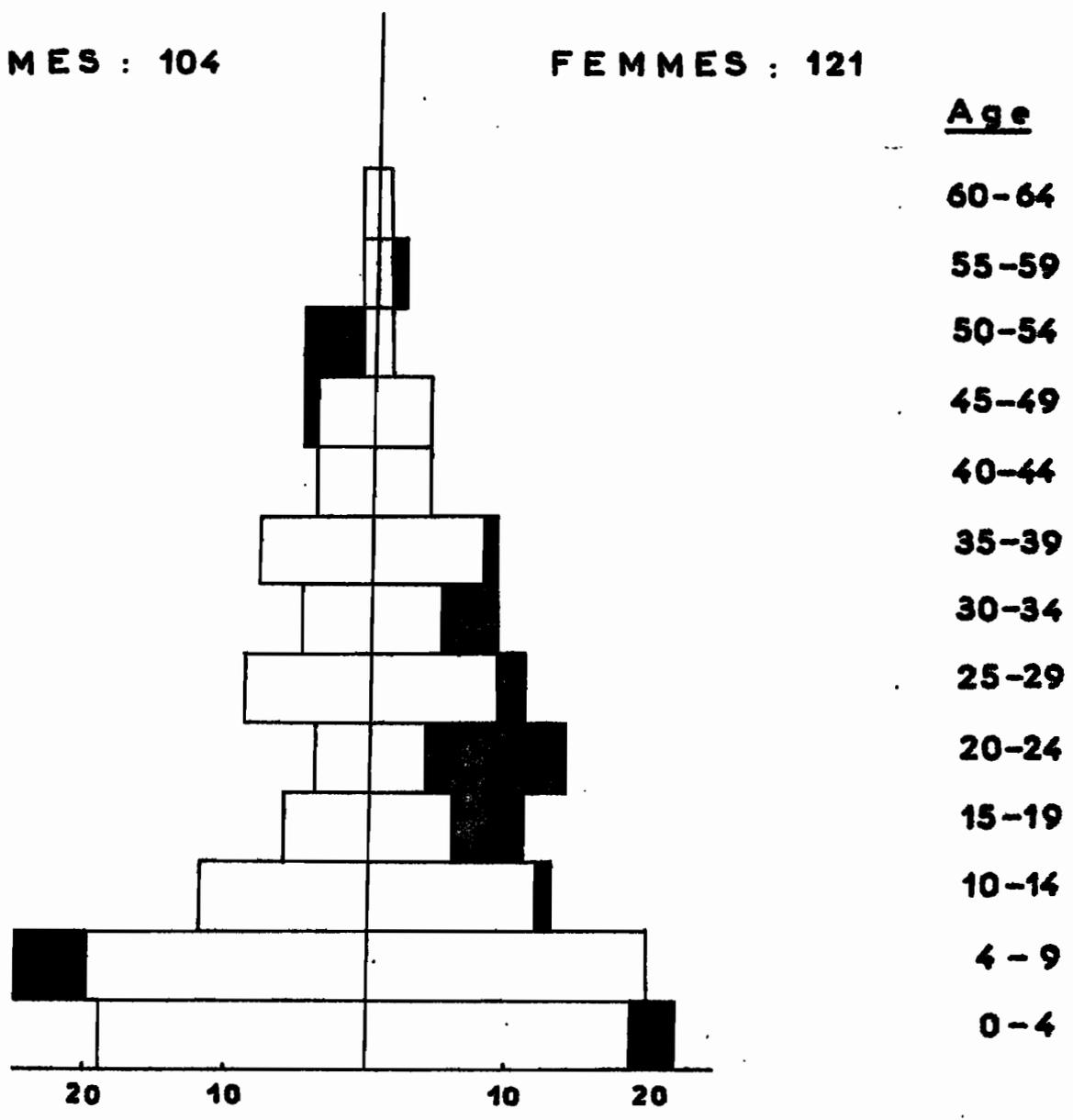
- Population non-permanente (tableau n°8): la caractéristique principale de la pyramide des âges de la population non-permanente est l'excédent important de population masculine de plus de 25 ans: manoeuvres de traite, colporteurs étrangers et autres "flottants", pour la plupart célibataires. L'excédent de population féminine est à imputer au compte des fonctionnaires, jeunes, et pour la plupart polygames. Aucune femme de plus de 45 ans, et aucun homme de plus de 65 ans: ce qui traduit bien le caractère non-permanent de ce groupe.

Population DAN

Pyramide des âges au 1/1/66

HOMMES : 104

FEMMES : 121



■ Excédent masculin ou féminin par tranche d'âge

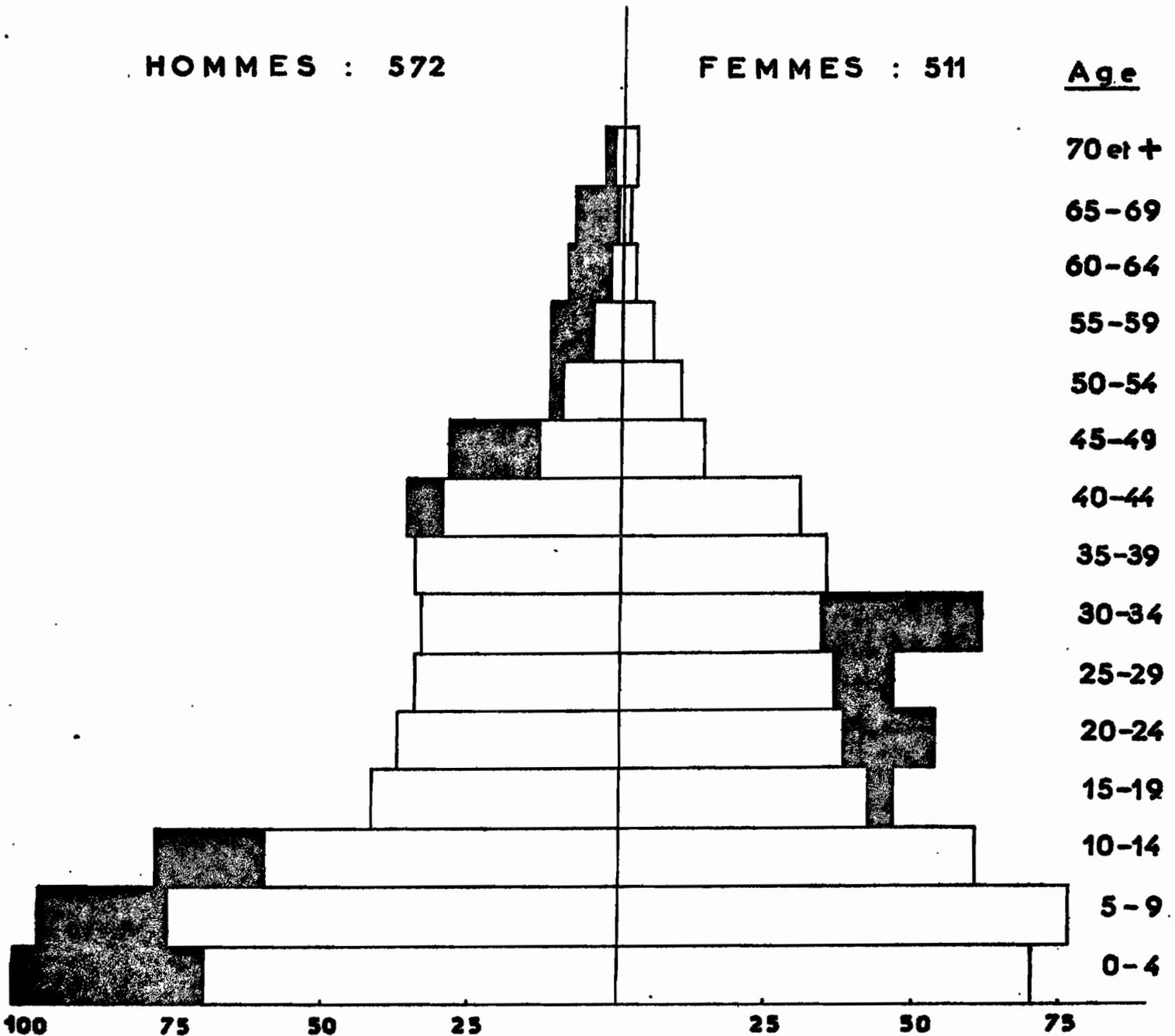
Population DIOULA permanente

Pyramide des âges au 1/1/66

HOMMES : 572

FEMMES : 511

Age

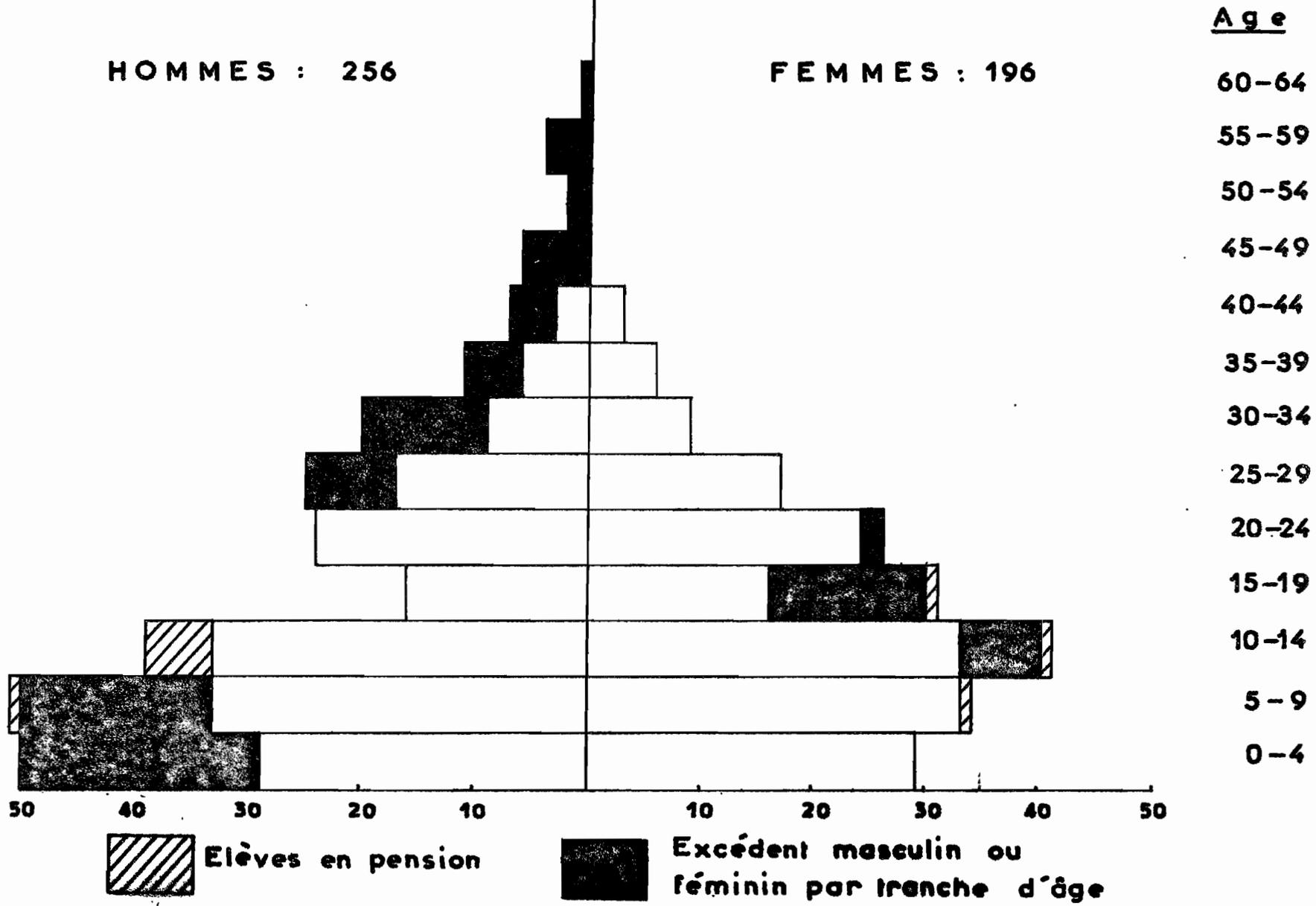


Excédent masculin ou féminin par tranche d'âge

Population non permanente  
 Pyramide des âges au 1/1/66

HOMMES : 256

FEMMES : 196



 Elèves en pension

 Excédent masculin ou féminin par tranche d'âge

### Conclusion

Pour l'ensemble de la population permanente, les différences entre pyramides des âges ne sont donc que faibles. Les tendances principales sont les suivantes:

- excédent féminin important entre 15 et 40 ans, lié essentiellement à la migration temporaire des hommes;
- rétablissement de l'équilibre et excédent masculin à partir de 45 ans, lié à un taux supérieur de mortalité féminine.

Pour la population non-permanente la pyramide des âges traduit la structure même de ce groupe :

- caractère globalement plus jeune de la population;
- importance des célibataires masculins, déficit en femmes, donc moins de naissances et base moins large;
- importance du groupe des fonctionnaires jeunes et, à l'intérieur de ce groupe, importance de la polygamie, qui réduit en partie, du moins jusqu'à 25 ans, le déficit en femmes.

#### 4. Fécondité, natalité et mortalité

Les taux que nous serons amenés à énoncer ci-dessous, notamment en ce qui concerne la mortalité, doivent être considérés avec beaucoup de circonspection. En effet, les Guéré tout particulièrement, pour des raisons d'ordre religieux dont l'analyse déborderait le cadre de cette étude, répugnent à déclarer leurs morts. Malgré les mesures énergiques de l'administration, qui inflige une amende de 2.000 Francs à tout chef de ménage qui n'a pas déclaré dans un délai de 15 jours le décès survenu dans son foyer, les feuillets de l'Etat-Civil restent désespérément vierges (14 décès déclarés pour 1965, dont 3 enfants de moins d'un an!). Et notre enquête elle-même n'a été qu'à peine plus heureuse en ce domaine: 23 décès déclarés (dont 9 enfants de moins d'un an). Nous verrons plus loin quelles conclusions il convient d'en tirer.

##### a) Le taux de fécondité effective

- Le taux de fécondité effective (rapport entre les naissances vivantes et le nombre de femmes de 15 à 49 ans) s'établit, pour les quatre groupes de population, comme suit:

	Total naissances vivantes	Nombre de fem- mes de 15 à 49 ans	Taux de fécon- dité effecti- ve
Guéré autochtones	52	264	197 ‰
DAN	7	52	135 ‰
Dioula permanents	44	272	162 ‰
Pop.non-permanente	23	81	259 ‰
Total	126	669	188 ‰

- Le taux de fécondité effective pour l'ensemble de la population, 188 ‰, est relativement faible, comparé au taux de fécondité de 248 ‰ établi par l'enquête sur le 1er secteur agricole de Côte d'Ivoire en 1958. Il soutient la comparaison avec les taux d'autres populations: Guinée (centres) en 1955: 185; vallée du Niger au Soudan en 1957: 197; République Centrafricaine en 1957: 149 (1).

- Comment expliquer la différence considérable de taux entre Dan et population non-permanente ? Nous avons déjà souligné que la population non-permanente était à base de ménages de fonctionnaires, jeunes (majorité de femmes de moins de 35 ans, et absence totale de femmes de plus de 45 ans). Dans ces conditions il est normal que pour un groupe de femmes jeunes, le taux de fécondité soit plus élevé que pour un groupe où entrent des femmes plus âgées. Pour la population Dan, il est tout simplement possible que l'échantillon, vu sa taille réduite, ne soit pas significatif. Mais une autre raison nous semble plus convaincante: au moment de l'enquête sur le terrain, la population féminine du groupe Dan nous est apparue comme particulièrement "affaiblie" physiquement (nombre élevé de femmes présentant des infirmités diverses). Il est très probable qu'il y ait une relation de cause à effet entre cet état de débilité partielle et le taux de fécondité particulièrement faible.

b) Le taux de natalité

- Le taux de natalité (rapport entre naissances vivantes et population totale) est donné, pour les différentes strates, par le tableau suivant:

---

(1) Source: Revue "Population", juin-juillet 1960.

	Total naissances	Population totale	Taux de natalité (‰)
Guéré autochtones	52	1.232	40,6
DAN	7	225	31,1
Dioula permanents	44	1.083	40,6
Pop.non-permanente	23	452	50,9
Total	126	2.992	42,1

- Le taux de natalité global de 42,1 ‰, comme le taux de fécondité, peut être considéré comme relativement faible (59 ‰ pour le 1er secteur agricole de Côte d'Ivoire en 1958).

- Le taux particulièrement bas du groupe Dan, 31,1 ‰, et le taux relativement élevé de la population non permanente, 50,9 ‰, sont à rattacher aux facteurs déjà évoqués ci-dessus.

- Il convient de souligner l'équilibre parfait entre les taux de natalité des Guéré autochtones et de la population Dioula permanente: 40,6 ‰ .

#### c) Les taux de mortalité

- Nous avons déjà évoqué les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés pour l'obtention de données satisfaisantes en ce qui concerne la mortalité. Les conceptions religieuses liées à la mort, le mystère qui plane sur ses causes et ses conséquences, soustraient au maximum le défunt à la "chose publique". Aussi les chiffres que nous avons pu obtenir n'ont-ils qu'une valeur indicative, et ne peuvent-ils, en aucun cas, donner lieu à l'établissement de taux. Les seuls éléments peut-être valables sont ceux relatifs à la mortalité infantile. Les données sont les suivantes :

	Total décès	Mortalité infantile	Taux de morta- lité infantile (%)
Guéré autochtones	14	7	135
DAN	5		
Dioula permanents	4	2	46
Pop. non permanente			
Total	23	9	71

- Le taux de mortalité infantile (rapport entre le total des décès des enfants de moins d'un an et le total des naissances de l'année) de 71 %, très bas, ne nous semble cependant pas dénué de toute vraisemblance. En effet la majorité des femmes de Toulépleu non seulement se présentent à des visites prénatales régulières et accouchent à la maternité (71% des naissances enregistrées) dans des conditions excellentes (il existe à Toulépleu un médecin européen et une sage-femme diplômée), mais encore disposent d'éventuels soins médicaux après la naissance - et y recourent abondamment. Dans le cas de la population Dioula permanente, le taux de mortalité infantile de 46% nous apparaît cependant comme anormalement faible, et ne nous semble pas pouvoir être retenu. Quant au taux de 135 % de la population Guéré autochtone, il est certainement proche de la réalité.

- Si nous passons maintenant au taux de mortalité générale, le chiffre de 23 décès, pour une population d'environ 3.000 habitants, n'est absolument pas vraisemblable (taux de 7,7 %). Cependant, compte tenu de la structure démographique de la population de Toulépleu, de la chronologie de son implantation, et de la nature même du peuplement, le taux de mortalité générale doit être relativement faible. Nous avons vu que la pyramide des âges était celle d'une population particulièrement jeune. Ce caractère se trouve encore accentué par le fait que le peuplement de Toulépleu

s'est principalement effectué par immigration d'éléments extérieurs, ivoiriens ou étrangers, jeunes, et ceci en grande majorité après 1950 seulement (cf. ci-dessus le tableau chronologique du peuplement de Toulépleu). La population n'a donc pas encore eu le temps de vieillir. Par ailleurs il faudrait connaître l'importance numérique des vieux qui retournent finir leurs jours dans leur village d'origine. Ce mouvement existe certainement, mais il est difficile à saisir. Il faut enfin tenir compte également de l'existence du Poste Médical de Toulépleu, qui a grandement contribué à l'amélioration du niveau sanitaire général de la population.

- Aussi, compte tenu de tous ces éléments, le taux de mortalité générale ne doit-il guère être supérieur à 15 ‰. C'est ce chiffre que nous retiendrons en dernière approximation.

## 5. Accroissement naturel et mouvements migratoires

### a) Taux d'accroissement naturel

- Si nous retenons un taux de mortalité de 15 ‰, nous pouvons estimer qu'il y a eu en 1965, pour l'ensemble de la population de Toulépleu, environ 45 décès (à peu près le double de ceux déclarés effectivement).

- Par ailleurs, compte tenu de la mortalité infantile, le nombre des enfants nés en 1965 et encore en vie au 1er janvier 1966 s'élève à 117.

- L'excédent des naissances sur les décès se chiffre donc, pour l'année 1965, à 72. Ceci nous donne un taux d'accroissement naturel de 2,4% environ. Ce taux est nettement inférieur à celui établi en 1958 par l'enquête sur le 1er secteur agricole de Côte d'Ivoire, et qui est de 3,1% .

### b) Mouvements migratoires

- S'il nous a été possible de saisir facilement le mouvement d'immigration vers Toulépleu, nous ne possédons à peu près aucun élément sur les courants d'émigration de la ville vers d'autres centres de la Côte d'Ivoire. Les seuls renseignements que nous avons pu obtenir quant aux "sorties" ont trait à la population scolaire et aux "apprentis", et encore ne sont-ils que fragmentaires. Il est en réalité extrêmement difficile, sinon impossible, de saisir pour une année donnée tous les départs de la ville. Ce sont là pourtant des données fondamentales qui seules permettraient de savoir dans quelle mesure la ville est un relais entre la brousse et des centres urbains plus importants. En dépit de notre peu d'information, il nous semble cependant possible de prétendre, en ce qui concerne Toulépleu, que cette fonction de relais est quasi-inexistante. En effet, il est d'une part établi que le mouvement d'immigration est très nettement supérieur au mouvement d'émigration (cf. ci-dessus les graphiques relatifs à la mise en place

du peuplement). D'autre part il est rare que ce soit le hasard qui mène les immigrants vers Toulépleu, surtout s'ils ne comptent faire de leur séjour qu'une étape d'une migration plus lointaine: de par sa position géographique même, Toulépleu n'a pas une vocation de ville-étape (jusqu'à l'ouverture de la route du Libéria, en 1962, Toulépleu pouvait être considéré, selon les propres termes d'un administrateur en 1961, comme une "ville-terminus"(1). Il fallait donc être motivé par des raisons bien précises pour venir s'installer dans un centre aussi isolé. L'immigration a d'ailleurs toujours gardé un caractère régional, voire familial: Mahou de Touba, Simandougou de Beyla, Malinké d'Odienné, Siaka de Mankono. Elle ne s'est jamais faite d'une manière anarchique. Il a donc existé de tous temps des structures d'accueil, qui régularisaient et canalisait les courants. On pourrait presque dire que nous avons affaire ici à une migration contrôlée, dirigée depuis Toulépleu même, en fonction des besoins et des possibilités du moment. Toute arrivée non souhaitée risquerait en effet de devenir une charge pour la communauté et romprait l'équilibre.

Le tableau n°9 donne par groupements principaux et par activité professionnelle l'état de l'immigration à Toulépleu en 1965. Si nous éliminons les fonctionnaires, qui avec leurs familles représentent un total de 124 personnes, et qui ne font que remplacer d'autres fonctionnaires, l'immigration effective s'élève quand-même à 39 chefs de ménage et isolés actifs, soit un total, avec familles, de 98 individus. Par activité professionnelle ces nouveaux arrivés se ventilent comme suit :

Manoeuvres agricoles	12
Services divers	10
Artisans	8
Salariés du commerce	4
Commerçants	2
Agriculteurs indépendants	2
Ancien combattant-retraité	1

---

(1) Lancina Konaté. Rapport politique pour l'année 1961.  
Archives de Toulépleu.

Tableau n° 9

## Immigration à TOULEPLEU pour l'année 1965

( Chefs de Ménage + isolés actifs )

	Activité professionnelle								Total	Total avec famil.
	Commer- ce	Salar. Com.	Agric. Indép.	Manoeu Agric.	Arti. sans	Fonc- tion.	Anc. Comba.	Serv. divers		
Guéré autochtones		1	1		1	2	1	6	12	43
DIOULA	1	1	1	6	3	5		1	18	41
DAN		2			1			1	4	14
Autres ethnies de C.I.				6	1	16		1	24	112
Autres étrangers	1				2	2		1	6	12
Total	2	4	2	12	8	25	1	10	64	222
Total avec famille	14	14	14	12	14	124	3	27	222	222

Il est possible que l'émigration atteigne 25 % environ du mouvement d'immigration, mais guère plus. Nous avons vu que les Dioula ne font guère de Toulépleu une ville-étape. Les Guéré, quant à eux, émigrent directement du village vers la Basse-Côte, sans passer par Toulépleu. Pour 1965 nous avons noté 14 départs, dont 9 "scolaires" (enseignement secondaire notamment) et 5 artisans. Les destinations sont variées: Abidjan, Bouaké, Gagnoa, Man, Odienné....

Conclusion: Taux d'accroissement annuel

Aussi, compte tenu d'une part des données précises, d'autre part des estimations, peut-on évaluer l'accroissement par apport migratoire à 70 individus environ par an. L'accroissement annuel total serait donc voisin de 140, ce qui représente un taux de 4,7%. Si ce taux est amené à se maintenir, la population de Toulépleu dépassera les 5.000 habitants d'ici 1980.

## B . LES DONNEES QUALITATIVES

### I. Population active et population à charge

Nous entendons par population active l'ensemble des individus, hommes et femmes, qui exercent d'une manière permanente un métier ou une activité déterminés, ou disposent d'un revenu connu. Cette définition recouvre une réalité à la fois plus facilement déterminable et observable que le concept d'"unité budgétaire".

Pour l'ensemble de la population de Toulépleu, la population active s'élève au 1er janvier 1966 à 586 personnes: 544 hommes et 42 femmes.

#### a) Répartition ethno-géographique

Le tableau n°10 nous donne l'état comparatif par groupements ethno-géographiques de la population active. La population Dioula permanente vient largement en tête, avec 44,7% du total des actifs. Ceci est surtout dû à la part importante que représente l'activité commerciale des femmes Mahou. Ensuite vient la population Guéré autochtone, avec 29,2% seulement. Les autres ethnies se partagent les 26,1% qui restent.

#### b) Population active et population totale

Bien plus significative est la comparaison entre population active et population totale. Elle est donnée par le tableau n°11. Les Guéré autochtones, qui constituent en chiffres absolus 41,2% de la population, ne disposent que de 29,2% du total des actifs. Par contre les Dioula permanents, qui ne représentent que 36,2% des habitants de Toulépleu, comptent 44,7% des actifs. Pour les Dan et les autres ethnies de Côte d'Ivoire, les pourcentages respectifs de population active et de population totale sont équilibrés. Les "autres étrangers" comptent par contre un pourcentage d'actifs 2,5 fois supérieur à celui de leur population.

Tableau n°10

Population active totale de TOULEPLEU  
( répartition ethno-géographique )

Groupement ethno-géographique	Effectifs actifs			%
	H	F	Total	
Guéré autochtones	166	5	171	29,2
DAN	43	3	46	7,8
( MAHOU	86	20	106	18,1
( MALINKE - Odienné	46	2	48	8,2
( MALINKE - Guinée	64	2	66	11,2
( Autres Dioula perman.	40	2	42	7,2
Total Dioula perman.	(236)	(26)	(262)	(44,7)
Autres ethnies de C.I.	69	8	77	13,2
Autres étrangers	30		30	5,1
Total	544	42	586	100

Tableau n° 11

Population active et population totale:

Tableau comparatif par ethnie.

-----

Groupement ethno-géographique	Popul. active	%	Popul. totale	%
Guéré autochtones	171	29,2	1.232	41,2
DAN	46	7,8	225	7,5
Dioula permanents	262	44,7	1.083	36,2
Autres ethnies de C.I.	77	13,2	391	13
Autres étrangers	30	5,1	61	2,1
Total	586	100	2.992	100

c) Population active et population susceptible de travailler

Une autre comparaison nous paraît particulièrement significative: celle entre population active et population susceptible de travailler. Elle permet d'une manière du moins approximative et grossière de calculer le taux d'emploi.

Si nous admettons que la population susceptible de travailler est constituée par l'ensemble des hommes de 15 à 65 ans, et par les femmes de 15 à 50 ans, nous obtenons, pour Toulépleu, les chiffres suivants:

- hommes : 685;

- femmes : 743.

De ces chiffres, il convient de défalquer, pour les deux sexes, la population scolaire de plus de 15 ans. Celle-ci s'élève pour les garçons à 87, pour les filles à 35. La population susceptible de travailler s'établit alors comme suit:

- hommes : 598;

- femmes : 743.

Si nous soustrayons maintenant de ces chiffres la population effectivement active, nous obtenons les résultats suivants:

- hommes :  $598 - 544 = 54$ ;

- femmes :  $708 - 42 = 666$ .

Pour la population féminine ces chiffres n'ont pas grande signification, étant donné que notre définition de l'"actif" n'a tenu aucun compte du secteur "autosubsistance". Or la plupart des femmes (sauf celles des fonctionnaires), comme nous le verrons ultérieurement, cultivent une parcelle de riz, et ont par conséquent une activité productive. Mais celle-ci échappe à l'économie marchande.

Pour la population masculine par contre ces données ont une portée autrement importante. Le chiffre de 54 représente la partie inemployée de la population active, en d'autres termes les chômeurs .

La population masculine susceptible de travailler (total : 685) peut donc être finalement répartie comme suit :

- Population active:	544 soit 79,4 %
- Scolaires de plus de 15 ans:	87 soit 12,7 %
- Chômeurs:	54 soit 7,9 %

Le taux d'emploi théorique est donc voisin de 80%. Mais seule une enquête approfondie sur les temps de travaux pourrait nous dire si ce taux est effectif, où si à l'intérieur il existe, comme cela est fort probable, une part importante de sous-emploi.

#### d) Population active et population inactive

Il nous a semblé intéressant de calculer, pour les différents groupements ethno-géographiques, quels étaient d'une part le rapport actifs/inactifs (c'est-à-dire le nombre de personnes à charge de chaque actif), d'autre part le rapport actifs/ménages (c'est-à-dire le nombre d'actifs par ménage). Les résultats sont donnés par le tableau n° 12. Il est significatif de noter qu'un actif Guéré a en moyenne 6,2 personnes à charge, alors que l'actif Dioula n'en a que 3,1. De même, le nombre moyen des actifs par ménage est de 1,1 pour les Guéré, de 1,5 pour les Dioula permanents et les autres ethnies de Côte d'Ivoire, et grimpe à 2,7 pour les autres étrangers.

Conclusion - La répartition de la population active et son importance par rapport à la population totale, traduisent, pour les différents groupements, la spécificité de leur degré d'intégration à la vie urbaine :

Tableau n° 12

Population active et population inactive

Groupements ethno-géographiques	Popul. active	Popul. totale	Popul. inactiv	Actifs		Nbre ménages	Actifs ménage
				Inacti.			
Guéré autochtones	171	1.232	1.061	6,2		151	1,1
DAN	46	225	179	3,9		34	1,4
Dioula permanents	262	1.083	821	3,1		178	1,5
Autres ethnies C.I.	77	391	314	4,1		52	1,5
Autres étrangers	30	61	31	1		11	2,7
-----							
Total	586	2.992	2.406	4,1		426	1,4

- la population Guéré autochtone, faiblement intégrée - à l'exception de quelques anciens combattants et fonctionnaires - reste une population de paysans, dont le mode de vie demeure en tous points identique à celui du village;

- la population Dioula permanente, solidement intégrée, constitue le moteur de la vie urbaine. Elle détient pratiquement les rênes de toute la vie économique et commerciale;

- les fonctionnaires enfin, qui forment une population urbaine par définition, quoique psychologiquement peu intégrés, représentent, de par leur pouvoir d'achat et leur "esprit" les véritables promoteurs de l'activité de la ville.

## 2. Structure socio-professionnelle

Le système de classification que nous avons utilisé peut faire l'objet de nombreuses critiques, mais il a essayé, autant que cela se peut, de tenir compte à la fois de la nature réelle de chaque activité et du type de revenu qu'elle entraîne. Nous avons par ailleurs tenté de respecter la classique présentation par "secteurs" (primaire, secondaire, tertiaire), mais en prenant le soin de préciser chaque fois ce que nous y incluons.

### a) Répartition de la population active totale par profession et par ethnie

Le tableau n° 13 donne d'une façon détaillée la répartition de la population active totale par profession et par ethnie.

Les grandes catégories d'activité retenues sont les suivantes: agriculture, artisanat, commerce et transports, administration, services. A l'intérieur de chacune de ces catégories nous avons différencié au maximum la nature des activités. Ainsi pour l'arti-

Répartition de la population active totale par profession  
et par ethnie

( Tableau détaillé )

Profession	Ethnie	Guéré autoch.	DAN	Dioula perma.	Autres eth. CI	Autres étrang.	Total
Agriculteurs indépendants		68	6	84	2		160
Agriculteurs non indépendants		5	1	7			13
Manoeuvres agricoles			1	28	10	7	46
Bergers				2			2
-----							
Artisans liés à 1 act. de transf.							
- maçons		7	3	2			12
- menuisiers		11	2				13
- charpentier		1					1
- ferrailleur		1					1
- forgerons				4			4
- tailleurs - couturières		7	2	8	6	1	24
- bijoutier				1			1
- cordonniers				3			3
- tisserands				1		1	2
- boulangers				2			2
- bouchers				7		2	9
-----							
Commerçants indépendants		3	3	78		8	92
Transporteurs indépendants				8			8
Salariés du commerce							
- gérants				1	1	1	3
- boutiquiers		1	1	4	3	1	10
- acheteurs		3					3
- chauffeurs		6	3	9	3		21

à suivre ...

Tableau n° 13 (suite et fin)

Autres salariés du secteur privé	1	1		1	2	5
Fonctionnaires	18	4	8	44	1	75
Manoeuvres administratifs	3	8	1	1		13
Pensionnés militaires (A.C)	14	1				15
Artisans producteurs de services						
- mécaniciens	6	4		3		13
- réparateur -radio				1		1
- réparateur -montres					1	1
- photographes	1	1			1	3
- blanchisseurs	1		1			2
- coiffeurs				1	1	2
- restaurateurs	3		1			4
Gens de maison	7	1		1	1	10
Services divers (Agts du culte, PDCI)	4	4	2		2	12
TOTAL	171	46	262	77	30	586

Tableau n° 14

Répartition de la population active totale  
par secteur professionnel et par ethnie :

( tableau synthétique )

-----

Secteur professionnel	Guéré autoch.	DAN	Dioula perma.	Autres eth.CI	Autres étrang.	Total
Agriculture	73	8	121	12	7	221
Artisanat lié à une activité de transformation	27	7	28	6	4	72
Commerce et transports	13	7	100	7	10	137
Administration publique et privée	36	14	9	46	3	108
Artisanat producteur de services	11	5	2	5	3	26
Services divers	11	5	2	1	3	22
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>	<b>46</b>	<b>262</b>	<b>77</b>	<b>30</b>	<b>586</b>

sanat nous avons été amenés à distinguer entre artisanat lié à une activité de transformation (secteur secondaire) et artisanat producteur de services (rattaché au tertiaire). Pour le commerce nous avons séparé les commerçants indépendants des salariés du commerce, etc...

Par agriculteurs non indépendants nous entendons tous les individus non propriétaires qui travaillent, sans forme de contrat spécial (ce qui les distingue des manoeuvres agricoles), pour le compte d'un membre de la famille, chef de lignage ou aîné.

Le tableau n° 14 présente d'une manière synthétique la répartition de la population active totale par secteur professionnel et par ethnie. Les données les plus significatives en sont les suivantes:

- prépondérance de la population Dioula permanente à la fois dans le secteur agricole et le commerce;
- part fondamentale de l'agriculture dans les activités de la population Guéré autochtone ;
- rôle primordial des Dioula permanents et des Guéré autochtones dans le domaine de l'artisanat;
- part prépondérante des "autres ethnies de Côte d'Ivoire" et importante des Guéré autochtones dans l'administration publique et privée.

b) Répartition de la population active par statut et par secteur .

Le tableau n° 15 donne la répartition de la population active par statut et par secteur.

Tableau n° 15

Répartition de la population active par statut et par secteur

Secteur	Statut	Indépendants	Non indépendants, salariés et manoeuvres	Total	% par activité profes.	% par secteur
	Activité professionnelle					
! Primaire	! Agriculture	! 160	! 61	! 221	! 37,7	! 37,7
! Secondaire	! Artisanat lié à une activité de transformation	! 72	!	! 72	! 12,3	! 12,3
! Tertiaire	! Commerce et transports	! 100	! 37	! 137	! 23,3	! 50
	! Administ. publi. et privée	!	! 108	! 108	! 18,4	
	! Artisanat prod. de servi.	! 26	!	! 26	! 4,4	
	! Services divers	!	! 22	! 22	! 3,9	
	TOTAL	358	228	586	100	100
		61%	39%	100%		

- Par statut: 61% des actifs sont indépendants; 39% "non indépendants", salariés et manoeuvres. Si nous défalquons de cette dernière catégorie les agriculteurs non indépendants (13), qui, comme nous l'avons déjà remarqué, ne font pas l'objet d'un mode de rémunération précis, nous obtenons le nombre total de salariés pour l'ensemble de la population. Il s'élève à 215, soit 36,5% du total des actifs. Leur importance respective est la suivante:

Fonctionnaires:	75 soit 34,9 %
Manoeuvres agricoles (+ bergers):	48 soit 22,4 %
Salariés du commerce:	37 soit 17,2 %
Gens de maison et services divers:	22 soit 10,2 %
Pensionnés militaires:	15 soit 6,9 %
Autre salariés du secteur privé:	5 soit 2,4 %

Par "autres salariés du secteur privé" nous entendons ici essentiellement les enseignants des écoles privées (missions catholique et protestante). Nous les avons assimilés à l'Administration (Administration publique et privée).

- Par secteur: importance du primaire (37,7%), présence faible du secondaire (12,3%), gonflement du tertiaire (50%).

La place importante que tient l'agriculture au niveau d'une ville comme Toulépleu est caractéristique de la structure profondément rurale qui continue à être celle de ce centre. Cette part du primaire est encore accrue si nous ajoutons que 36 actifs classés comme artisans ou commerçants se livrent également à des activités agricoles diverses. L'agriculture touche donc en réalité environ 44% de la population.

Le secteur secondaire, représenté par l'artisanat lié à une activité de transformation, connaît un développement qui n'est encore que récent. Il est le fait surtout de l'essor actuel du bâtiment. Le nombre de maçons, menuisiers, charpentiers, ferrailleurs, ne fera que s'accroître dans les années qui viennent.

Le gonflement du secteur tertiaire (50% des actifs, dont 23,3% pour le commerce) met en lumière une autre caractéristique fondamentale du centre de Toulépleu: la fonction commerciale. Nous avons déjà vu que dès le début elle emboîta le pas à la fonction militaire et administrative. Elle est prépondérante à l'heure actuelle. Le "dogba" ou quartier commercial, représente pour la population rurale des alentours l'attrait fondamental de Toulépleu, la raison d'être du centre. Nous verrons que la perception de la ville se fait essentiellement à travers cette fonction commerciale.

La fonction commerciale est étroitement liée à la fonction administrative. Le commerce, essentiellement tourné au début vers la population rurale, a trouvé dans l'arrivée massive de fonctionnaires depuis 1960 une clientèle nouvelle et intéressante. Cela s'est traduit par la création au cours des cinq dernières années d'une dizaine de points de vente nouveaux.

La fonction administrative elle-même occupe une place importante dans le tertiaire. Nous en ferons l'analyse détaillée ultérieurement.

L'artisanat producteur de services et les services divers ne sont, quant à eux, que faiblement représentés (8,3% de l'ensemble des actifs).

c) Répartition de la population active féminine par profession et par ethnie

Elle est donnée par le tableau n° 16. Ce tableau montre la part prépondérante des marchandes indépendantes (66% de la population active féminine totale), presque exclusivement Dioula (24 sur 28). 6 femmes seulement sont employées de l'administration (dont 3 femmes de fonctionnaires). Parmi les femmes de fonctionnaires également, on note 5 couturières.

La population active féminine, pour les différents groupements, se répartit comme suit :

Dioula :	62%
Autres ethnies de C.I :	19%
Guéré :	12%
Dan :	7%

Par rapport à la population active totale, elle représente 7,2% .

d) Etat des apprentis par profession et par ethnie

Dans les différents tableaux précédents, nous avons inclu les apprentis dans la population active. Il nous semble intéressant de montrer maintenant quelle est leur importance effective (tableau n° 17). Par rapport à l'ensemble de la population active ils ne représentent que 3,7%. Ce chiffre est particulièrement faible, compte tenu du rôle qui peut être celui de l'artisanat, surtout s'il est lié à une activité de transformation, dans l'urbanisation d'un centre.

Conclusion - L'étude de la structure socio-professionnelle met en évidence l'existence d'une spécialisation professionnelle (artisans, réparateurs "spécialisés", manoeuvres de traite...), et l'apparition d'une certaine différenciation entre activités

Tableau n° 16

Répartition de la population active féminine  
par profession et par ethnie

Activité	Ethnie	Guéré autoch	DAN	Dioula perma.	Autres eth.CI	Autres étrang	Total
Coûturières					5		5
Marchandes indépendantes		2	2	24			28
Employées de l'Administration		1		2	3		6
Tenancières de restaurant		2					2
Services divers			1				1
TOTAL		5	3	26	8		42

Tableau n° 17

Etat des apprentis par profession et  
par ethnie

Profession	Ethnie	Guéré autoch	DAN	Dioula perma.	Autres eth.CI	Autres étrang	Total
Maçons		2					2
Menuisiers		3					3
Tailleurs		1		1			2
Chauffeurs		2	1	2	2		7
Mécaniciens		3	3		1		7
Cordonniers				1			1
TOTAL		11	4	4	3		22

(pas toujours très nette encore pour les actifs à cheval sur l'agriculture et le commerce). Elle nous révèle également que 36,5% de la population active est salariée. On peut voir là-dedans l'amorce d'un phénomène d'urbanisation qui fera progressivement passer Toulépleu du centre rural au centre semi-urbain.

### 3. Structure générale des ménages et des isolés

Nous avons cru intéressant de reporter sur un même tableau, la composition des différents groupements, en fonction de leurs origines ethnique et géographique, en ménages et en isolés. Pour les ménages, nous avons distingué entre chefs de ménage masculins, chefs de ménage féminins (femmes mariées mais dont le mari n'habite pas Toulépleu, veuves non remariées, divorcées ou célibataires avec charge de famille), chefs de ménage célibataires masculins (veufs, divorcés ou célibataires avec charge de famille). Pour les isolés, nous avons distingué entre hommes et femmes. Les résultats sont présentés par le tableau n° 18.

A partir de ce tableau, il nous a été possible de calculer la taille moyenne des ménages (tableau n° 19). Notons que le nombre de personnes par ménage varie assez considérablement d'un groupe à l'autre: il est de 8,3 pour l'ensemble des Guéré, de 6,4 pour les Malinké originaires de Côte d'Ivoire, de 6,5 pour les Dan, de 5,3 pour les originaires de Guinée, de 4,2 pour ceux du Mali, et de 3 seulement pour ceux de Haute-Volta. Pour l'ensemble de la population, la taille moyenne du ménage est de 6,4 personnes.

En ce qui concerne les isolés (77 au total, dont 4 femmes), nous pouvons nous demander d'où ils viennent et quelles sont leurs activités. Leur origine géographique et ethnique est donnée par le tableau n° 20. Nous notons l'importance des Malinké de Touba, d'Odienné et de Guinée (24 au total), des Guéré de Toulépleu (9),

des Sénoufo (9), des Peuhl du Mali et de Haute-Volta (7), des Mossi (7), etc... Quant à leur activité professionnelle, elle est par ordre d'importance la suivante :

Manoeuvres agricoles:	39 soit 53,4%
Artisans :	12 soit 16,4%
Personnel de maison et services divers:	8 soit 11 %
Salariés du privé autre que commerce:	7 soit 9,6%
Commerçants et salariés du commerce :	6 soit 8,2%
Agriculteurs indépendants :	1 soit 1,4%

A ceci il faut ajouter 4 élèves, 3 Guéré et 1 Dioula, en pension chez des "étrangers", et que nous avons comptés de ce fait comme des isolés. Ces élèves ne sont donc pas inclus aux actifs.

Les 4 isolées-femmes sont constituées par 3 jeunes filles Guéré, aides-ménage chez des Européens, et une prostituée d'origine Dan. Toutes 4 sont comptées dans "personnel de maison et services divers".

Conclusion - L'ensemble des données démographiques, quantitatives et qualitatives, permet de dégager les conclusions suivantes:

- la pyramide des âges est celle d'une population particulièrement jeune;
- le taux d'accroissement annuel de 4,7% est le signe que Toulépleu connaît à l'heure actuelle un développement d'un dynamisme d'autant plus exceptionnel que sa position géographique est marginale par rapport aux grands pôles d'attraction de la Côte d'Ivoire;
- l'étude de la structure socio-professionnelle met enfin en évidence un ensemble de fonctions qui peuvent servir d'étalons de mesure du degré d'urbanisation d'un centre.

Structure générale des ménages

	Nbre C.M.		Nbre C.M. Cél. H	Total ménages	Isolés	
	H	F			H	F
I. Population originaire de Côte d'Ivoire	332	4	9	345	39	4
1. GUERE	157	3	6	166	9	3
- de TOULEPLEU	143	3	5	151	9	3
- autres	14		1	15		
2. MALINKE	107		1	108	14	
- de TOUBA (MAHOU)	65		1	66	6	
- d'Odienné	32			32	8	
- autres	10			10		
3. DAN	34			34	3	1
4. AUTRES ETHNIES	34	1	2	37	13	
II. Population d'origine étrangère	76		1	77	34	
1. GUINEE	51			51	10	
2. MALI	19			19	8	
3. Hte VOLTA	1		1	2	9	
4. Autres	5			5	7	
III. Population européenne et libanaise	4			4		
Total général	412	4	10	426	73	4

Taille moyenne des ménages suivant l'origine  
ethno-géographique du groupement

	Populat. totale	Isolés	Pop. tota - isolés	Nbre ménages	Nbre pers ménage
I. Population originaire de Côte d'Ivoire	2.561	43	2.518	345	7,3
1 - GUERE	1.366	12	1.354	166	8,3
- de TOULEPLEU	1.232	12	1.220	151	8,1
- autres	134		134	15	9
2 - MALINKE	713	14	699	108	6,4
- de TOUBA (MAHOU)	420	6	414	66	6,3
- d'Odienné	210	8	202	32	6,3
- autres	83		83	10	8,3
3 - DAN	225	4	221	34	6,5
4 - AUTRES ETHNIES	257	13	244	37	6,6
II. Population d'origine étrangère	416	34	382	77	5
1 - GUINEE	283	10	273	51	5,3
2 - MALI	87	8	79	19	4,2
3 - Hte VOLTA	15	9	6	2	3
4 - Autres	31	7	24	5	5
III. Population européenne et libanaise	15		15	4	4
Total général	2.992	77	2.915	426	6,4

## Origine géographique et ethnique des isolés

	Isolés	
	H	F
I - Population originaire de C.I.	39	4
1. Guéré de TOULEPLEU	9	3
- PEHUA	4	2
- NIDROU	2	
- WELAO	2	1
- NEAO	1	
2. MALINKE	14	
- de TOUBA (MAHOU)	6	
- d'Odienné	8	
3. DAN	3	1
4. AUTRES ETHNIES	13	
- ADIOUKROU	1	
- BAMBARA	2	
- BETE	1	
- SENOUFO	9	
Total	43	

Total Général : 77

	Isolés	
	H	F
II - Population d'origine étrangère	34	
1. Guinée	10	
2. Mali	8	
- Peuhl	5	
- Malinké	3	
3. Haute Volta	9	
- Mossi	7	
- Peuhl	2	
4. Niger	3	
- Haoussa	1	
- Toubo	1	
- Baliberi	1	
5. Nigéria - Yorouba	1	
6. Togo - Ewé	1	
7. Sénégal - Ouolof	1	
8. Gambie - Batos	1	
Total	34	

## II. LA MORPHOLOGIE URBAINE

Cette partie de notre travail se propose d'une part de présenter la ville d'une manière descriptive, d'autre part de faire, sur la base d'un échantillon donné, une étude sommaire de l'habitat, d'abord en tant qu'expression technique du degré d'urbanisation, ensuite en tant qu'expression spatiale de l'organisation sociale.

### A. Le paysage urbain

#### 1. Le site

Nous avons déjà signalé que Toulépleu commandait le passage entre d'une part la chaîne du Mont Détrou à l'Ouest, d'autre part la chaîne du Mont Sahon à l'Est. Le premier poste militaire fut érigé sur un mamelon qui domine à 270 mètre le thalweg entre les deux montagnes.

Le coeur même de la ville (quartier Dioula et zone commerciale) chevauche une croupe orientée NW-SE, qui descend en pente douce du Mont Détrou, et se trouve enserrée au Nord, au Sud et à l'Est par un chapelet de marécages.

Les villages périphériques se sont érigés soit sur des pitons qui dominent la croupe centrale (quartiers Dan et Guéré au Nord-Est), soit à flanc de colline (quartier Boo et Libreville au Sud, au pied du Mont Sahon).

Cette configuration générale donne au site de Toulépleu l'aspect d'une cuvette au centre bombé, bordée à l'Est et à l'Ouest de collines boisées, d'un commandement moyen de 30 mètres. La ville elle-même a grossièrement la forme d'une croix, dont le corps serait constitué par la croupe centrale, le bras gauche par les quartiers Dan et Guéré (Kanbli), le bras droit par le quartier Boo et Libreville.

## 2. Les quartiers

Il est possible de distinguer à Toulépleu 8 quartiers, d'importance et de structure différentes. Nous les avons classés en 4 catégories:

- a) Les quartiers centraux
  - la zone commerciale ou "dogba" (1)
  - la ville Dioula
- b) Les quartiers périphériques à peuplement homogène
  - le quartier Dan
  - le quartier Guéré de Kanbli
  - le quartier Boo
  - Libreville
- c) Le quartier périphérique à peuplement hétérogène de "Sokula" (2)
- d) Le quartier résidentiel.

### a)- Les quartiers centraux

- la zone commerciale ou "dogba" : le premier lotissement à être effectué à Toulépleu fut celui de la zone commerciale. Il fut réalisé par l'autorité militaire dès 1929. La zone commerciale occupe la partie NW de la croupe centrale, du pied du Mont Détrou à la route de Danané. Elle comprend le marché, et tout autour, les maisons de commerce et boutiques européenne, libanaise et africaines. Le marché, tel qu'il se présente à l'heure actuelle, date de 1959;

---

(1) "dogba" signifie, en Guéré, le marché, et désigne par extension, toute la zone commerciale.

(2) "sokula" signifie, en dioula, nouveau village.

- la ville Dioula : elle occupe la partie SE de la croupe centrale, et s'étend de la route de Danané aux Bureaux de la Sous-Préfecture. Elle est délimitée au Nord, à l'Est et au Sud par un chapelet de marécages. Cette zone constitue le berceau du futur Toulépleu, et abrita à l'origine à la fois les premiers immigrants Dioula, les premiers "anciens combattants" Guéré, et un noyau Dan. Le premier "plan de la cité future" fut dressé par le Lieutenant Pilet en 1939, mais ne fut jamais réalisé. Un nouveau plan de lotissement vit le jour en 1954, et fut l'oeuvre de l'administrateur BRUGNOT. Il en est demeuré les grandes artères actuelles de la ville. Le 28 janvier 1961 un incendie ravagea le quartier Dioula dans sa totalité. Les dégâts matériels furent considérables: 65 cases brûlées, des tonnes de café d'avariées... A l'issue de ce sinistre un plan définitif de lotissement de la ville fut établi, qui débordait largement le quartier Dioula, mais qui, en-dehors de ce quartier, n'est encore qu'en partie exécuté.

La zone commerciale et le quartier Dioula constituent le coeur-même de Toulépleu, et donnent au centre sa véritable physionomie urbaine.

b)- Les quartiers périphériques à peuplement homogène

- le quartier Dan : il existe en réalité deux quartiers Dan, séparés par une zone marécageuse. Le premier est situé sur une hauteur qui domine le centre au NE, sur la route de Danané. Le second forme une enclave dans le quartier Dioula, à son extrémité Nord. L'implantation Dan est antérieure à l'arrivée des premiers Guéré, et s'explique par le fait que jusqu'en 1920 les deux cantons Dan du Koulinlé (Nord et Sud) relevaient de l'autorité de Toulépleu. Le premier interprète de l'administration fut Dan, et il entraîna dans son sillage toute une vague de

peuplement. Le rattachement du Koulinlé à la subdivision de Danané ralentit considérablement ce courant, et les Dan ne constituèrent jamais qu'un groupe de faible importance;

- Kanbli: Kanbli (= chez Kan) représente le quartier Guéré le plus ancien. Nous avons déjà signalé que les premiers tirailleurs pensionnés partageaient, à l'origine, avec les Dioula, la groupe centrale. Devant l'extension de plus en plus considérable des Malinké, le chef du groupement Guéré, Kan Racine (adjudant en retraite, enrôlé de la "première heure"), par souci d'autonomie, préféra s'établir, en 1945, avec ses administrés, sur une hauteur qui domine la "ville" à l'Est. Kanbli est un quartier à peuplement homogène puisque toute sa population est Guéré. Mais à l'intérieur, pratiquement tous les groupements tribaux de la région sont représentés. C'est ce qui constitue, comme nous le verrons ultérieurement, son originalité face à un quartier de type exclusivement "familial" comme Libreville;
- le quartier Boo : le quartier Boo n'est que l'extension, à partir de 1959, vers le Sud, de l'autre côté de la route de Guiglo, du quartier précédent. Il n'est pas exclusivement peuplé de Boo, comme son nom le laisse entendre, mais il présente la même structure de peuplement que Kanbli. Il relève d'ailleurs, comme Kanbli, de l'autorité de Kan Racine;
- Libreville: le village de Libreville, créé de toutes pièces en 1958 au Sud-Est de la ville, au pied du Mont Sahon, constitue une communauté de résidence de type purement familial. En effet, il est issu de l'éclatement, en 1957, du village de Toulépleu-Guéré, à la suite d'une querelle qui mit aux prises la branche aînée et la branche cadette du lignage Pehua. La branche cadette décida de faire sécession et de matérialiser son opposition "aux vieux" par un changement de résidence. C'est ainsi que prit naissance Libreville.

c)- Le quartier périphérique à peuplement hétérogène de "Sokula"

Le quartier de Sokula vit le jour au lendemain de l'incendie du 28 janvier 1961. Il occupe le prolongement Sud de la zone commerciale, et s'étend jusqu'en bordure des marécages. En attendant le nouveau lotissement, les sinistrés commencèrent, dans ce "nouveau quartier" la construction de logements de fortune. Beaucoup s'y installèrent définitivement. Ils y furent rejoints par nombre d'immigrés Dan, Guéré et autres, à qui il devenait de plus en plus difficile, par suite de l'accroissement de la population, de s'installer dans les limites de la ville lotie. Sokula est un quartier qui, à l'heure actuelle, continue de s'étendre.

d)- Le quartier "résidentiel"

Nous désignons sous cette appellation la zone qui s'étend autour de la résidence du Sous-Préfet, sur la plate-forme de commandement occupée par l'ancien poste militaire, et qui comprend un ensemble de logements réservés aux fonctionnaires et le camp des gardes. Nous incluons dans cette zone le Poste Médical et le Service de l'Agriculture. Ce quartier est le plus ancien de la ville, puisque l'administration militaire en commença l'aménagement dès 1913. Il se présente comme une "citadelle" qui domine l'ensemble du centre.

Conclusion

Toulépleu offre donc un paysage urbain géographiquement et humainement hétérogène:

- géographiquement: relief varié, qui fixe aux quartiers des limites naturelles;
- humainement: très nette différenciation entre groupements, qui se projette dans l'aménagement de l'espace, et crée une extrême diversité d'un quartier à l'autre. Cette hétérogénéité est encore plus apparente dans la structure de l'habitat.



## B. L'habitat

Le plan d'urbanisme et de lotissement de 1961 jette les bases de la ville future. Il prévoit une extension du centre vers l'Est et le Nord-Est, sur les hauteurs respectivement occupées par Kanbli et le quartier Dan. Mais ces dernières zones n'ont encore été, à ce jour, que très peu affectées.

Par contre, en janvier 1966, l'autorité administrative a pris des mesures énergiques pour faire respecter, appliquer et accélérer, dans les quartiers centraux (ville Dioula et 'dogba), le plan d'urbanisme et de lotissement. Toutes les cases en banco et papo furent rasées "manu militari" en moins d'une semaine, et les propriétaires sommés de rebâtir selon les normes nouvelles (en dur) et en un délai-limite, sous peine de se voir reprendre les lots. Aussi le centre de la ville a-t-il changé de physionomie en l'espace de quelques jours, et comme nous le verrons ci-dessous, le nombre de bâtiments actuellement en construction est impressionnant. La ville a pris l'aspect d'un vaste chantier, d'où surgissent à une cadence accélérée maisons en dur et semi-dur.

Nous n'avons pas la prétention de procéder à une étude détaillée de l'habitat. Nous nous sommes ici essentiellement intéressés à deux de ses aspects:

- l'habitat comme expression technique d'un certain degré d'urbanisation;
- l'habitat comme expression spatiale d'un type d'organisation sociale.

Il ne nous a pas été possible d'étendre cette enquête à l'ensemble de la ville. Nous avons donc procédé par sondage. Les échantillons retenus devaient donner une image aussi fidèle que possible du degré d'urbanisation des quartiers. Notre enquête a couvert d'une manière exhaustive :

- les quartiers centraux : ville Dioula (y compris l'enclave Dan) et zone commerciale;
- deux quartiers périphériques: le quartier Boo (à la fois représentatif par la structure technique de son habitat de Kanbli, de Sokula et du quartier Dan), et le village Guéré de Libreville.

Le nombre de cases sur lequel a porté notre investigation s'établit comme suit :

- ville Dioula :	139
- quartier commercial :	53
- quartier Boo	68
- Libreville :	59
	<hr/>
	319

Nous n'avons pas tenu compte, dans notre relevé, des constructions de fortune, genre apatam en bois servant d'échoppe à un artisan, ou abri en papo tenant lieu de cuisine par temps de pluie. Seuls les bâtiments pouvant être considérés comme "permanents" ont fait l'objet de notre étude.

#### 1. L'habitat comme expression technique du degré d'urbanisation

Une étude technique de l'habitat, même sommaire, nous permet de dégager un ensemble de données que nous pouvons utiliser comme autant de critères de mesure du degré d'urbanisation de chacun des quartiers. Les critères que nous avons retenus sont les suivants:

- matériau de construction utilisé;
- usage du bâtiment;
- âge de la construction.

a)- Le matériau de construction

Il est possible de distinguer, à Toulépleu, suivant le matériau utilisé, 4 types de construction :

- la case en "dur" (pierres de taille, béton, agglomérés en ciment), avec toit de tôle (D-T);
- la case en "semi-dur" (soubassement en béton, briques de terre avec joint en ciment), avec toit de tôle (SD-T);
- la case en "banco" (armature de bois, enduite de terre battue), avec toit de tôle (B-T);
- la case en "banco" avec toit en "papo" (assemblage de raphia tressé en panneaux - B-P).

Le tableau ci-dessous nous indique, pour les différents échantillons, en chiffres absolus et en pourcentage, l'importance respective de chacun de ces types de case :

Type de case	Ville Dioula		Dogba		Quartier Boo		Libreville	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
D - T	10	7,2	27	50,9	8	11,8		
SD - T	97	69,8	23	43,4	22	32,3	3	5,1
B - T	29	6,5	2	3,8	6	8,8	1	1,7
B - P	23	16,5	1	1,9	32	47,1	55	93,2
Total	139	100	53	100	68	100	59	100

- La ville Dioula est à 77% construite en "dur" et en "semi-dur"; la case traditionnelle en banco et papo ne représente plus que 16,5% de l'ensemble;
- Le quartier commercial ou 'dogba est pratiquement entièrement constitué de cases en dur et semi-dur: 94,3% ;

- Le quartier Boo marque la transition entre le village et la ville: majorité de cases en banco et papo (47,1%), mais progression rapide des cases en dur et semi-dur (44,1%);
- Le quartier de Libreville est, quant à lui, particulièrement représentatif du village traditionnel: 93,2% des cases en banco et papo, 5,1% seulement de constructions en semi-dur.

b)- L'usage du bâtiment

L'usage du bâtiment peut être considéré comme un critère de perception du degré d'urbanisation dans la mesure où il révèle l'existence ou non d'une différenciation effective entre les constructions, sur la base de la fonction qui leur est dévolue.

Le tableau ci-dessous nous indique, en chiffres absolus, l'usage, suivant le quartier, des bâtiments :

Usage du bâtiment	Ville Dioula	'dogba	Quartier Boo	Libreville
Commerce		6		
Artisanat	1	1		
Habitation	121	18	54	56
Com. + Habit.	9	15		
Cuisine	7	10	11	3
Location	1	3	3	
Total	139	53	68	59

- La différenciation que nous recherchons n'est apparente ici que pour le quartier 'dogba: 6 bâtiments sont exclusivement réservés au commerce, 1 à l'activité artisanale, et 10 réservés à l'"usage culinaire". Elle est à peine amorcée pour le quartier

Boo (3 cases destinées à la location, 11 "cuisines"), et, toutes proportions gardées, presque inexistante pour la ville Dioula (1 bâtiment réservé à l'activité artisanale, 1 à la location et 7 cuisines).

- S'il nous a semblé important d'inclure dans nos relevés la "cuisine", chaque fois que celle-ci pouvait être considérée comme un bâtiment permanent à usage spécifique, c'est que son existence rend compte d'un degré d'avancement plus grand du processus d'urbanisation. En effet, le passage du stade de la préparation des mets en plein-air à celui de la cuisine couverte et permanente peut constituer un critère intéressant de mesure de l'évolution d'un centre. Ce passage qui est déjà réalisé à plus de 30% dans le quartier 'dogba (10 cuisines indépendantes pour 33 habitations), commence à l'être pour le quartier Boo (11 cuisines pour 54 habitations, soit près de 20%), mais n'est qu'à peine amorcé pour la ville Dioula (7 cuisines pour 121 habitations, soit 6% environ). Pour Libreville ce critère joue en sens inverse, puisque traditionnellement cuisine et habitation de la femme sont confondues. L'évolution actuelle de l'habitat (notamment depuis l'interdiction des cases rondes) tend à transférer purement et simplement la cuisine dans l'une des pièces du bâtiment d'habitation. Les 3 cuisines indépendantes que nous avons relevées sont les seuls vestiges de ce type de construction. Sa disparition marque donc également une nette évolution par rapport à ce que demeure la structure de l'habitat dans le village traditionnel.

- La fonction locative n'est encore que faible: 7 cases seulement sont exclusivement réservées à cet usage. En réalité, elle est bien plus importante si on la juge par rapport au nombre total de pièces indépendantes mises, en plus, en location (34 exactement). Cette fonction locative est essentiellement le propre du quartier 'dogba: 3 bâtiments et 15 pièces; elle est relative-

ment importante aussi pour la ville Dioula: 1 bâtiment et 17 pièces; elle commence à se développer également dans les quartiers périphériques: 3 bâtiments et 1 pièce pour le seul quartier Boo.

c)- L'âge de la construction

Le tableau ci-dessous nous donne une idée de l'évolution de la construction à Toulépleu depuis 1960 :

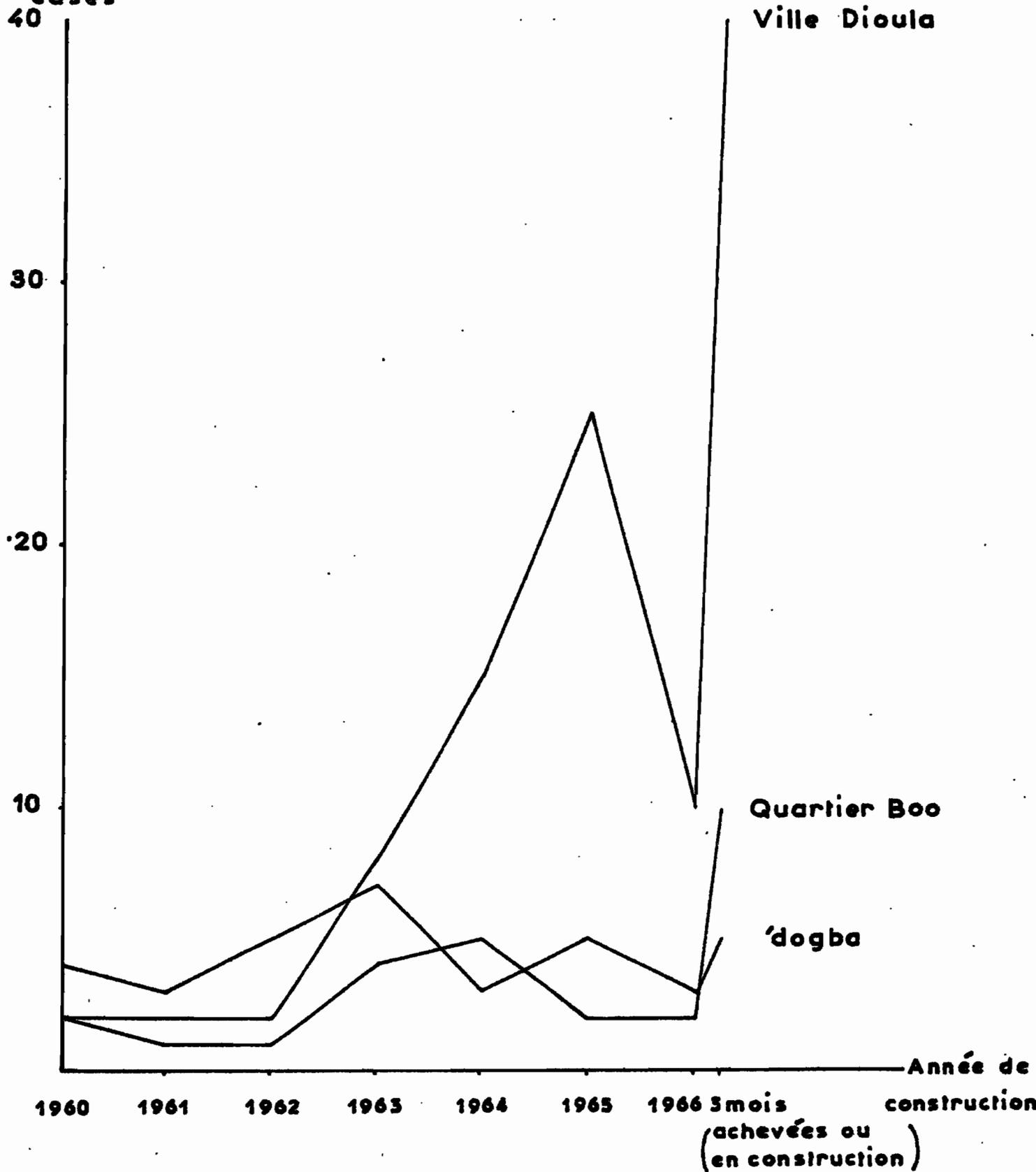
Année de construction	Ville Dioula	'Dogba	Quartier Boo	Libreville	Total	%
1960	11	18	10	2	41	30,7
1960	7	3	3	3	16	
1961	7	3	6	1	17	
1962	6	5	6	7	24	
1963	14	7	11	7	39	49
1964	18	4	11	7	40	
1965	28	5	5	21	59	
1966	9	3	3	3	18	
en constr.	39	5	13	8	65	20,3
Total	139	53	68	59	319	100

L'année 1963 semble marquer un tournant décisif dans l'urbanisation du centre: le plan de lotissement, en 1961, de la ville Dioula en particulier porte ses premiers fruits. Ainsi, pour l'ensemble de la ville, environ 30% seulement des constructions ont plus de 3 ans d'âge. Près de 70% sont postérieures à 1963, dont 20% environ actuellement encore en construction.

# Evolution de la Construction en dur et semi dur depuis 1960

## Graphique de détail

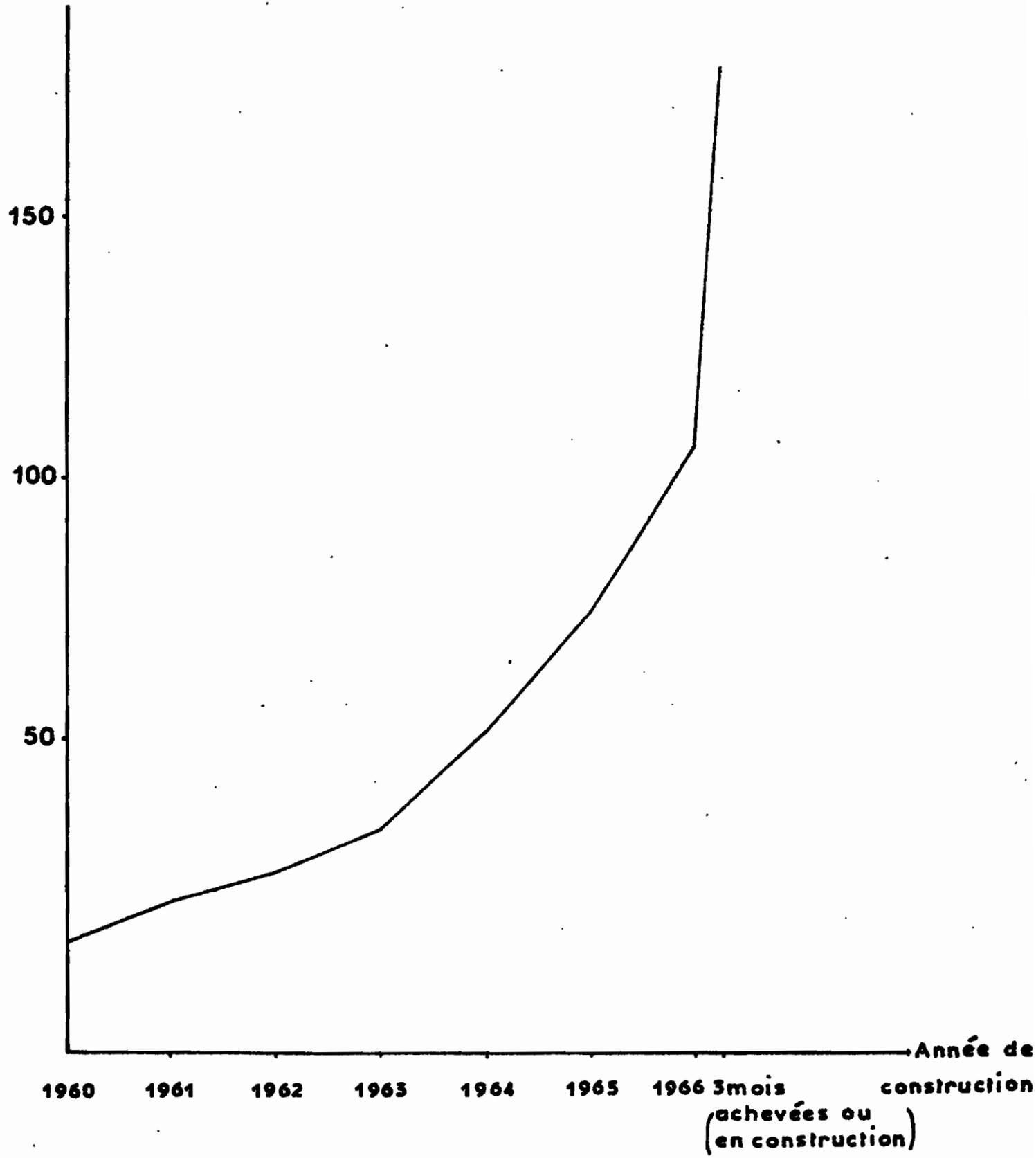
Nombre de cases



# Evolution de la Construction en dur et semi dur depuis 1960

Graphique d'ensemble (chiffres cumulés)

Nombre de cases



C'est la ville Dioula qui est le plus touchée par cette évolution: 22,3% seulement des constructions sont antérieures à 1963, près de 50% ont été érigées de 1963 à 1966, et 28% sont actuellement en chantier.

Quant au quartier commercial il présente une physionomie déjà plus ancienne: 54,7% des bâtiments sont antérieurs à 1963, et moins de 10% seulement actuellement en construction.

L'évolution du quartier Boo traduit celle de tous les quartiers périphériques de la ville: mise en application moins systématique du plan d'urbanisme que pour les quartiers centraux, ce qui explique la présence de 36% environ de constructions antérieures à 1963; extension rapide à l'heure actuelle, par l'absorption d'un flot constant d'immigrants (20% des bâtiments en construction); naissance de véritables "flots" résidentiels, à usage essentiellement locatif.

Une étude de l'évolution de la construction pour le village de Libreville n'est pas significative, puisqu'une case en banco et papo exige pratiquement une réfection totale tous les 4 ou 5 ans.

### Conclusion

L'analyse que nous venons de faire des critères d'étude du degré d'urbanisation du centre de Toulépleu, tels que nous les avons dégagés ci-dessus, permet de tirer les conclusions suivantes:

- l'urbanisation de Toulépleu est un phénomène récent: on peut considérer que jusqu'en 1962 Toulépleu présentait la physionomie d'un centre essentiellement rural. La couverture photographique aérienne dont nous disposons pour l'année 1958 confirme ces données: Toulépleu n'est alors encore qu'un gros village, aux constructions à plus de 90% en banco et papo;

- cette urbanisation s'est faite d'une manière irrégulière: on peut considérer qu'elle est pratiquement réalisée dans le quartier commercial, qu'elle est en bonne voie dans la ville Dioula, que le processus commence à peine à entamer les quartiers périphériques, mais qu'il n'a encore absolument pas atteint le village de Libreville. Il est donc possible de distinguer à Toulépleu:

- + des quartiers à physionomie réellement urbaine, tels que la ville Dioula et le quartier commercial;
- + des quartiers de transition, tels que les quartiers périphériques, qui conservent encore une forte empreinte rurale, mais qui sont amenés à s'"urbaniser" très rapidement;
- + un village traditionnel, Libreville, très peu intégré, géographiquement et sociologiquement marginal;

- le processus d'urbanisation se poursuit à l'heure actuelle d'une manière accélérée: 20% environ des cases en construction, cases qui sont toutes édifiées en dur ou semi-dur. Lotissement "annoncé" pour le quartier Boo, plan d'urbanisme et de modernisation en cours dans le quartier Dan et à Kanbli.

## 2. L'habitat comme expression spatiale de l'organisation sociale

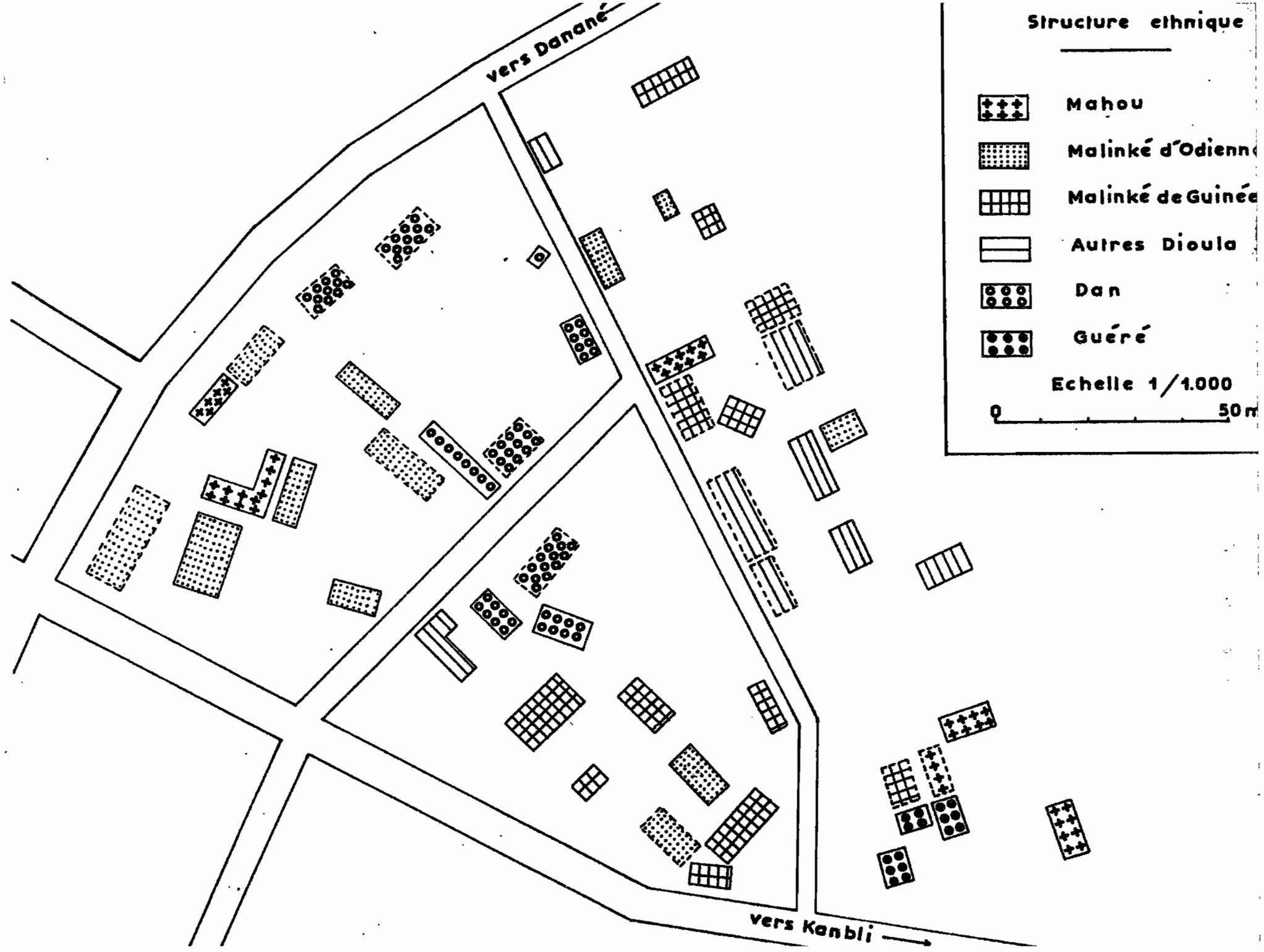
Nous verrons ultérieurement que l'organisation sociale de Toulépleu se caractérise par l'existence entre groupements ethniques de clivages sociaux particulièrement marqués. Cette spécificité ethnique se traduit aussi bien au niveau de l'aménagement général de l'espace urbain (structure en quartiers) que des modes de groupement.

Le plan d'ensemble du centre de la ville rend parfaitement compte des clivages qui existent entre les différentes communautés de Toulépleu. La présence Guéré ou Dan (à l'exception d'une enclave au Nord-Est) dans la ville Dioula est insignifiante. L'inverse est vrai également pour les quartiers de Kanbli, Boo et Libreville, qui sont essentiellement Guéré.

Si nous examinons maintenant la structure ethnique interne du quartier Dioula, les clivages entre groupements Malinké semblent, à première vue, moins absolus. C'est qu'en effet l'unité organique de la société Malinké est constituée par le 'kabila (généralement groupe de frères ou de parents très proches, partageant une même concession, ou habitant des concessions contiguës). Dans certains cas le groupement est réduit à la simple famille polyginique (lu) . Ces unités familiales forment des entités relativement indépendantes les unes par rapport aux autres, ce qui explique leur dispersion à l'intérieur du quartier Dioula. Il existe cependant quelques noyaux compacts: Mahou et Malinké de Guinée, dans le quartier Dioula-Sud; Malinké d'Odienné dans le quartier Dioula-Nord.

### Conclusion

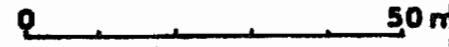
L'organisation sociale de Toulépleu, telle qu'elle se reflète à travers l'habitat, est caractéristique d'une communauté urbaine peu intégrée. La coexistence de groupements ethniques différents, n'a pas donné naissance à une mentalité nouvelle et commune, mais n'a fait que renforcer les particularismes existants. Une analyse plus approfondie de la structure sociale nous permettra de confirmer ces données.



Structure ethnique

-  Mahou
-  Malinké d'Odienné
-  Malinké de Guinée
-  Autres Dioula
-  Dan
-  Guéré

Echelle 1/1.000

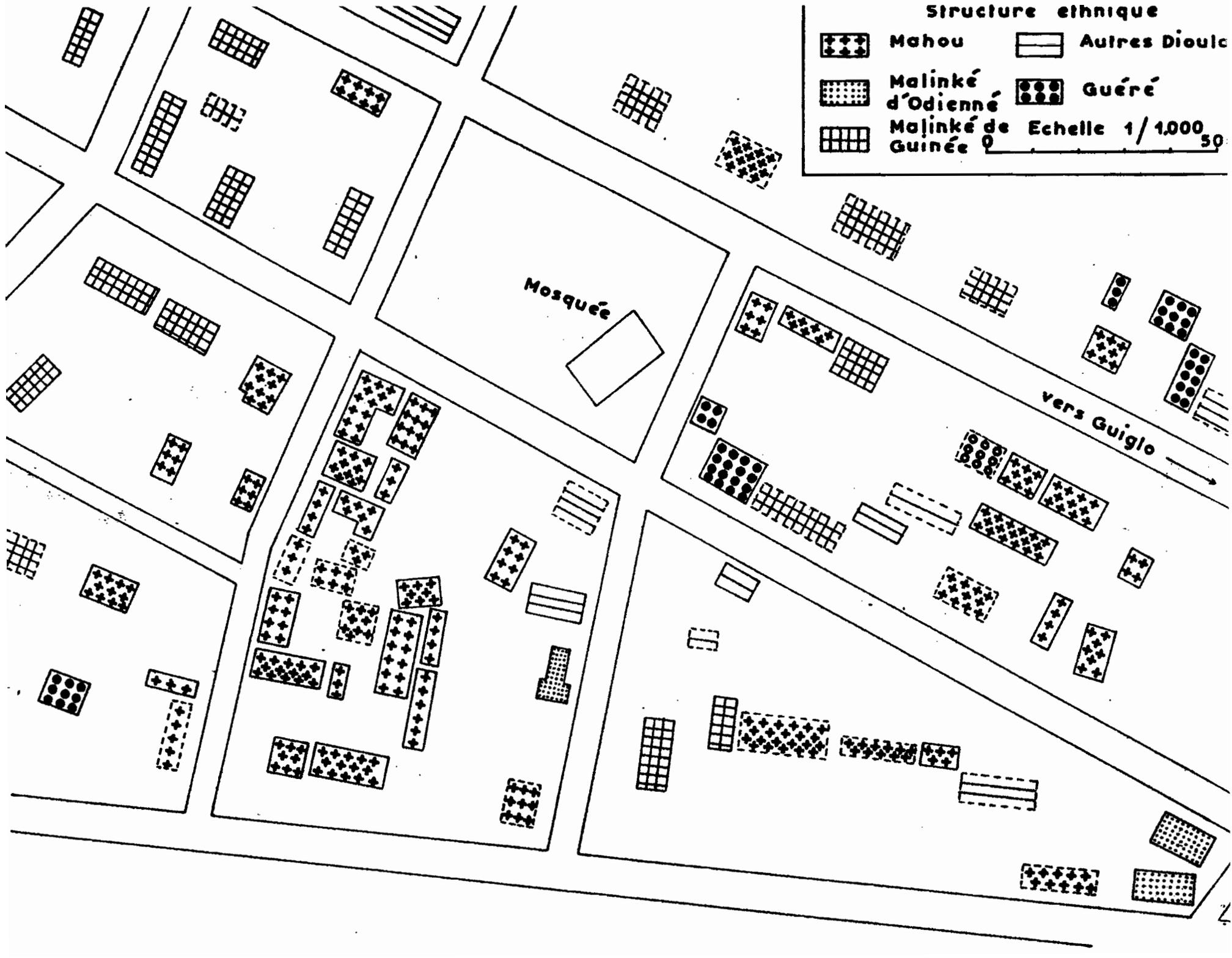


vers Danané

vers Kanbli

Structure ethnique

- |   |                      |   |               |
|---|----------------------|---|---------------|
|   | Mahou                |   | Autres Dioula |
|  | Malinké<br>d'Odienné |  | Guéré         |
|  | Malinké de<br>Guinée | Echelle 1/1000<br>0 50  |               |



TOULEPLEU-Centre:  
quartier Dioula et dogba  
Structure ethnique

-  Dioula
-  Guéré
-  Dan
-  Européen ou Libanais
-  Bâtiment administratif ou à usage public
-  Bâtiment en construction

Echelle: 1/1.000  
0 50m

Levé du plan effectué en  
février-mars 1966 par  
J. BAPOHI et A. SCHWARTZ  
O R S T O M



### III. L'ORGANISATION SOCIALE

Les données que nous exposons ici sur l'organisation sociale de Toulépleu - et qui constituent des éléments de sociologie urbaine - ne sont que très sommaires. Elles ne se proposent que de donner un aperçu sur un ensemble de phénomènes et de mécanismes spécifiques à la vie interne de la ville. Nous examinerons successivement:

- l'organisation familiale des principaux groupements ethniques: Guéré, Dan, Malinké;
- la sphère des échanges matrimoniaux comme expression d'un ensemble de clivages sociaux;
- le pouvoir politique traditionnel et moderne;
- le phénomène religieux;
- les associations.

#### A. L'Organisation familiale des groupements Guéré, Dan et Malinké : données sommaires

##### 1. Guéré

L'organisation sociale Guéré est de type patrilinéaire, à résidence patri- et virilocale. Elle distingue de haut en bas les unités familiales suivantes:

- le t'ke, patriclan ou patrilignage majeur, qui est constitué par l'ensemble des individus appartenant en ligne agnatique à un même groupe de descendance, par référence à un ancêtre commun. Nous avons déjà vu quelles étaient ses fonctions ci-dessus;

- le 'u:nu, ou patrilignage mineur, qui est le résultat, à la suite de la pénétration coloniale, de l'éclatement et de la dispersion géographique du t'ke;

- le g'bouõ, ou segment de lignage, qui groupe autour d'un aîné les descendants d'un aïeul proche (3 générations en moyenne). Il correspond en gros au groupe des frères;

- le g'bo, ou famille élémentaire, désigne la famille polygynique composée du mari, de ses femmes, des frères cadets du mari célibataires, et de tous les enfants.

De quelle manière ces différentes unités se retrouvent-elles à l'heure actuelle dans la communauté Guéré de Toulépleu ?

- Le village de Libreville, qui est issu, comme nous l'avons vu, de l'éclatement du t'ke Pehua en 1957, constitue autour de l'aîné d'une branche cadette, un 'u:nu ou patrilignage mineur. Cette structure traditionnelle n'a en rien été altérée par le voisinage de la ville;

- Kanbli et le Quartier Boo ne présentent pas l'homogénéité familiale de Libreville, mais tout en constituant des quartiers presque exclusivement Guéré (présence de quelques Dan seulement) forment davantage un "creuset" où l'on trouve des g'bo (dans certains cas des g'bouõ) de groupements tribaux différents. Ces g'bo coexistent, mais pour toutes les manifestations de la vie sociale continuent à être tournés vers leur t'ke (et leur village) d'origine. Il en est de même pour les quelques g'bo éparpillés dans la ville Dioula.

## 2. Dan

L'organisation sociale des Dan est très semblable à celle des Guéré. Ils sont comme eux patrilinéaires, patri- et virilocaux. Les principales unités familiales sont les suivantes:

- le dõ'gruzo, ou patriclan, qui groupe en ligne agnatique tous les descendants d'un même ancêtre. Il s'identifie par un nom, constitue l'unité exogamique, a un interdit alimentaire, et organise la vie rituelle. Il est en tous points comparable au t'ke Guéré;

- le n'gu, ou patrilignage restreint, qui désigne, au niveau d'un même village, tous les membres d'un même dɔ'gruzo;
- le go'azo, ou segment de lignage;
- le 'ɣalɛba, ou famille élémentaire.

L'unité familiale la plus étendue que nous puissions discerner dans la communauté Dan de Toulépleu est le go'azo, ou segment de lignage. Il réunit autour d'un aîné les descendants d'un aïeul proche. Il n'en existe d'ailleurs que deux. C'est le 'ɣalɛba qui constitue donc l'unité familiale la plus répandue.

La société Dan de Toulépleu nous apparaît comme particulièrement déstructurée:

- éparpillement extrême des 'ɣalɛba à travers la ville;
- liens très lâches entretenus par le go'azo et le 'ɣalɛba avec leur dɔ'gruzo d'origine;
- accentuation du clivage entre go'azo d'implantation ancienne et 'ɣalɛba d'immigration récente, clivage d'ordre plus économique que sociologique: les premiers continuent à disposer de revenus essentiellement agricoles, alors que les seconds comportent une majorité d'actifs salariés (manœuvres administratifs surtout);
- l'autorité qui régit l'ensemble du groupe en la personne du "chef" n'est pas de type coutumière, mais d'origine purement administrative.

### 3. Malinké

L'organisation sociale Malinké, identique pour l'ensemble des groupements Dioula, patrilinéaire et à résidence patrilocale, distingue les unités familiales suivantes:

- le 'badɛ (littéralement "enfants de la même mère") ou clan, qui porte le nom de l'ancêtre (ex.: Diomandé, Fadiga, Cissé, etc.) et ne constitue plus qu'un cadre familial de référence;

- le 'kabla, ou famille étendue, qui groupe autour d'un aîné, dans une même concession ou dans plusieurs concessions différentes, l'ensemble des descendants d'un aïeul proche (généralement groupe de frères). Le 'kabla constitue l'unité sociale fondamentale de la société Malinké;

- le lu, désigne à la fois la famille polyginique et l'espace géographique (ou concession) qu'elle occupe.

La majorité des familles Malinké représentées à Toulépleu forment autant de 'kabla comprennent en moyenne de 3 à 5 chefs de ménage, partageant le même lu (concession) ou propriétaires de lu différents. Certains en rassemblent quelquefois davantage (7 pour les familles Diaby, Fadiga, Bakayoko, 18 pour les Bamba, particulièrement nombreux). Le 'kabla reconnaît l'autorité d'un chef (le 'kabla-'tigi), qui est généralement l'aîné du groupe.

Les familles qui ne sont représentées que par un seul chef de ménage constituent autant de lu. Dans la ville lotie, le lu correspond généralement au lot.

Les différents groupements Malinké continuent à entretenir avec leur pays d'origine des liens étroits. Il n'est pas rare que l'enfant, né à Toulépleu, parte vers 8 ou 9 ans suivre pour plusieurs années l'enseignement coranique des écoles de Touba ou Odienné. Comme le mariage se fait de préférence à l'intérieur du clan, très souvent le jeune homme retourne également au pays prendre sa femme. Par ailleurs les occasions de voyage sont multiples: naissance, décès, mariage, affaires, ou simples visites familiales (1).

---

(1) Il en est un peu différemment à l'heure actuelle pour les groupements Malinké originaires de Guinée. Malgré une certaine perméabilité de la frontière, les échanges, depuis quelques années, se sont néanmoins considérablement réduits.

Tout ceci contribue à maintenir autour de la société Malinké un cadre rigide et solidement structuré. Le Dioula de Toulépleu continue à être intégré à un groupement social qui déborde largement les frontières de la ville, et s'impose à lui au-delà des contingences géographiques. Il n'est pas rare qu'un "vieux" quitte Toulépleu définitivement, pour aller finir ses jours au pays.

## B. Structure matrimoniale et clivages sociaux

Nous avons procédé à une étude comparative de la structure matrimoniale des différents groupements de Toulépleu. Nous n'envisageons ici que deux de ses aspects principaux :

- l'importance respective de la monogamie et de la polygamie;
- la sphère des échanges matrimoniaux comme expression d'un ensemble de clivages sociaux.

### 1. Monogamie et polygamie

Pour l'ensemble de la population de Toulépleu 54,6% des ménages sont monogames. Le taux de polygamie générale s'établit ainsi à 1,7 . Les 187 polygames se partageant exactement 473 femmes, ce qui porte le taux de polygamie effective à 2,5 .

Le tableau ci-dessous donne, en chiffres absolus et en pourcentages, pour les différents groupements, la structure matrimoniale comparée des ménages:

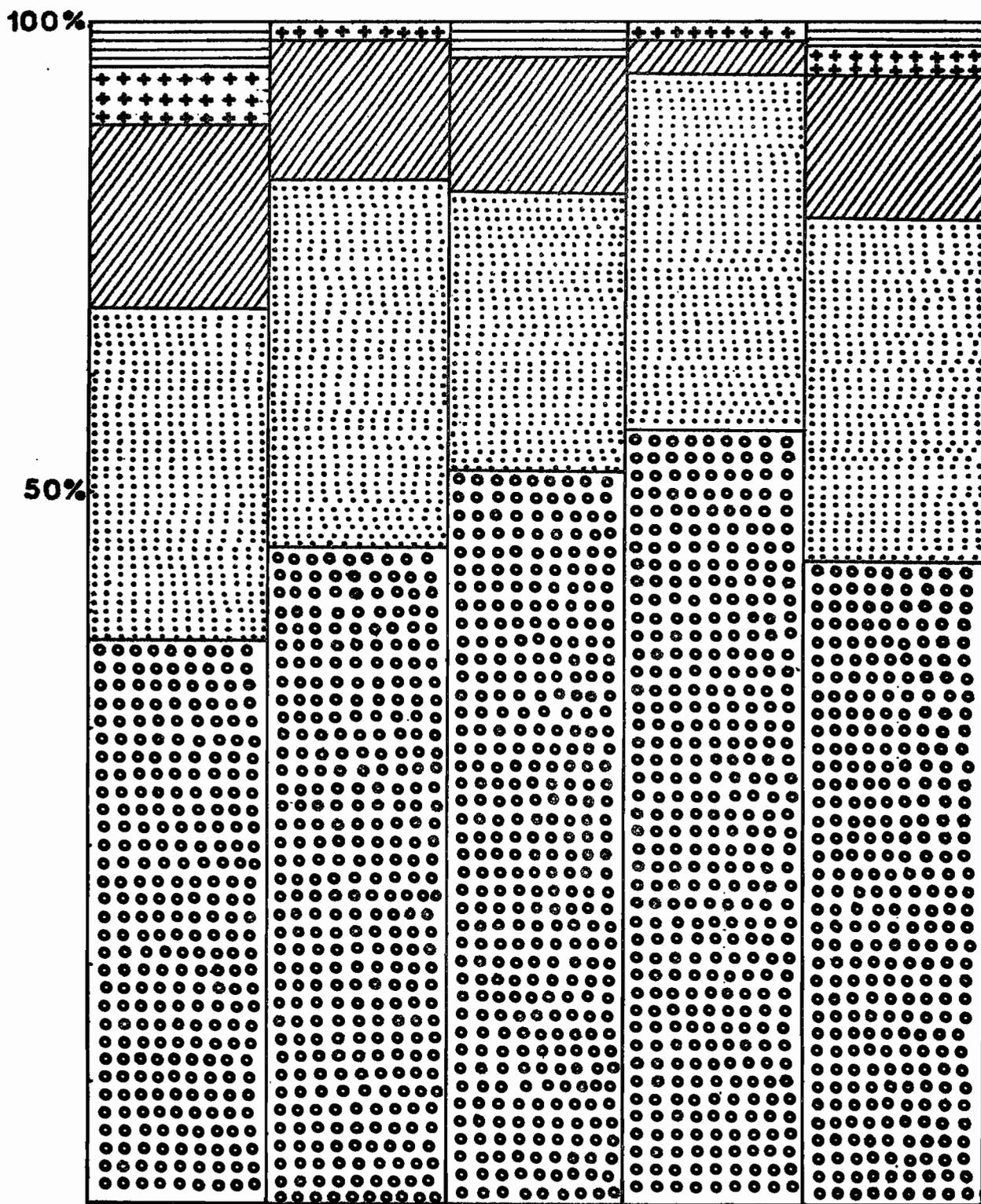
	Guéré		Dioula permanent		DAN		Pop. non perma.		Ensemble populat.	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
1 Fe	68	47,6	98	55,4	21	61,8	38	65,5	225	54,6
2 Fe	40	28	55	31,1	8	23,5	17	29,4	120	29,1
3 Fe	22	15,4	21	11,9	4	11,7	2	3,4	49	11,8
4 Fe	7	4,9	3	1,6			1	1,7	11	2,7
5 Fe +	6	4,1			1	3			7	1,8
Total	143	100	177	100	34	100	58	100	412	100

Il laisse apparaître un taux de polygamie relativement plus élevé chez les Guéré (47,6% de monogames seulement) que chez les Dioula (55,4% de monogames) et les Dan (61,8% de monogames). Le taux de polygamie est par contre bien plus faible pour la population non permanente (65,5% de monogames), composée en grande partie de fonctionnaires jeunes, à qui l'entrée en vigueur, depuis le 1er janvier 1965, du Nouveau Code Civil Ivoirien, n'a pas laissé le temps de prendre une ou plusieurs femmes supplémentaires.

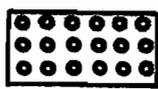
Le tableau n°23 présente cette même structure matrimoniale sous forme de diagrammes comparatifs.

Le taux général de polygamie relativement élevé (1,7), s'explique de deux manières :

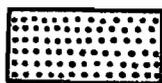
- par l'âge très bas des femmes à leur premier mariage;
- par un excédent important de célibataires de sexe masculin sur les célibataires de sexe féminin.



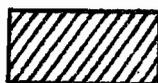
Population autochtone GUERE    DIOLA    DAN    Population non permanente    Ensemble population



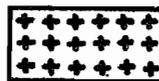
1 Fe



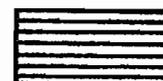
2 Fe



3 Fe



4 Fe



5 Fe et +

Les tableaux n° 24 et 25 nous donnent respectivement l'âge des femmes au premier mariage, et l'état comparatif des célibataires des deux sexes. En comptant qu'une fille "mariée" ne rejoint son mari qu'à 14 ou 15 ans, l'excédent de femmes mariées, pour la tranche d'âge de 15 à 19 ans, sur les hommes mariés du même âge, est considérable (95 contre 3). L'état comparatif des célibataires des deux sexes laisse apparaître, entre 15 et 40 ans, un excédent de 175 hommes (258 hommes pour 73 femmes !). Nous faisons ici abstraction du groupe des "célibataires" de plus de 40 ans, constitué essentiellement de veufs et de divorcés.

Ces données sont confirmées par les tableaux n°26 et n°27, qui nous présentent sous forme de diagrammes comparatifs l'état matrimonial des hommes par tranches d'âge. Ces tableaux laissent apparaître un pourcentage de célibataires considérable entre 15 et 29 ans, relativement important encore de 30 à 39. Par ailleurs, le taux de polygamie s'accroît avec l'âge, et progresse d'une manière très semblable d'un groupe à l'autre. Il est le plus élevé entre 50 et 60 ans. Il semble toutefois que les Dioula se marient à un âge plus avancé que les Guéré ou les Dan. A signaler également que conformément aux prescriptions de l'Islam aucun ménage Dioula ne compte plus de 4 femmes.

## 2. Echanges matrimoniaux et clivages sociaux

L'établissement de la sphère des échanges matrimoniaux, pour les principaux groupements présents à Toulépleu, est particulièrement révélateur des clivages qui existent entre ethnies, et à l'intérieur même de celles-ci, entre sous-groupes différents.

Tableau n° 24

Age des femmes au premier mariage

	Guéré aut.		DAN		Dioula perm		Total	
	ch.ab	%	ch.ab	%	ch.ab	%	ch.ab	%
- de 10 ans	51	18,5	9	16,7			60	9,8
de 10 à 14 ans	49	18	10	18,5	33	11,7	92	15,1
de 15 à 19 ans	155	56,3	32	59,3	217	76,9	404	66,1
+ de 20 cm	20	7,2	3	5,5	32	11,4	55	9
Total	275	100	54	100	282	100	611	100

Tableau n° 25

Etat comparatif des célibataires des deux sexes

Tranches d'âge	Pop. Guéré auto.		Pop. Dioula perm.		DAN		Pop. Dioula non p.		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
	15 - 19	69	26	41	15	5	4	13	11	128
20 - 29	19	7	53	1	4	5	21	2	97	15
30 - 39	7	2	11		2		13		33	2
40 et +	7	19	6	10	2	3	4		19	32
Total	102	54	111	26	13	12	51	13	277	105

Tableau d'ensemble

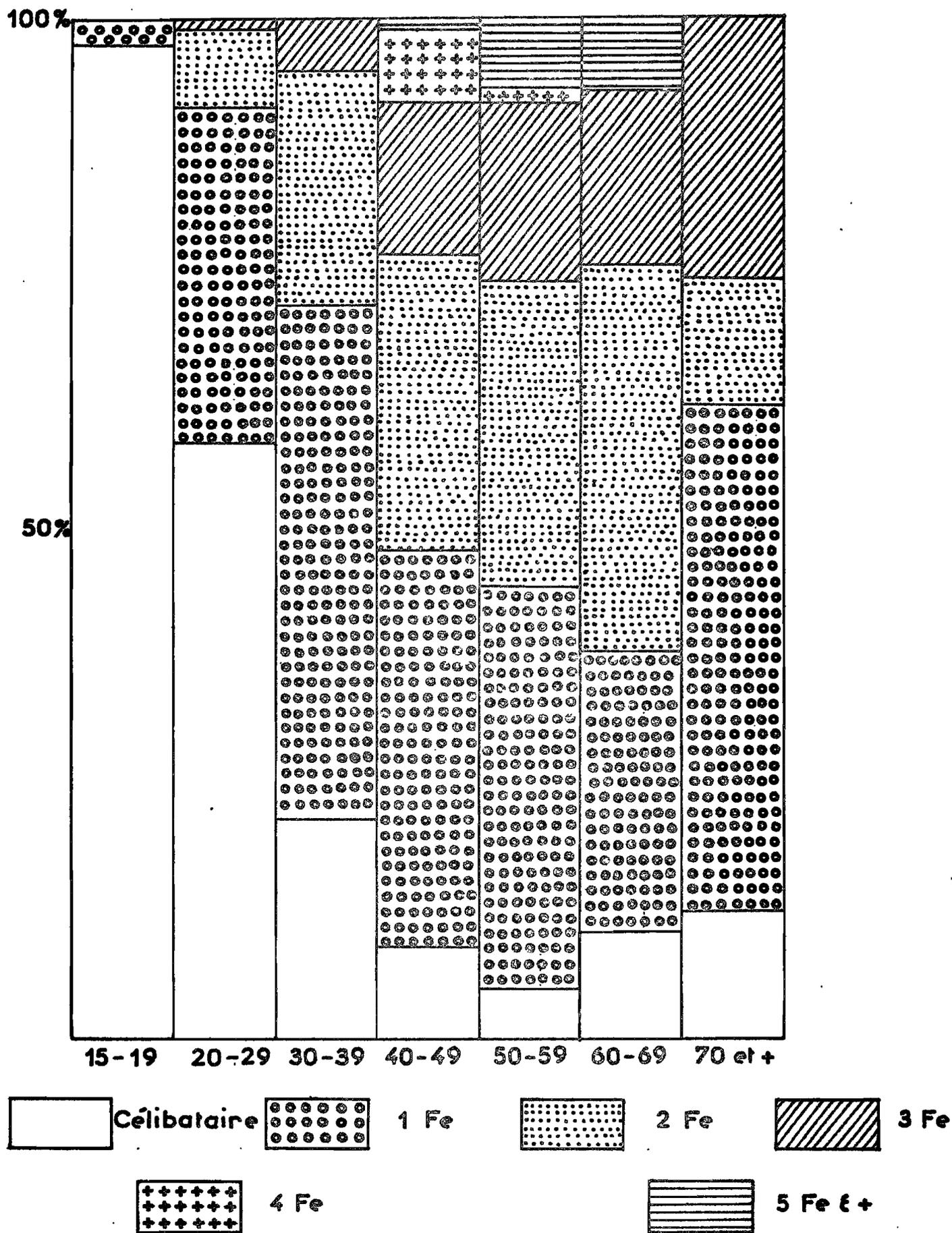
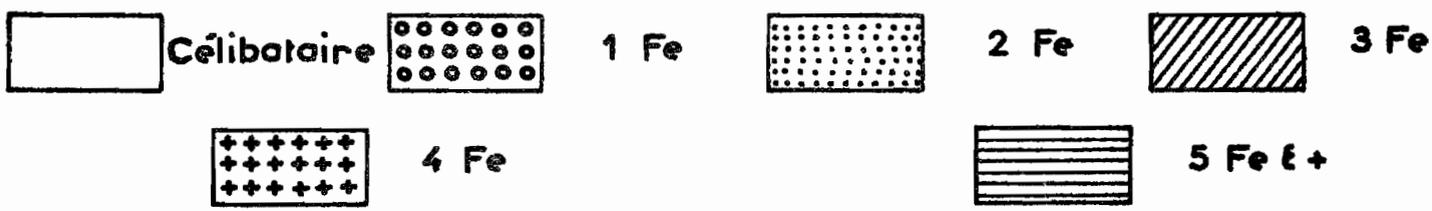
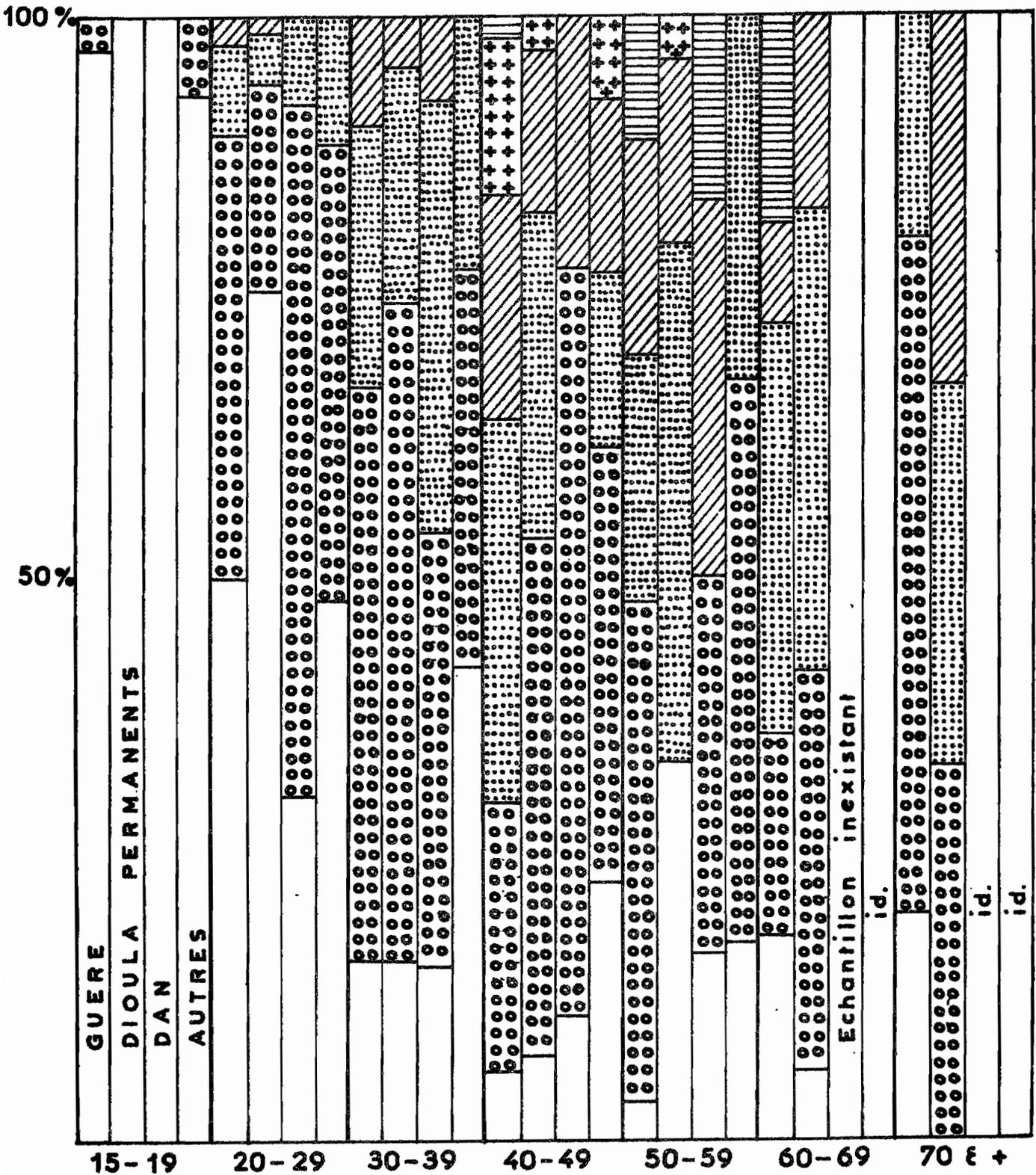


Tableau de détail



Le tableau ci-dessous, établi sur l'entrée des femmes, nous donne une idée, en chiffres absolus, de l'échange matrimonial entre Guéré, Dan et Dioula :

Donneurs (F)	Guéré	Dan	Dioula	Divers	Total
Receveurs (H)					
GUERE	263 (soit 95,6%)	7		5	275
DAN	6	46 (soit 88,5%)		2	52
DIOULA	2	1	276 (soit 97,6%)	3	282

- L'échange matrimonial s'effectue d'une manière pratiquement exclusive à l'intérieur du groupement ethnique: 88,5% chez les Dan, 95,6% chez les Guéré, 97,6%chez les Dioula;

- Aucune femme Dioula n'est entrée dans les groupements Guéré et Dan; 2 femmes Guéré et une femme Dan seulement sont mariées à des Dioula;

- L'échange matrimonial entre Guéré et Dan, tout en restant très limité, n'est cependant pas totalement inexistant: 7 femmes Dan mariées à des Guéré, et 6 femmes Guéré entrées chez les Dan.

Si nous considérons maintenant le seul groupement Dioula, l'échange matrimonial laisse apparaître, à l'intérieur, entre sous-groupes Malinké, des clivages tout aussi importants. Le tableau suivant résume ces clivages:

Donneurs (F)	Mahou	Malinké d'Odienné	Malinké de Guinée	Divers	Total
Receveurs (H)					
MAHOU	113 (98,2%)			2	115
MALINKE d'Odienné		45 (85%)	5	3	53
MALINKE de Guinée	3	1	71 (96%)		74

- 98,2% des mariages Mahou se font à l'intérieur du sous-groupe;
- 85% des entrées de femmes chez les Malinké d'Odienné sont fournies par le groupe lui-même;
- 96% des Malinké de Guinée se marient dans leur propre groupe.

### Conclusion

Cette analyse sommaire de la structure matrimoniale et des clivages sociaux qu'elle laisse apparaître nous montre à quel point les grands groupes et sous-groupes ethniques continuent à conserver leur structure traditionnelle, et partant, à rester fermés. Elle contribue également à révéler le faible degré de cohésion sociale de cet ensemble de communautés juxtaposées, et l'absence totale, à Toulépleu, de ce rôle de "melting-pot" qui est généralement celui de tout centre urbain, en dépit d'une coexistence des groupements vieille de plus d'un demi-siècle. Nous pouvons en conclure que sociologiquement la structure urbaine fait encore totalement défaut à Toulépleu.

### C. Pouvoir politique traditionnel et pouvoir politique moderne

Au niveau de la ville même de Toulépleu, le pouvoir politique traditionnel n'a aucune existence légale. Il continue pourtant à être solidement présent dans les différents groupements, sous la forme des chefs de quartier ou chef de village. Il existe ainsi à Toulépleu un chef Dioula, deux chefs Guéré, et un chef Dan.

Le pouvoir politique traditionnel se maintient sous une forme particulièrement structurée et hiérarchisée chez les Dioula. Chaque sous-groupe ethno-géographique a à sa tête un "tigi" ou chef, l'ensemble étant coiffé par le "dougou-tigi" ou chef de village, qui est le tigi du groupe le plus important (Mahou). Le dougou-tigi représente l'ensemble de la communauté Dioula. Les différents chefs de sous-groupes sont autant de canaux de transmission de l'autorité.

Chez les Guéré le pouvoir politique traditionnel se présente de manière différente. Le premier chef de quartier (Kanbli et Boo), ancien sous-officier (Adjudant en retraite), symbolise une autorité qui continue à être grandement à l'honneur en pays Guéré, et qui est liée au prestige de la "chose militaire". Le second, le chef de Libreville, est avant tout un chef de lignage (l'aîné du 'u:nu). L'autorité du premier s'étend à un ensemble d'éléments de groupements tribaux hétérogènes; l'autorité du second ne dépasse pas le cadre de son propre 'u:nu .

Quant aux Dan, le pouvoir politique traditionnel est représenté par le chef du go'azo le plus important, et tacitement reconnu par toute la communauté.

Le rôle imparti à ces différentes autorités traditionnelles, en-dehors du règlement des litiges coutumiers, est, à l'heure actuelle, des plus réduits. Les chefs de quartier ne sont plus que les agents de transmission et d'exécution de l'autorité administrative constituée. En sens inverse, ils forment également le trait d'union entre la population et l'administration. Sur un plan plus concret, ils sont responsables de la voirie (nettoyage et entretien des quartiers).

Le pouvoir politique moderne, par le truchement du PDCI-RDA, n'a eu aucun mal, au niveau de Toulépleu, à se juxtaposer à ces autorités de type traditionnel. Leurs préoccupations ne sont d'ailleurs nullement les mêmes. Chaque quartier est représenté à la Section locale du Parti par un délégué. Il n'est pas rare que le pouvoir traditionnel s'appuie sur ces mêmes délégués pour transmettre les directives de l'Exécutif.

Le pouvoir politique traditionnel, malgré le rôle de second ordre qui lui est dévolu, conserve cependant une emprise réelle sur la population. Il n'existe en effet pas entre la base et lui le fossé qui implicitement se dresse toujours entre l'exécutant et l'Exécutif. Même si cette importance ne lui est pas officiellement reconnue, il continue à représenter, dans la société actuelle, un rouage fondamental.

#### D. Le phénomène religieux

Il se manifeste à Toulépleu sous deux formes: l'Islam et le Christianisme.

##### 1. L'Islam

Théoriquement toute la population Dioula de Toulépleu est musulmane. La "Quadryia", dont l'introduction avait été signalée par un administrateur en 1952, et qui avait été importée par les Malinké d'Odienné, semble avoir entièrement cédé le pas à la "Tidjanyia", seule confrérie actuellement présente. Quant à la "Sungalyia", elle n'a jamais atteint Toulépleu. Depuis 1964 il existe au centre de la ville Dioula une mosquée "en dur", édifiée en collaboration par l'ensemble de la communauté musulmane.

L'enseignement coranique est assuré par l'Almany, assisté de 5 autres fidèles. Il se tient tous les matins de 7 à 8 heures, sauf les jeudi et vendredi. Mais il n'atteint en fin de compte que très peu de jeunes: une trentaine environ d'après notre enquête. La plupart des chefs de famille préfèrent se charger eux-mêmes de l'éducation religieuse de leurs enfants, beaucoup d'ailleurs les envoient purement et simplement suivre l'enseignement coranique à Touba ou Odienné. Les élèves apprennent à lire le Coran, quelques rudiments d'écriture également. Il n'est pas d'âge limite pour suivre les cours.

La société Guéré n'a été, quant à elle, que très peu pénétrée par l'Islam, malgré un demi-siècle de présence Dioula. Il n'existe actuellement, à Toulépleu, que 3 Guéré convertis.

## 2. Le Christianisme

Le Christianisme est représenté depuis 1947 par une Mission Catholique (établie à Péhé, à 15 km. de Toulépleu), et depuis 1961 par une Mission Protestante (la Mission Biblique de France, installée à Toulépleu même).

La pénétration de la société Guéré par le Christianisme semble particulièrement lente et difficile. L'obstacle principal est plus la polygamie que l'attachement aux croyances et pratiques animistes traditionnelles - qui généralement s'accomodent d'ailleurs fort bien d'apports étrangers. La pratique religieuse en pays Guéré est plus considérée comme une thérapeutique de lutte contre la sorcellerie et toutes sortes de forces maléfiques, que comme un culte rendu à Gnon-Sua, Dieu Créateur et Maître de l'Univers. Dans la mesure où le Christianisme se présente à l'individu comme apportant un supplément de sécurité, mais sans entraîner par ailleurs d'obligations trop contraignantes, il est accepté, même recherché. Ainsi tous les tirailleurs Guéré revien-

nent -ils au pays baptisés. Ils continuent à se dire chrétiens... ce qui ne les empêche pas, en matière matrimoniale, d'agir dans un sens de renforcement de la tradition, et de capitaliser un maximum de femmes.

Aussi les véritables conversions sont-elles rares: pour l'ensemble de la Sous-Préfecture (près de 40.000 individus), une centaine de baptisés environ pour la Mission Catholique, 53 exactement pour la Mission Protestante. L'office du dimanche est suivi par une quarantaine d'adultes à chacune des missions.

L'influence du christianisme est pourtant appelé à se renforcer avec le développement des écoles privées: 64 élèves à la Mission Protestante (qui ne possède encore que deux cours: CP1 et CP2), 136 élèves à la Mission Catholique (qui possède tous les cours). Les exigences du Nouveau Code Civil en matière matrimoniale - institution de la monogamie - contribueront sans aucun doute grandement à accélérer le mouvement.

Nous n'avons par ailleurs relevé, à Toulépleu, la trace d'aucun des cultes syncrétiques qui foisonnent sur la Basse-Côte.

#### E. Les associations

Il n'existe à Toulépleu aucune association, syndicale ou corporative, légalement constituée. Même les groupements de fait sont extrêmement rares. La conséquence directe en est l'absence quasi-totale de vie sociale à Toulépleu .

Les associations, plus ou moins constituées, et plus ou moins structurées, que nous avons rencontrées sont les suivantes:

- l'Association des Anciens Combattants: elle nous apparaît comme le groupement le plus structuré. L'Association des Anciens Combattants a vu le jour dès le retour au pays des premières classes de tirailleurs (vers 1930), pensionnés ou non pensionnés. Elle se proposait, sur la base de la "fraternité des armes", de constituer un groupement d'entraide, destiné à venir, le cas échéant, au secours d'un membre nécessiteux. En réalité, en faire partie, était alors surtout une manière de marquer son appartenance à une catégorie sociale particulière et privilégiée: celle de gens qui ont connu la France, en ont rapporté des idées nouvelles, et se considèrent en tous points "supérieurs" à ceux qui n'ont jamais quitté le pays. Cet esprit de caste continue à caractériser l'Association des Anciens Combattants, mais n'est plus son unique préoccupation. La construction en 1956 d'un Bureau et d'un Foyer a donné à l'Association un essor nouveau. Ce Foyer fonctionne actuellement, pour certains produits de base (riz notamment) comme une coopérative d'achat et de vente, accordant à ses membres un crédit maximum de trois mois (l'échéance entre deux versements de pension). Un crédit plus important peut également être concédé (jusqu'à 75.000 Francs) à l'occasion de circonstances exceptionnelles. Les moyens financiers de l'Association sont d'ailleurs relativement importants, surtout depuis que l'Administration lui a confié, en 1964, la gestion d'une plantation de café de 190 hectares (plantation Le Roy), rachetée en 1960 par le Gouvernement à un planteur européen, et sise à Diéya, sur la route de Guiglo, à 31 kilomètres de Toulépleu. Le disponible s'élève, au 1er mai 1966, à 860.000 Francs. La cotisation annuelle est respectivement de 1.100 Francs pour les membres pensionnés (447 exactement pour l'ensemble de la Sous-Préfecture), et de 100 Francs seulement pour les non pensionnés. L'Association est dirigée par un Bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier;

- l'Amicale des Fonctionnaires: elle n'a aucun caractère structuré, mais se présente simplement comme un groupement de fait dont font tacitement partie tous les fonctionnaires. Sur l'initiative de l'un quelconque d'entre eux ils se réunissent pour célébrer un évènement familial, accueillir un nouvel affecté, fêter un départ, etc...;

- l'Association Sportive de Rio Cavally: elle est née avec le stade de Toulépleu, en 1965. Elle est constituée par l'équipe de foot-ball de la ville et ses supporters;

- "Lumière de Toulépleu": c'est une association de danse, composée de femmes et de jeunes gens, qui essaie d'adapter le folklore Guéré aux rythmes modernes. L'association comprend 36 membres, plus un orchestre composé d'une batterie (grosse caisse), d'un joueur de saxophone et d'un trompettiste.

L'activité syndicale n'a été présente jusqu'au 12 mai 1966 que sous la forme de la section locale du Syndicat des Transporteurs, dont le rôle reste limité à la régulation du trafic-voyageurs (distribution des numéros d'ordre et perception des taxes de départ). Le 12 mai 1966 s'est tenue, à Toulépleu, sous l'égide de l'Union Nationale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UNTCI) une réunion, dont le but était la création d'une section locale groupant tous les travailleurs de la ville. A cet effet, un Bureau de responsables a été provisoirement constitué.

Il convient de mentionner également la milice du PDCI, qui est exclusivement constituée de volontaires, et chargée du service d'ordre général.

### Conclusion

L'organisation sociale, au niveau de Toulépleu, peut, schématiquement, être caractérisée de la manière suivante:

- existence de clivages sociaux qui instaurent des barrières rigoureuses entre ethnies et sous-groupes ethniques;
- maintien, à l'intérieur des différents groupements, d'une organisation familiale traditionnelle solidement structurée, continuant à jouer sur l'individu un puissant effet d'intégration;
- faible capacité d'intégration des phénomènes politique et religieux, qui le plus souvent ne font tout simplement que refléter les particularismes ethniques;
- absence quasi-totale de vie sociale, telle qu'elle se manifeste généralement, au niveau d'une cité, par le truchement des associations et groupements divers;
- absence enfin d'une structure urbaine globale telle qu'elle aurait pu naître d'un brassage réel de populations qui coexistent depuis plus de 50 ans.

### Chapitre 3ème : L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

L'activité agricole continue à occuper la plus grande partie de la population du centre, et se caractérise par l'existence d'un véritable "terroir urbain". L'infrastructure commerciale a été créée de toutes pièces par les immigrants Dioula et l'administration coloniale. Quant à l'artisanat, son apparition et son développement ne sont que récents.

## I - L'ACTIVITE AGRICOLE: LE "TERROIR URBAIN"

L'activité agricole occupe 37,7% de la population active totale de Toulépleu (cf ci-dessus l'analyse de la structure socio-professionnelle). Si nous y ajoutons les actifs qui parallèlement à une autre occupation se livrent également à une activité agricole, l'agriculture touche environ 44% de la population. C'est dire la physionomie essentiellement rurale qui continue à caractériser Toulépleu. Encore ne comptons-nous pas dans la population active les femmes qui cultivent un champ de riz, ce qui est la règle générale de la majeure partie des femmes mariées Guéré et Dan.

Les données que nous possédons sur le "terroir urbain" ne sont que sommaires. Elles sont entièrement basées sur les déclarations des intéressés, et n'ont pu être contrôlées par des mesures sur le terrain. Elles ont cependant une valeur indicative, et nous permettront d'une manière grossière et approximative de tenter une évaluation du revenu agricole moyen par tête d'habitant et par an.

### A. Les cultures commerciales

Nous désignons par "cultures commerciales", celles dont le produit, indépendamment de sa nature, est exclusivement destiné à la commercialisation: café, cacao, riz et igname.

Le café tient une place prépondérante. Son introduction a pourtant été postérieure à celle du cacao, dont la culture a été entièrement abandonnée à la suite de l'effondrement des cours pendant la crise économique mondiale de 1929 - 1932. Le cacao connaît un regain de faveur depuis que la création de nouvelles plantations de café et l'agrandissement des plantations existantes sont officiellement interdits en Côte d'Ivoire (septembre 1965). Les quelques plantations que nous avons recensées (5 exactement) sont d'ailleurs toutes de création récente.

La culture de riz destiné à la commercialisation est l'oeuvre surtout de Dioula (12 en tout) et de quelques Guéré isolés (4).

La culture de l'igname n'est encore qu'embryonnaire: deux champs seulement, dont l'un fait par un Gouro, l'autre par un Dioula. Même si les besoins locaux sont restreints (le Guéré ignore l'igname, les principaux consommateurs sont les fonctionnaires), cette production est nettement insuffisante, et des quantités relativement importantes sont "importées" de l'extérieur (Odienné notamment).

Nous examinerons ici successivement la répartition ethno-professionnelle des planteurs, la structure des plantations et l'importance quantitative des superficies plantées.

#### 1. Répartition ethno-professionnelle des "planteurs"

L'état global des activités agricoles "commerciales" par ethnie et statut socio-professionnel des "planteurs" est donné par le tableau n°1. Dans ce tableau nous distinguons les agriculteurs indépendants, les agriculteurs non indépendants (tel que nous les avons définis plus haut) et ceux qui parallèlement à une autre activité professionnelle se livrent à une tâche agricole.

Les agriculteurs indépendants se répartissent comme suit:

Dioula:	52,5%
Guéré:	42,5%
Dan:	3,7%
Autres :	1,3%

Les Dioula ne tiennent donc pas seulement les rênes de la vie commerciale, mais également de l'activité agricole. Ceci est significatif de leur degré d'intégration au centre - les parts que prennent les différents groupements Malinké à la vie agricole

Tableau n°1

## Etat global des activités agricoles "commerciales"

	C = café K = cacao R = riz	Guéré autoc.	DAN	DIOULA				Autres C.I	Etran- gers	Total
				Mahou	Odien.	Guinée	Autres			
Agriculteurs indépendants	Planteurs - café	62	6	19	21	25	7	1	141	
	Planteurs - cacao									
	Planteurs - café + cacao	3							3	
	Planteurs - riz	3		2	3	5	1		14	
	Planteurs - igname							1	1	
	Planteurs - riz + igname					1			1	
	Total Agricul. indépendants	68	6	21	24	31	8	2	160	
=====										
Agriculteurs non indépendants	C	5	1	2	3		2		13	
=====										
Agriculture + autre activité	Planteurs	C	6	1					7	
	Anciens Combat- tants	C + K	1						1	
		R	1						1	
	Planteurs- Artisans	C	7	1	2				10	
		R					1		1	
	Planteurs - Colporteurs	C			1		1		2	
	Planteurs - Commerçants	C		1		3			4	
		C + K					1		1	
	Planteurs - Employés	C	6	1			1		8	
	Planteurs - Fonctionnaires		1						1	
Total Agric.+ autres activ.		22	4	3	3	4			36	
=====										
Total général		95	11	26	30	35	10	2	209	

ne sont pourtant pas les mêmes. Si à l'intérieur des sous-groupes Dioula nous comparons les actifs de l'agriculture au total des actifs, nous obtenons les résultats suivants :

	Total actifs masculins	Agriculteurs indépendants	%
Mahou	86	21	24,4
Malinké d'Odienné	46	24	52,2
Malinké de Guinée	64	31	48,2
Autres Dioula perman. .	40	8	20

Les Malinké d'Odienné et de Guinée prennent donc une part prépondérante à la vie agricole. Nous verrons ultérieurement que les Mahou, quant à eux, sont davantage orientés vers le commerce.

Les actifs qui se livrent à la fois à une tâche agricole et à une autre activité professionnelle sont au nombre de 36. Les "planteurs-artisans" viennent en tête (11 cas), suivis des anciens combattants (9 cas), des employés (8 cas), des commerçants - colporteurs (7 cas), etc...

## 2. Structure des plantations

Les renseignements que nous possédons portent sur 178 plantations de café, et 5 plantations de cacao. Le tableau ci-dessous en donne, selon l'origine ethno-géographique du propriétaire, la structure générale :

	Groupement ethno géogr.	Guéré auto.	Dan	DIOULA permanents				Pop. non perm.	Total
				Mahou	Odien	Guiné	Autres		
Superficie									
CAFE	- de 2 ha.	22		2				24	
	de 2 à 5 ha.	56	10	20	17	28	5	137	
	+ de 5 ha.	8			6	2	1	17	
	Total	86	10	22	23	30	6	178	
CACAO	- de 2 ha.	1						1	
	de 2 à 5 ha.	2				1		3	
	+ de 5 ha.	1						1	
	Total	4				1		5	

Pour le café, les moyennes plantations (de 2 à 5 ha) sont de loin les plus nombreuses : 137 sur 178 (soit 77%); 24 plantations ont moins de 2 ha (dont 22 pour les Guéré), 17 plus de 5 ha (dont 8 pour les Guéré).

Le cacao, quant à lui, semble pour le moment essentiellement intéresser la population Guéré. Les 5 plantations existantes ne sont d'ailleurs pas encore en production.

### 3. Importance de superficies plantées

Sur la base des indications des propriétaires de plantations, le terroir de Toulépleu compterait 612 hectares de café et 26 hectares de cacao. Ces superficies plantées se répartissent entre les différents groupements ethniques comme suit:

	Café (en ha)	Superficie moy. par agri. indépendant (en ha)	Cacao (en ha)	
Guéré	259	4	23	
Dan	28	4,7		
Pop. Dioula permanente {	Mahou	54	2,6	
	Odienné	125	5,2	
	Guinée	115	3,7	3
	Autres	29	3,6	
Pop. non perma.	2	2		
Total	612	3,9	26	

Pour le café, la superficie moyenne par agriculteur indépendant varie de 2 à 5,2 ha. La moyenne générale est voisine de 4.

La part respective des quatre grandes strates de population est la suivante:

Dioula :	323 ha	soit	52,7%
Guéré :	259 ha	soit	42,3%
Dan :	28 ha	soit	4,6%
Pop. non perma.:	2 ha	soit	0,4%

Cette répartition des superficies plantées est rigoureusement proportionnelle à l'importance numérique, par strate, des agriculteurs indépendants.

B. Les cultures vivrières

Elles sont exclusivement le fait des femmes, et parmi celles-ci, essentiellement des femmes Guéré. La femme mariée Guéré n'a pas pleinement atteint son statut de femme tant qu'elle n'a pas à sa charge un champ de riz. Le plus souvent, dans le cadre de la famille polyginique, la dernière arrivée partage le champ d'une aînée. Ainsi sur les 275 femmes mariées de la communauté Guéré de Toulépleu, 168 ont leur champ propre. Les autres travaillent sous la direction d'une coépouse.

Le riz est rarement la seule culture portée par le champ. Le plus souvent il est en association avec le manioc, le maïs et un ensemble de petits légumes et condiments (gombo, tomates, aubergines, piment). Cette production est pratiquement destinée dans sa totalité à l'autoconsommation. Quelques rares surplus sont commercialisés sur le marché.

Nous n'avons relevé qu'un seul champ d'igname, cultivé par une femme Dioula, et destiné à la consommation familiale.

Le tableau ci-dessous nous donne l'importance de l'activité agricole féminine par groupement ethnique:

Group. ethnogéograph.	Culture	Riz, manioc, maïs, (nombre de parcelles)	Igname	Total
Guéré autochtones		168		168
DIOULA permanents		16	1	17
DAN		17		17
Population non perm.				
Total		201	1	202

### Conclusion

Ces données exclusivement sommaires et schématiques sur le terroir de Toulépleu nous permettent cependant, sur le plan économique, de procéder à une évaluation grossière du revenu agricole moyen par tête d'habitant. L'examen des superficies plantées en café nous a donné par agriculteur indépendant une moyenne de 4 ha. En évaluant le rendement moyen par hectare à 600 kilos environ, nous obtenons une production de 2,4 tonnes par planteur, ce qui représente un revenu brut de 180.000 Francs. On peut par ailleurs estimer que les frais de manoeuvres s'élèvent en gros à 10.000 Francs par an (1). Il reste donc un revenu net de 170.000 Francs environ, déduction non faite de l'aide "familiale" (au sens très large du terme) dont le planteur a pu profiter. Compte tenu de cette aide extérieure (part surtout des agriculteurs non indépendants: 13 ménages ici), on peut estimer que 7 à 8 personnes en moyenne sont tributaires de ce revenu. Le revenu agricole moyen par tête d'habitant et par an peut ainsi être évalué, pour Toulépleu, à 20.000 Francs environ

---

(1) Nous avons recensé 46 manoeuvres agricoles au total. En comptant que ceux-ci travaillent en moyenne 6 mois dans l'année, à raison de 6.000 Francs par mois, les 178 planteurs de café disposent donc en moyenne d'un manoeuvre pendant 1,5 mois (soit une dépense de 9.000 Francs environ).

## II - COMMERCE ET TRANSPORTS

### Introduction: Les courants d'échange traditionnels

La voie de pénétration naturelle que constitue le couloir entre Nuon et Cavally a de tous temps favorisé la circulation des hommes et des biens. Avant la pénétration coloniale, il existait de véritables courants commerciaux à longue distance, entre d'une part la zone soudanienne du Nord, d'autre part la côte libérienne. Ces courants alimentaient au voisinage de Toulépleu deux marchés, dont l'un était situé à 1 km environ au Nord de la localité actuelle, et l'autre, plus à l'Ouest, sur le Nuon.

Les Guéré de Toulépleu, dans ce trafic entre l'intérieur du continent et la Côte, servaient essentiellement d'intermédiaires. La nature des principales transactions était la suivante:

- Courant Nord-Sud (zone soudanienne-Côte): sel gemme, poisson séché, pagnes de fabrication locale, mais surtout esclaves. Ces esclaves provenaient d'origines diverses: les uns étaient amenés depuis l'intérieur du continent (zone soudanienne) et ne faisaient que transiter par le pays Guéré; d'autres, captifs de guerre Dan essentiellement, grossissaient le flot à partir de Toulépleu.

- Courant Sud-Nord (Côte - intérieur du continent): cola, sel marin, pagnes d'importation, fer, machettes, marmites et seaux en cuivre (que les Guéré transforment en bracelets, 'digĩ, qui jusqu'à une époque toute récente constituaient la monnaie spécifique de l'échange matrimonial), mais surtout fusils de traite et poudre.

La traite des esclaves est la principale raison d'être de ce commerce. C'est elle aussi qui ravive les guerres entre tribus d'ethnies différentes (tribus Guéré et tribus Dan pour la zone qui nous intéresse) en accordant au captif une cote importante sur le marché. En effet, la vente d'un esclave rapporte à son propriétaire,

dans la région de Toulépleu, les biens suivants: deux fusils de traite, deux barils de poudre, deux seaux en cuivre, une mesure de sel...

Ces courants commerciaux à longue distance ont pratiquement complètement disparu avec la pénétration coloniale. Seul continue à subsister à l'heure actuelle le trafic de la cola (de la forêt vers la savane), du sel, du poisson séché et des pagnes de fabrication locale (de la savane vers la forêt).

Même si les marchés précoloniaux ont été extrêmement rares, et ne servaient en somme que de relais au commerce de traite, les échanges à courte distance, à l'intérieur de l'univers tribal, et entre tribus, ont toujours été, par le truchement de la compensation matrimoniale, intenses. Ces courants n'ont été en rien altérés par la pénétration coloniale. Les marchés actuels ont par contre tous été créés par l'administration européenne.

## A. Le marché

Le marché de Toulépleu est directement né des besoins de ravitaillement en produits vivriers du poste militaire (effectif d'une section) créé en 1913. L'absence de moyens de transport et la difficulté des communications, le total isolement de Toulépleu pendant la saison des pluies ont obligé dès le début les Lieutenants - Commandants à vivre et à faire vivre leur troupe sur le terrain. Les Guéré ne manifestèrent au début qu'un enthousiasme mitigé. Les Dioula par contre en profitèrent pour se lancer dans le sillage du colonisateur, et s'approprièrent très rapidement le quasi-monopole du commerce. Ils s'érigèrent dès le début en intermédiaires entre la population paysanne autochtone et l'administration, se réservant sur les transactions, vivrières ou autres, des bénéfices considérables. Il fallut toute la ténacité des premiers administrateurs pour imposer aux marchands Dioula le respect de prix officiels.

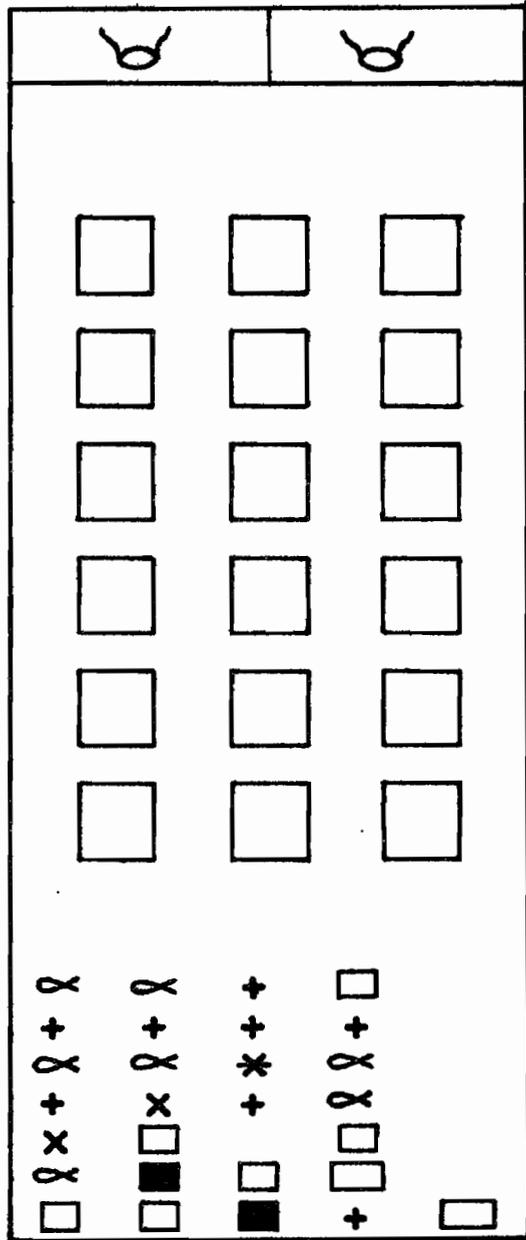
Le marché ne commence réellement à fonctionner que vers 1935. Les Guéré apportent eux-mêmes leurs produits, et il est dès lors possible à l'administration d'exercer un certain contrôle. Des prix-planchers sont fixés, les cours sont régulièrement annoncés au grand marché du lundi, et les transactions peuvent enfin s'opérer normalement.

Le marché actuel, constitué par un hangar métallique d'une superficie de 672 m<sup>2</sup>, date de 1959. Il est prolongé vers le Sud et l'Est d'une halle de 500 m<sup>2</sup> environ. Le "grand marché", ou marché hebdomadaire se tient le lundi, de 8h. du matin à 13h., le marché quotidien de 8h. à 11h. seulement.

Le hangar est presque exclusivement occupé par les tabliers, et à son extrémité Nord par le commerce de la viande. Les vendeuses s'installent avec leurs produits sur la halle. Une partie de celle-ci est également occupée par la friperie, étalées à même le sol. Enfin, un peu à l'écart, vers le Nord, une série de boutiques (16 exactement) sont louées par l'administration à de petits commerçants.

# LEGENDE

-  Produits vivriers
-  Petits légumes et condiments
-  Produits vivriers transformés
-  Prod. de cueillette et de ramassage
-  Plats préparés et boissons
-  Fruits
-  Poisson
-  Bois de chauffe
-  Prod. de l'artisanat
-  Prod. d'importation
-  Tablier
-  Friperie
-  Boucherie



GARE  
ROUTIERE

Dans cette étude du marché nous n'envisageons ni les tabliers, ni les bouchers, ni les fripiers, ni les boutiquiers, que nous considérons comme faisant partie du commerce fixe, et dont nous ferons l'étude ultérieurement. Seules les transactions auxquelles donnent lieu quotidiennement les produits apportés par les femmes sont pris en considération ici.

Nous examinerons successivement l'origine des vendeuses, la nature des produits, l'importance des transactions et les prix, enfin l'origine des acheteuses.

### 1. Origine des vendeuses

Nous avons recensé, pour le marché hebdomadaire (marché du lundi 6 juin 1966) 217 vendeuses, pour le marché quotidien (marché du 31 mai 1966) 144. Il est intéressant de connaître leur origine d'une part géographique, d'autre part ethnique.

#### a)- origine géographique

Elle est donnée par le tableau ci-dessous:

	Marché quotidien		Marché hebdomadaire	
	Nombre de vendeuses	%	Nombre de vendeuses	%
TOULEPLEU-Ville	118	82	170	78,3
TOULEPLEU-Guéré	15	10,4	24	11,1
Villages accessibles à pied	9	6,2	15	6,9
Autres villages	2	1,4	8	3,7
Total	144	100	217	100

- la majorité des vendeuses viennent de la ville-même de Toulépleu (marché quotidien: 82%; marché hebdomadaire, un pourcentage très légèrement inférieur seulement: 78,3%);
- l'attraction qu'exerce le marché sur les villages voisins n'est que faible: si nous exceptons Toulépleu-Guééré, qui se trouve à proximité immédiate de la ville, moins de 7% de vendeuses, pour le marché quotidien comme pour le marché hebdomadaire, sont originaires de villages accessibles à pied;
- les vendeuses qui sont obligées, pour se rendre au marché, d'emprunter un véhicule automobile, sont encore plus rares. Pour les 10 cas des marchés quotidien et hebdomadaire, il s'agit de marchandes Dioula originaires de Binhouyé, gros village Dan, à 30 km, au Nord de Toulépleu.

Il semble donc, à première vue, que le marché n'intéresse que la seule ville de Toulépleu. Ces données sont d'ailleurs corroborées par l'origine ethnique des vendeuses.

b)- origine ethnique

Elle s'établit comme suit:

Group. ethniques	Marché quotidien		Marché hebdomadaire	
	Nbre de vendeuses	%	Nbre de vendeuses	%
Mahou	51	35,4	99	45,6
Malinké d'Odienné	11	7,7	20	9,2
Malinké de Guinée	21	14,6	20	9,2
Autres Dioula	15	10,4	18	8,3
Guéré	29	20,1	48	22,1
Dan	14	9,7	11	5,1
Autres ethnies	3	2,1	1	0,5
Total	144	100	217	100

- En pourcentages cumulés, 68,1% des vendeuses du marché quotidien et 72,3% de celles du marché hebdomadaire sont des femmes Dioula. A l'intérieur même de ce groupe, les Mahou viennent largement en tête; 35,4% et 45,6%;
- Les femmes Guéré participent à 20,1% au marché quotidien, à 22,1% au marché hebdomadaire. Il s'agit surtout de vendeuses originaires des quartiers périphériques de la ville, notamment de Libreville, et Toulépleu-village;
- Les vendeuses Dan forment un groupe encore plus exigü: 9,7 et 5,1% seulement;
- La présence de vendeuses d'autres ethnies est par ailleurs insignifiante: 3 vendeuses au marché quotidien (marchandes d'attiéké essentiellement) et 1 seulement au marché hebdomadaire.

Très nette prédominance donc des marchandes Dioula, et parmi celles-ci des femmes Mahou, qui perpétuent une vieille tradition. Les femmes Guéré, qui n'ont commencé à s'intéresser au commerce que tardivement, ne sont encore que modestement représentées.

## 2. Nature des produits

Il est fréquent qu'une même vendeuse présente des produits de nature totalement différente. Aussi, pour plus de clarté, avons-nous été amené d'une part à distinguer entre produits alimentaires et produits non alimentaires, d'autre part à faire l'inventaire des produits par "stands" (une femme ayant autant de stands que de produits différents). Compte tenu de l'existence d'un marché quotidien et d'un marché hebdomadaire, nous avons établi, pour l'évaluation du nombre quotidien .../..

de stands, une moyenne pondérée (1). Les résultats détaillés de l'inventaire des produits d'un marché quotidien et d'un marché hebdomadaire sont consignés dans le tableau n°2

a)- Les produits alimentaires

Par le nombre de stands, les produits alimentaires représentent 89% du total des produits commercialisés sur le marché de Toulépleu (soit 253 sur 284 stands). Leur importance respective, par grandes catégories, est la suivante:

- produits vivriers :	58 stands
- petits légumes et condiments :	79 "
- produits vivriers transformés :	44 "
- produits de cueillette et de ramassage:	25 "
- fruits :	3 "
- plats préparés et boissons :	12 "
- poisson :	19 "
- produits d'importation divers :	13 "

Les produits vivriers, les petits légumes et condiments et les produits vivriers transformés représentent à eux-seuls 63% du total des produits présents sur le marché de Toulépleu!

b)- Les produits non alimentaires

Leur importance est faible: 11% seulement du total des produits. Les trois catégories que nous avons retenues sont les suivantes:

- produits de l'artisanat :	19 stands
- bois de chauffe :	2 "
- produits d'importation divers:	10 "

---

(1) Cette moyenne a été établie de la manière suivante: nous avons procédé à l'inventaire de tous les stands d'abord un jour de marché quotidien, puis un jour de grand marché. Nous avons multiplié le nombre de stands du marché quotidien par 6, puis ajouté le nombre de stands du marché hebdomadaire, enfin divisé le tout par 7 .

Marché de TOULEPLEU: nature des produits  
et importance des stands

Relevés effectués sur:

- marché quotidien du 31/5/66
- marché hebdomadaire du 6/6/66

	Marché quotidien . Nombre de stands	Marché hebdomad. Nombre de stands	Nombre moyen de stands
<b>Produits vivriers</b>			
- Riz local	11	17	12
- Riz importé	26	42	28
- Riz paddy		3	
- Manioc frais	4	9	5
- Manioc séché	4	10	5
- Igname	7	3	6
- Patate	2	1	2
- Maïs frais		1	
- Maïs séché		1	
<b>Petits légumes et condiments</b>			
- Aubergine	4	4	4
- Gombo	18	27	19
- Tomate	2	3	2
- Arachides non décortiquées	1	3	1
- Arachides décortiquées	10	13	10
- Graines de courge	3	2	3
- Piment	14	22	15
- Dignons	20	27	21

- Gingembre	1	1	1
- Feuille à sauce	3	3	3
- Pois de terre		1	
<b>Produits vivriers transformés</b>			
- Huile de palme	11	9	11
- Huile d'arachide	1	9	2
- Pâte d'arachide	12	13	12
- Pâte de manioc	1	3	1
- Farine de manioc	7	6	7
- Poudre de gombo	6	8	6
- Soumbara	4	9	5
- Farine de maïs		3	
<b>Produits de cueillette et de ramassage</b>			
- Noix de palme	4	5	4
- Pois sucrés	1		1
- Cola	4	9	5
- Champignons	3	4	3
- Escargots	11	6	10
- Termites	2	1	2
- Feuilles d'emballage		1	
<b>Plats préparés et boissons</b>			
- Attiéké	4		3
- Galettes et beignets	5	8	5
- Gnamacoudi (jus de gingembre)	4	3	4
- Pain		1	

<b>Fruits</b>			
- Banane	2	4	2
- Citron	1	1	1
- Mandarine		1	
- Avocat		1	
- Mangue		1	
<b>Poisson</b>			
- Poisson de lagune	11	29	13
- Poisson de Mopti	5	6	5
- Poisson local	1		1
<b>Bois de chauffe</b>	2	2	2
<b>Produits de l'artisanat</b>			
- Sel-gemme	2		2
- Amidon	3	6	3
- Savon local		2	
- Tabac en poudre	9	15	10
- Eponge	3	4	3
- Yomo (produit de beauté)	1		1
- Djabila (    "-    )		1	
- Daba		2	
- Marmite en fonte		1	
<b>Produits d'importation divers</b>			
- Sel fin	6	6	6
- Sucre	1	3	1
- Savon de Marseille	5	9	6

Tableau n°2 ( suite et fin )

- Tissu	1		1
- Cuvette	1	1	1
- Bouillon KUB	2	3	2
- Sauce tomate	4	7	4
- Poudre teinture	1		1
- Pacotille	1		1
TOTAL	272	396	284

### 3. Importance des transactions et prix

Nous avons tenté de calculer, pour les 30 principaux produits commercialisés sur le marché de Toulépleu, d'une part la quantité moyenne vendue par jour, d'autre part les prix d'achat, (ou le cas échéant, de revient) et de vente. Le tableau n°3 nous donne, par ordre d'importance des produits, les résultats détaillés de cette tentative. Il nous a été possible, à partir de là, d'avoir une idée du chiffre d'affaires moyen des vendeuses, et de leur marge bénéficiaire brute.

#### a)- Quantités commercialisées

Si à partir des données du tableau n°3 nous procédons à une extrapolation, il nous est possible d'obtenir un aperçu des quantités globales commercialisées au cours d'une année sur le marché de Toulépleu. Les tonnages bruts ne sont par eux-mêmes que très peu significatifs. Aussi avons-nous préféré classer les différents produits suivant leur importance en valeur. Le calcul a été effectué pour les seuls produits donnant lieu à un chiffre d'affaires supérieur à 100.000 Francs par an. Les résultats permettent d'établir le tableau suivant :

Produits	Valeur	Tonnages
Riz	4.562.500	73
Poisson de lagune	4.331.000	14,2
Huile de palme	3.010.000	301 Hl.
Poisson de Mopti	2.350.000	4,7
Oignons	1.606.000	14,6
Tabac en poudre	1.398.000	4,2
Gombo	1.310.400	62,4
Arachides décortiquées	1.211.000	14,6
Igname	979.200	30,6
Farine de manioc	550.000	27,5
Piment	390.500	5,5
Soumbara	384.000	2,4
Pâte d'arachide	275.940	0,657
Noix de palme	275.000	13,1
Escargots	232.000	5,8
Cola	199.200	1,2
Manioc séché	146.000	14,6
Champignons	109.500	0,109
Sel fin	108.000	2,4
Manioc frais	105.560	18,2

## Marché de TOULEPLEU.

Liste des 30 principaux produits commercialisés  
Quantités et Prix

Relevés effectués sur:

- marché quotidien du 31/5/66

- marché hebdomadaire du 6/6/66

	Nombre moyen de stands	Poids moyen p/stand. (en Kg.)	Unité de mesure	Poids ou con- tenance (en G ou L )	Prix de vente (en F)	Prix de vente en K ou L	Prix d'achat ou revient en K ou L	Q.moyen- ne vendue par stand (en K)
Riz								
Local	12	23	Mesure	400	25	62,5	55	5
Importé	28	23	Mesure	400	25	62,5	50	5
Dignons	21	13	Tas	230	25	110	85	1,900
Gombo	19	14	Tas	240	5	21	-	9
Piment	15	1	Tas	70	5	71	-	1
Poisson de lagu.	13	10	Tas	410	125	305	250	3
Pâte d'arachi.	12	1,3	Boulette	12	5	420	100	0,150
Huile de palme	11	9 litres	Mesure	0,5 l.	50	100	80	7,5 l.
Arachides décor.	10	15	Mesure	300	25	83	65	4
Escargots	10	9,3	Tas	610	25	40	-	1,600
Tabac en poudre	10	4,9	Mesure	30	10	333	275	1,150
Farine de manioc	7	11	Mesure	250	5	20	10	10,750
Igname	6	22	Tas	3.100	100	32	25	14
Poudre gombo	6	1,3	Mesure	15	5	333	-	0,190
Sel fin	6	1,1	Mesure	110	5	45	20	1,100
Savon de Marsei.	6	14	Morceau	-	25	-	23	4 Mx
Manioc frais	5	10	Tas	1.700	10	5,8	-	10
Manioc séché	5	8,5	Tas	500	5	10	-	8

Tableau n°3 (suite)

Soumbara	5	2,3	Boulet.	155	25	160	-	1,300
Cola	5	1,4	Tas	30	5	166	70	0,700
Galettes-beignets	5	240 unités	-	3	5 F	-	-	240 unités
Poisson Mopti	5	5,6	Tas	300	150	500	272	2,600
Aubergine	4	2,5	Tas	135	5	37	-	1,750
Noix de palme	4	14	Tas	235	5	21	-	9
Gnamacoudi	4	8 litres	Bout 33cl 66cl					8 lit,
Sauce Tomate	4	0,475	Mesure	26	5	192	178	0,340
Graines de cour.	3	0,680	Tas	75	5	66	-	0,600
Feuilles à sauce	3	10	Botte	1.500	5	3,3	-	10
Champignons	3	1,8	Tas	50	5	1.000	400	0,100
Attiéké	3	27	Mesure	285	5	17,5		27
Amidon	3	3,9	Mesure	75	5	66,6		0,900

- Les 5 produits, qui d'une part en tonnages, d'autre part en valeur donnent lieu aux transactions les plus importantes sont, dans l'ordre, et comparativement, les suivants:

en tonnages	en valeur
1. Riz	1. Riz
2. Gombo	2. Poisson de lagune
3. Huile de palme	3. Huile de palme
4. Igname	4. Poisson de Mopti
5. Farine de manioc	5. Oignons

- Sur les 73 tonnes de riz commercialisées, 51 sont importées, soit 70% environ.

- La part du poisson, à la fois de Basse-Côte et de Mopti, dans l'ensemble des transactions en valeur, est considérable: 6,7 Millions environ. Elle est de loin même supérieur à celle du riz. Cette donnée est significative du désintéressement total que les Guéré portent au marché de Toulépleu.

b)- Prix et chiffres d'affaires

S'il est aisé de connaître les prix de vente, il faut très souvent se livrer à une gymnastique délicate pour calculer les prix d'achat ou de revient. L'infinie diversité de mesures, l'hétérogénéité d'origine des produits, l'introduction d'éléments complexes dans les produits transformés, rendent ces opérations très difficiles. Les chiffres que nous donnons ont une valeur indicative, et non paraissent dans l'ensemble vraisemblables.

Les différences entre les marges bénéficiaires sont assez considérables d'un produit à l'autre. Elles varient de 20% en moyenne pour les produits d'origine locale, à 100% (et quel-

quefois davantage) pour les produits transformés ou d'importation. Pour les produits-clés, les prix s'établissent de la manière suivante:

	Prix d'achat ou revient (kg. ou l.)	Prix de vente (kg. ou l.)	Marge bénéficiaire
- Riz + local	55	62,5	12%
+ d'importation	50	62,5	20%
- Gombo	Produit récolté	21	
- Huile de palme	80	100	20%
- Igname	25	32	22%
- Farine de manioc	10	20	100%
- Poisson de légume	250	305	18%
- Poisson de Mopti	275	500	45%
- Oignons	85	110	23%

Le chiffre d'affaire quotidien, du fait même de la différence des prix, peut également varier considérablement d'un produit à l'autre. Il est généralement voisin de 1.000 Francs pour le poisson, oscille autour de 300 pour le riz, et descend à moins de 100 Francs pour le manioc, les aubergines, etc... Il peut être évalué en moyenne à 200 Francs par produit.

Or comme chaque femme possède 2 stands environ (1,8 exactement), le chiffre d'affaires quotidien moyen par vendeuse doit s'établir aux environs de 400 Francs. Sur la base d'une marge bénéficiaire de 20%, le bénéfice brut serait de 80 Francs par jour, soit un revenu mensuel brut de 2.400 Francs. Ces calculs sont purement théoriques, et supposent que la vendeuse fréquente le marché tous les jours... ce qui n'est probablement pas le cas.

4. Origine des acheteuses

Nous avons procédé, pour les deux marchés, quotidien et hebdomadaire, à un sondage portant chaque fois sur 50 femmes. Là encore les résultats confirment la faible capacité d'attraction du marché de Toulépleu.

a)- Origine géographique

	Marché quotidien		Marché hebdomadaire	
	Nombre acheteuses	%	Nombre acheteuses	%
TOULEPLEU-Ville	46	92	36	72
TOULEPLEU-Guéré	2	4	3	6
Villages accessibles à pieds	2	4	11	22

- le marché quotidien est pratiquement exclusivement fréquenté par la population de Toulépleu-ville: 92% ;
- le marché hebdomadaire est légèrement plus ouvert sur l'extérieur: 22% des femmes originaires de villages accessibles à pieds.

b)- Origine ethnique

	Marché quotidien		Marché hebdomadaire	
	Nombre acheteuses	%	Nombre acheteuses	%
Guéré	23	46	22	44
Dioula	7	14	12	24
Dan	12	24	10	20
Autres ethnies	8	16	6	12

Le marché est fréquenté principalement par des femmes Guéré et Dan. Les acheteuses Dioula ne sont que rares.

c)- Origine socio-professionnelle

Profession du mari	Marché quotidien		Marché hebdomadaire	
	Nombre acheteuses	%	Nombre acheteuses	%
Agriculteur	11	22	20	40
Commerçant ou employé de commerce	6	12	15	30
Fonctionnaire et employé de l'adminis.	19	38	11	22
Artisan	6	12	3	6
Services	8	16	1	2

- le marché quotidien est principalement fréquenté par les femmes de fonctionnaires et employés de l'administration;
- le marché hebdomadaire, qui, comme nous l'avons vu, a un rayon d'attraction légèrement plus étendu, est généralement l'occasion que les femmes de la "campagne" choisissent pour aller en ville. Mais les 40% de femmes d'agriculteurs viennent autant des quartiers périphériques de Toulépleu que des villages alentour.

## Conclusion

Le marché de Toulépleu, créé de toutes pièces par l'administration coloniale d'une part pour assurer le ravitaillement du poste, d'autre part pour permettre à la population Guéré locale d'écouler ses surplus de produits vivriers - et par là-même de s'ouvrir à l'économie monétaire - sans être obligée de passer par l'intermédiaire Dioula, a eu, sur ce second point, un effet exactement inverse à celui escompté par l'autorité militaire. Son ouverture officielle, loin de stimuler les Guéré à une fréquentation massive et régulière, ne fit que renforcer et étendre le rôle d'intermédiaires qui était déjà celui des Dioula. On aboutit ainsi à la situation paradoxale suivante: les produits commercialisés sur le marché sont pour la plupart achetés par les femmes Dioula dans les villages Guéré, et revendus, transformés ou non, avec une marge bénéficiaire appréciable, à la même population Guéré. Ce fait a été maintes fois souligné déjà par les administrateurs de la Subdivision de Toulépleu, qui, dans leurs rapports, présentaient régulièrement les Dioula comme vivant "sur le dos des Guéré".

Ce "désintéressement" des Guéré a des conséquences tout aussi aberrantes sur la structure même du système de distribution. Nous avons souligné la part considérable, que tient en valeur le commerce du poisson dans l'ensemble des transactions effectuées sur le marché de Toulépleu. Ce produit est intégralement importé de Basse-Côte ou du Mali, alors que le Cavally et le Nuon sont des rivières particulièrement poissonneuses. Il suffirait d'un minimum d'organisation pour pêcher et fumer le poisson sur place, et parvenir à satisfaire la consommation locale. Les Dioula n'ont pas encore réussi à s'immiscer dans ce domaine, étant donné les droits de pêche exclusifs que continuent à s'arroger les riverains.

Il y a là, pour la population Guéré autochtone, un manque à gagner certain. Mais à l'heure actuelle, il n'est pas pensable, en ce domaine, qu'une transformation puisse être amorcée sans un changement total de mentalité.

## B. Le commerce fixe

Le commerce fixe est représenté à Toulépleu par 76 points de vente, tenus par 64 propriétaires ou gérants d'entreprises commerciales. Il est le monopole presque exclusif des Dioula (87,6% dont 53,1% de Mahou). Les Guéré, quant à eux, n'y participent que pour une part insignifiante (3,1%).

L'enquête que nous avons faite sur l'ensemble des maisons de commerce et points de vente de Toulépleu n'a pas été menée dans l'optique d'une étude technique et financière de l'entreprise (inventaire des stocks, coefficient de rotation, fonds de roulement etc...), mais a simplement essayé de décrire les structures commerciales existantes, et de dégager ses caractéristiques principales. En ce sens, elle n'est donc que superficielle.

Nous tenterons tout d'abord de faire une classification des différentes entreprises commerciales de la ville, avant d'analyser la nature et l'importance des transactions.

### 1. Classification des entreprises commerciales

La classification la plus simple et la plus commode des entreprises commerciales est celle réalisée par les contributions directes, qui, compte tenu du chiffre d'affaires déclaré, répartit les commerces en catégories fiscales. L'appartenance à telle ou telle catégorie détermine le montant de l'impôt (établissement d'un rôle jusqu'à la 4<sup>e</sup> catégorie incluse) ou de la taxe d'étalage (au-delà de la 4<sup>e</sup> catégorie). Cette classification n'est que peu satisfaisante, étant donné les difficultés d'évaluation du chiffre d'affaires de la plupart des entreprises, difficultés liées autant à l'inexistence de comptabilité qu'à la réticence et à la méfiance des déclarants. Nous la donnons cependant ici à titre indicatif.

Une classification des entreprises de commerce suivant leur structure nous semble beaucoup plus significative.

a)- Le critère fiscal

Compte tenu du montant global de l'imposition (patente, taxe d'étalage, impôt et contributions diverses) les 64 entreprises commerciales de Toulépleu se répartissent comme suit:

Catégorie fiscale	Chiffre d'affaires annuel	Nombre d'entreprises
2 <sup>e</sup> classe	de 5 à 20 Millions	2
3 <sup>e</sup> classe	de 2 à 5 Millions	4
4 <sup>e</sup> classe	de 1 à 2 Millions	7
5 <sup>e</sup> classe	- de 1 Million	24
6 <sup>e</sup> classe		10
7 <sup>e</sup> classe et au-dessus		17
Total		64

La grande majorité des entreprises (80% environ) ont donc un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 Million de Francs. 12 entreprises seulement ont un chiffre d'affaires officiellement supérieur à 1 Million.

b)- La structure de l'entreprise.

La classification précédente ne tient encore compte de la nature du commerce et du type d'exploitation. Aussi, avons-nous tenté de classer les différentes entreprises en fonction à la fois de leur structure générale et du caractère spécifique de la transaction à laquelle elles donnent naissance.

Les 76 points de vente se répartissent alors de la manière suivante:

1 - Commerce général

- commerce intégré	1
- boutiques européenne et libanaise	2
- boutiques africaines	25
- tabliers	19

2 - Commerce spécialisé

- dépôts

- riz	6
- essence	2
- bois	2
- ciment	1
- pièces détachées	1
- pharmacie	1

- commerce lié à une activité de transformation

- boucherie	1
- boulangerie	2
- restauration	5

- divers

- friperie	8
------------	---

2. Nature et importance des transactions

a)- Le commerce général

1. Le commerce intégré: il n'est présent que sous la forme de la "Chaîne Avion", installée à Toulépleu depuis 1960. Le rayonnement que prit très rapidement cette formule nouvelle entraîna peu à peu l'éviction de toutes les autres maisons de commerce à succursales multiples, qui préférèrent se retirer de la compétition et fermer leurs boutiques: COMAF, CFCI, de Tessières, JAG. La "Chaîne Avion" réalise le chiffre d'affaires le plus élevé de la place (voisin de 20 Millions).

2. Les boutiques européenne et libanaise: il n'existe à l'heure actuelle qu'une boutique européenne et une boutique libanaise, la première ouverte depuis 1953, la seconde depuis 1948, et toutes deux tenues par des particuliers. Leur raison d'être est plus la traite du café que le commerce général.

- La maison européenne a ses propres véhicules (2 camions de 19 T, 1 de 4,5 T, 3 de 3,2 T), ce qui lui permet d'évacuer le café directement sur Abidjan (accessoirement de faire du transport de grumes pour le compte d'entreprises forestières), et d'assurer elle-même, en fret retour, le ravitaillement de la boutique (acheminement de pondéreux: ciment, fer à béton, riz, etc...).

- La maison libanaise dispose d'un équipement moindre (4 camions de 2,5 T pour le ramassage du café) et travaille pour le compte de France-Amérique. Elle est directement approvisionnée par une maison-mère sise à Dalou et tenue par la femme du propriétaire.

- Chacune des deux maisons gère, en plus, une station d'essence, dont l'étude sera faite ultérieurement.

- Pour les seules boutiques, la maison européenne réalise un chiffre d'affaires annuel voisin de 8 Millions, la maison libanaise de 4 Millions environ.

3. Les boutiques africaines: elles représentent 32,8% de l'ensemble des points de ventes (25 sur 76). Parmi celles-ci, la majorité ont un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1 Million de Francs (16), 6 se situent entre 1 et 2 Millions, et 3 atteignent la tranche des 2 à 5 Millions. Dans ce dernier cas, il s'agit toujours de boutiques doublées de dépôts: riz, bois, etc... La structure de ce commerce reste de type familial: le propriétaire gère lui-même sa boutique,

aidé si cela est nécessaire par un membre de la famille. Nous n'avons relevé que deux cas de gérance: dans l'un des cas, le propriétaire, Guéré d'origine, habite Abidjan, dans l'autre Duékoué.

4. Les tabliers: ils sont tous installés, à l'exception d'un seul, sous le hangar du marché. Pour certains, l'importance des transactions atteint, et quelquefois dépasse, celle des boutiques. Pour les 19 tabliers recensés, le chiffre d'affaires annuel s'établit comme suit:

- de 500.000 Francs	: 8
de 500.000 à 750.000 Francs	: 9
+ de 750.000 Francs	: 2

La faiblesse des frais généraux (les vendeurs profitent généralement de leurs propres déplacements pour assurer le ravitaillement par colis de 40 à 50 kg), la marge bénéficiaire importante (de l'ordre de 15%) résultant d'un morcellement infini des unités, rendent finalement le commerce des tabliers relativement plus lucratif que celui des petites boutiques.

b)- Le commerce spécialisé

1. Les dépôts

- le riz: les 6 dépôts africains commercialisent en moyenne 50 tonnes de ce produit par an. Le riz, acheminé depuis Abidjan - quelquefois après avoir transité par Man et Danané - est vendu par sac de 46 Kg, soit directement au consommateur Guéré ou Dioula, soit à des marchandes Dioula qui le revendront au détail sur le marché, avec, comme nous l'avons déjà vu, une marge bénéficiaire de 20%. Les quantités commercialisées par les boutiques européenne et libanaise s'élèvent à une trentaine de tonnes environ;

- l'essence : les deux stations d'essence, SHELL et BP (auxquelles est actuellement en train de s'ajouter une station MOBIL) ont atteint pour 1965 les chiffres de vente suivants:

Produits	Volume (m3)	Valeur (Millions)
Essence	280	12,5
Pétrole	188	7,4
Total	468	19,9

Mentionnons que le gas-oil est encore introuvable à Toulépleu;

- le bois: le commerce du bois a pris une extension considérable avec l'essor actuel de la construction. En 1965 la demande s'est élevée à 60 tonnes environ. Le ravitaillement est exclusivement assuré par la scierie de Danané;

- le ciment: le demande en ciment s'élève à l'heure actuelle à une dizaine de tonnes par mois. Elle est presque exclusivement satisfaite par les maisons européenne et libanaise. Il n'existe qu'un seul dépôt africain de ciment, qui ne commercialise guère plus de 6 tonnes par an;

- les pièces détachées: l'unique dépôt de pièces détachées (notamment pour "1.000 Kg" Renault, Peugeot 403 et 404) réalise un chiffre d'affaires annuel de 2 Millions de Francs environ. Parmi les meilleurs clients il convient notamment de citer les transporteurs libériens, qui s'approvisionnent beaucoup plus facilement et à meilleur compte à Toulépleu qu'à Monrovia. Le propriétaire du dépôt étudie actuellement les possibilités d'ouverture d'une succursale à Tchien (capitale du Grand Gedeh County, (Libéria)...

- les produits pharmaceutiques: il n'existe pas de dépôt de pharmacie officiel à Toulépleu. Il s'agit en réalité d'une boutique qui, en plus des articles du commerce général, tient à la disposition du client un ensemble de produits pharmaceutiques d'usage courant et de vente libre: aspirine, sparadrap, coton, alcool à 90°, mercurescéine, etc... Boutique et "dépôt" réalisent un chiffre d'affaires annuel voisin de 5 Millions de Francs.

## 2. Commerce lié à une activité de transformation

Il s'agit de la boucherie, de la boulangerie et de la restauration, à cheval sur le commerce et l'artisanat;

- la boucherie: l'abattage du bétail et le commerce de la viande sont entièrement entre les mains de Peuhl originaires du Mali ou de la Haute Volta. Le nombre de bouchers s'élève à 4, des aides-bouchers à 9. Ils ne forment pas une entreprise unique mais sont constitués en 4 équipes différentes, qui, à tour de rôle, ont chacune leur jour d'abattage. Le roulement est exclusivement fonction de la vitesse d'écoulement de la viande, donc de la demande, l'offre présentant, quant à elle, une très grande élasticité. Comme la vente de la viande est généralement étalée sur 48 heures (en dépit de l'absence d'installation frigorifique), il est en moyenne tué un boeuf tous les deux jours. Le bétail abattu à Toulépleu provient essentiellement du Mali - en partie aussi du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire (région d'Odienné). Il gagne Man, quelquefois Danané, en camion, et de là, achève le trajet à pied. La bête est achetée sur pied, à un prix moyen qui varie de 15 à 20.000 Francs (pour une quantité nette de 100 à 120 Kg de viande) - quelquefois davantage, suivant le poids escompté. La viande est vendue à 200 Francs le Kg. Le bénéfice brut réalisé par l'équipe atteint donc 5.000 Francs environ par bête.

abattue. La quantité globale annuelle de viande commercialisée sur la place de Toulépleu peut être estimée à 22 tonnes environ, et le chiffre d'affaires de la boucherie évalué à 4,4 Millions de Francs;

- la boulangerie: il existe à Toulépleu 4 fours à pain, mais dont deux seulement sont en activité. L'un est tenu par un Sénégalais, l'autre par un Dioula-Mahou. Chacun travaille à son propre compte. Tous deux réalisent d'ailleurs des chiffres d'affaires sensiblement identiques. La quantité moyenne de farine transformée par jour est de 150 Kg en période creuse, de 300 Kg pendant la traite (soit 80 tonnes environ par an). Le chiffre d'affaires annuel global de la boulangerie peut être évaluée à 5,5 Millions de Francs;

- la restauration: elle est assurée par cinq "restaurants", très sommairement aménagés, et n'offrent qu'un choix de plats réduit. La clientèle est essentiellement formée par les transporteurs qui font escale à la gare routière, des Libériens ou autres voyageurs de passage. Le chiffre d'affaires réalisé par restaurant s'élève en moyenne à 2.500 Francs par jour. Le chiffre d'affaires annuel global, pour l'ensemble de la branche atteint 4,5 Millions environ.

### 3. Divers : la friperie

- Les fripiers (au nombre de 8), par la nature de leur commerce, la régularité de leur présence, et le chiffre d'affaires qu'ils réalisent, sont plus proches du commerce fixe - auquel nous les intégrons - que du marché où se déroule pourtant leur activité. Ils sont d'ailleurs soumis, au même titre que les tabliers, au paiement d'une taxe d'étalage. Les frais généraux sont faibles. La marchandise - une variété infinie de vêtements usagés - est étalée à même le sol, et le ballot des invendus ramené chaque soir au

domicile du vendeur. Le chiffre d'affaires moyen par stand est de 1.500 Francs environ par jour, ce qui nous donne, pour l'ensemble de la friperie, un chiffre d'affaires annuel supérieur à 4 Millions.

### Conclusion

Une analyse, même sommaire, de l'infrastructure commerciale du centre de Toulépleu nous permet de dégager les conclusions suivantes :

- suréquipement commercial de la ville, qui se traduit par une pléthore de points de vente, et l'existence d'un nombre de plus en plus grand d'entreprises marginales;
- absence totale d'organisation concertée de la distribution, qui se concrétise par des ruptures de stock relativement fréquentes, et d'autant plus fâcheuses que le produit est d'importance capitale (essence par exemple);
- fluctuations considérables et anormales des prix, qui en vertu de la libre concurrence et du jeu de l'offre et de la demande, peuvent à certaines occasions enregistrer des hausses de 20 à 30% (ainsi le vin de table SOVINCI, vendu normalement à 115 Francs la bouteille, a grimpé en l'espace de quelques jours, lors des fêtes du Nouvel An 1966, à 150 Francs, soit une hausse de 32%). L'absence d'un contrôle régulier des prix laisse encore trop souvent la porte ouverte à tous les abus;
- particulière vulnérabilité des consommateurs (essentiellement constitués par la population Guéré alentour), qui subissent du fait de leur ignorance, et d'un manque général d'information, avec une passivité indicible, une situation qui par le truchement du commerce a créé de longue date, entre eux et les commerçants Dioula, un rapport de dépendance, voire d'exploitation pure et simple. Le "crédit" usuraire continue à être largement pratiqué. Même sans aller aussi loin, des pratiques plus couran-

tes, comme le fait de consigner une bouteille à 30 Francs, et de ne la reprendre qu'à 25, "compte tenu de l'usure qu'elle a subie", sont aussi scandaleuses.

L'étiquetage obligatoire des marchandises et un contrôle régulier et sérieux des prix contribueraient déjà grandement à améliorer cet état de choses...

NORD

Gare  
routière

Marché

vers Danané

vers Guiglo

vers Libéria

**QUARTIER COMMERCIAL**  
Implantation des points de vente

- |   |                                       |   |                           |
|---|---------------------------------------|---|---------------------------|
| ■ | Commerce européen libanais et intégré | △ | Dépot de ciment           |
| ● | Boutique africaine importante         | ○ | Dépot de pièces détachées |
| ● | Boutique africaine moins importante   | + | Dépot de pharmacie        |
| • | Tablier                               | ☞ | Boucherie                 |
| ○ | Dépot de riz                          | × | Restaurant                |
| ⚡ | Station d'essence                     | ⌞ | Friperie                  |
| — | Dépot de bois                         | 0 | Echelle 1/1.000           |
- 50m

### C. Les transports

L'activité des transports a été, jusqu'à l'heure actuelle, essentiellement liée, dans le sens des "entrées", aux exigences en ravitaillement du centre, dans le sens des "sorties", à la commercialisation du café et de la cola. Le développement tardif des cultures commerciales (le café ne prend son véritable essor que vers 1950), la faiblesse des ressources agricoles (4.000 Francs environ par habitant et par an), le prix relativement élevé des marchandises (grevées de lourds frais de transport), les difficultés d'accès enfin (particulièrement en saison des pluies) ont joué comme autant de facteurs de désaffection du centre. Seul le transport-voyageurs a connu assez rapidement une certaine fortune, et ceci grâce aux liaisons qui continuent à être maintenues en permanence entre la population Dioula immigrée (Malinké de Touba et d'Odienné notamment) et leur région d'origine.

Cette situation est amenée à évoluer très rapidement, avec la mutation de Toulépleu, depuis l'ouverture de la route du Libéria, de "ville-terminus" en "ville-carrefour". Ville-frontière, à 650 Km d'Abidjan et à 450 Km de Monrovia, Toulépleu dispose de tous les atouts pour devenir, le jour où les relations commerciales entre le Libéria et la Côte d'Ivoire seront normalisées, un important centre de transit. Actuellement déjà, une liaison régulière assure le transport des voyageurs entre Toulépleu et les principaux centres de l'Hinterland libérien: Tchien, Tapita, Ganta. Quant aux échanges commerciaux ils sont théoriquement nuls, puisqu'officiellement, la frontière n'est pas encore ouverte à la circulation des marchandises. En réalité, un important trafic de contrebande a toujours existé dans les deux sens, et les "fuites" de café de la Sous-Préfecture vers le Libéria semblent même avoir pris au cours de la traite 1965-66 des proportions inquiétantes(1).

---

(1) Alors que le cours du café était officiellement fixé pour la dernière traite à 75 Francs le Kg en Côte d'Ivoire, le même café, non trié, était acheté en moyenne à 110 Francs au Libéria. On peut estimer que plusieurs dizaines de tonnes ont clandestinement franchi la frontière.

Quoi qu'il en soit, de nouvelles perspectives s'offrent au centre: n'a-t-on pas déjà songé à l'axe Toulépleu-Monrovia comme voie possible d'évacuation des bois du Sud-Ouest et de l'Ouest ?

L'activité actuelle de Toulépleu en matière de transport n'est donc que modeste. Nous l'examinerons successivement sous les aspects suivants: le parc automobile, le trafic-marchandises et le trafic-voyageurs.

### 1. Le parc automobile

Au 1er juin 1966 le parc automobile "commercial" (compte non tenu des voitures particulières et des véhicules des différents services administratifs) de Toulépleu s'établit de la manière suivante:

- Commerciales : <u>18</u> , dont		
	- Renault 1000 Kg	9
	- Peugeot 403	5
	- Peugeot 404	4
- Camions : <u>13</u> , dont		
	- Renault 2,5 T.	9
	- International 4,5 T.	1
	- Mercedes 10 T.	1
	- Berliet 19 T.	1
	- Saviem 19 T.	1

Ce parc, excessivement restreint, est presque exclusivement entre les mains des commerçants européen (6 véhicules), libanais (4 véhicules), et Dioula (20 véhicules). Un "1.000 Kg" seulement appartient à un ancien combattant Guéré.

### 2. Le trafic-"marchandises"

Ce trafic est double :

- approvisionnement du centre à l'"entrée";
- évacuation des produits à la "sortie".

a)- l'approvisionnement du centre

Il nous a été possible, à partir de notre enquête commerciale, d'évaluer approximativement les quantités de produits et marchandises divers introduits au cours de l'année 1965 à Toulépleu, à 835 tonnes. Ces tonnages se ventilent de la manière suivante:

- ciment	130 tonnes
- riz	80 "
- bois	60 "
- hydrocarbures (essence + pétrole)	35 "
- divers	530 "

L'approvisionnement de Toulépleu se fait soit directement à partir d'Abidjan, soit à partir de Man ou de Danané;

- à partir d'Abidjan: l'essentiel des produits et marchandises commercialisées à Toulépleu provient directement d'Abidjan (765 tonnes environ sur 835);
- à partir de Man et de Danané: quelques tabliers et petits commerçants seulement se ravitaillent à Man ou à Danané (5 tonnes de marchandises environ). Un dépôt de riz est également alimenté par Man (5 tonnes). Le bois par contre vient exclusivement de Danané (60 tonnes environ). A ceci il faut ajouter quelques 150 bovins, qui, à partir de Man ou de Danané, gagnent Toulépleu à pied.

b)- l'évacuation des produits

Le café et la cola représentent l'essentiel du trafic "produits" à la sortie de Toulépleu. L'un et l'autre appartiennent à des circuits commerciaux totalement différents: le café (à part les fuites vers le Libéria) est évacué sur Abidjan et sa commercialisation fait l'objet de normes de contrôle précises et rigoureuses; la cola continue à alimenter le traditionnel courant d'échange avec le Nord (Bamako et Mali essentiellement), échappant

à toute possibilité de contrôle ou de réglementation;

- le café: les deux dernières traites ont successivement fourni, pour l'ensemble de la Sous-Préfecture de Toulépleu, les tonneges suivants:

- traite 1964 - 65 :	1.404 Tonnes
- traite 1965 - 66 :	2.142 Tonnes

La commercialisation du café est assurée par 4 traitants: 1 Européen, 1 Libanais et 2 Africains, assistés en moyenne de 5 à 6 acheteurs, qui, de décembre à mars, sillonnent les pistes de la brousse et effectuent le ramassage en "403 bâchées" ou benues de 2,5 T. Le traitant européen assure lui-même le transport de son produit sur Abidjan. Le Libanais travaille pour France-Amérique. Quant aux Africains, ils font appel à des transporteurs de l'"extérieur".

La production de cacao est encore insignifiante. Elle s'est élevée pour l'ensemble de la Sous-Préfecture à environ 15 Tonnes seulement pour la dernière traite;

- le cola: le commerce de la cola continue à alimenter un courant d'échange qui a toujours existé, par le couloir entre Nuon et Cavally, entre la forêt de la région de Toulépleu et la savane du Nord. La production de cola a dès le début été tout particulièrement encouragée par l'administration coloniale, et de nombreux peuplements ont été créés. Le Guéré ne s'est pourtant jamais véritablement intéressé à ce produit. Actuellement la commercialisation reste exclusivement le fait des commerçants Dioula. Ceux-ci achètent les noix de cola dans les villages, à 15 Francs le Kg, et constituent des paniers de 50 Kg, qu'ils entreposent à Toulépleu. La production est quasi-entièrement évacuée sur Bamako, à raison d'une moyenne d'un camion de 3 tonnes (60 paniers) par semaine. Les noix sont achetées aux

Dioula de Toulépleu par les commerçants Maliens à 3.000 Francs le panier, soit à 60 Francs le Kg (de l'intermédiaire Dioula au commerçant Malien le prix est tout simplement quadruplé). Le même panier est vendu jusqu'à 10.000 Francs à Bamako ! Les quantités de cola qui quittent chaque année Toulépleu peuvent ainsi être évaluées à 150 T. environ, et représentent, pour le producteur, un revenu de 2.250.000 Francs.

### Conclusion

Le développement du centre de Toulépleu est étroitement lié à celui des transports. La modernisation de la ville exige l'acheminement de tonnages de plus en plus importants de ciment, de fer à béton, de tôle, de bois, etc... Or ces matériaux sont grevés de frais de transport particulièrement lourds: la tonne de ciment, rendue Toulépleu, est vendue, suivant la saison, de 11 à 13.000 Francs, alors qu'elle vaut 7.000 Francs au départ d'Abidjan (soit une majoration de 35 à 45%). Aussi, la construction en dur n'est-elle encore, en-dehors de l'espace urbain, que le privilège de quelques uns: notables coutumiers, fonctionnaires retraités, anciens combattants, rarement des planteurs. Les marchandises courantes supportent par ailleurs des frais de transport de 6 à 7 Francs la tonne-kilométrique.

L'éloignement de Toulépleu continue à peser lourdement sur le développement aussi bien du centre que de la région.

### 3. Le trafic-voyageurs

Les comptages que nous avons effectués à la gare routière de Toulépleu, au départ et à l'arrivée des véhicules transportant des voyageurs, ne sont pas significatifs quantitativement. Le trafic-voyageurs accuse en effet d'une période à l'autre de l'année des fluctuations fort importantes; trafic intense entre la fin de la traite et le début des travaux de préparation des champs de riz, déplacements insignifiants au cours de la saison agricole, "pointes" à l'occasion des fêtes, etc... Nos relevés nous permettent cependant de nous faire une idée des flux principaux.

L'axe qui nous apparaît comme le plus fréquenté est incontestablement celui qui, par Danané et Man, relie Toulépleu à la savane du Nord, notamment à Touba et Odienné (42 voyageurs à l'arrivée, 28 au départ pour une seule journée de "morte saison"). Compte-tenu de la structure ethno-géographique de la population du centre et des relations que les émigrés Malinké continuent à entretenir avec leurs villages d'origine, ce mouvement n'a rien d'exceptionnel.

L'axe Toulépleu-Guiglo est l'objet d'un trafic beaucoup moins régulier. Le rayon d'attraction de Toulépleu ne dépasse guère les limites de la Sous-Préfecture: la majorité des voyageurs qui empruntent cette voie viennent, au plus loin, de Blolequin, à 55 Km sur la route de Guiglo.

Par contre, depuis 3 ans environ, un trafic-voyageurs particulièrement intense existe "officiellement" entre Toulépleu et les villes de l'Hinterland libérien. Nous avons vu que que la frontière n'avait jamais constitué un obstacle à la circulation d'hommes qui revendiquent une communauté d'origine et ont toujours entretenu d'étroits rapports d'alliance. Le branchement de Toulépleu sur la "rocade de frontière" Tapita - Tchien n'a fait que "régulariser" ces échanges. Il convient par ailleurs d'ajouter que Toulépleu exerce une véritable attraction sur les villages libériens

proches de la frontière (Toulépleu est géographiquement moins éloigné d'eux que Tapita ou Tchien), et même les villes du Hinterland. Il n'est pas rare de voir débarquer, au cours du week-end, des citoyens libériens de Ganta, Tapita ou Tchien, souvent mus par la simple curiosité, quelquefois aussi avec l'intention de faire des amulettes. Il est possible de déceler là, dès à présent, l'amorce d'un mouvement touristique, qui ne manquera certainement pas de se préciser et de se développer dans les années à venir.

### Conclusion

Toulépleu a été jusqu'à présent particulièrement desservi par sa position géographique de cul-de-sac à l'extrémité Ouest de la Côte d'Ivoire. Régulièrement isolé jusqu'en 1961, de 30 à 40 jours, pendant la saison des pluies, du reste du pays, situé au coeur d'une région qui ne s'est ouverte aux cultures industrielles que tardivement, le centre continue à avoir, malgré l'existence d'une multitude de points de vente, une activité commerciale réduite. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population locale d'une part, le niveau particulièrement élevé des prix (grevés de lourds frais de transport) d'autre part, ont agi comme autant de freins au développement et ont puissamment contribué à faire de Toulépleu et de sa région une zone économiquement marginale.

Mais cette situation est amenée à évoluer rapidement. Il est vraisemblable que Toulépleu devienne dans un proche avenir, entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, un centre de transit important: la conclusion d'accords commerciaux entre les deux pays ne manquera pas d'entraîner un bouleversement total des données actuelles.

### III - L'ACTIVITE ARTISANALE

Dans l'analyse de la structure socio-professionnelle nous avons vu que l'artisanat occupait 16,7% de la population active totale de Toulépleu. Nous avons alors également souligné l'apparition d'une certaine différenciation entre activités, voire l'amorce d'une spécialisation professionnelle. Le rôle joué par l'activité artisanale n'est pourtant encore que faible, et n'intéresse que des secteurs bien précis. Beaucoup d'artisans ne le sont qu'à "mi-temps", ou même seulement occasionnellement, la demande étant trop aléatoire. Par ailleurs l'offre de certains services est complètement disproportionnée par rapport aux besoins réels du centre. Ainsi, l'existence (pour ne citer qu'un exemple) de trois ateliers de réparation-auto, occupant 3 mécaniciens et 11 apprentis, n'est nullement justifiée. Il en résulte, aussi paradoxal que cela peut paraître, que les artisans qui ne sont déjà pas nombreux sont en plus sous-employés.

Nous avons recensé, pour l'ensemble du centre de Toulépleu, 43 "points d'implantation" (compte non tenu des bouchers, boulangers et restaurateurs dont l'étude a déjà été faite, et des maçons, qui ne se groupent pas en "entreprises structurées"), et retenu, pour leur étude, la classification déjà adoptée ci-dessus, qui distingue entre artisanat lié à une activité de transformation et artisanat producteur de services. Les points d'implantation se répartissent comme suit:

#### 1. Artisanat lié à une activité de transformation

- Tailleurs	9
- Menuisiers	8
- Forgerons	5
- Cordonniers	2
- Tisserands	2
- Décortiqueurs	2
- Bijoutier	1
- Fondateur	1
- Matelassier	1

Total 31

2. Artisanat producteur de services

- Mécaniciens-auto	3
- Photographes	3
- Blanchisseurs	2
- Coiffeurs	2
- Réparateur-radio	1
- Réparateur-montre	1
	<hr/>
Total	12

Nous procéderons à l'examen succinct de chacune de ces activités.

A. Artisanat lié à une activité de transformation

1. Le "bâtiment" (maçons, ferrailleurs, menuisiers, charpentiers)

Le bâtiment connaît à l'heure actuelle, à Toulépleu, un essor considérable: en mars 1966, 65 des 319 cases sur lesquelles portait notre investigation étaient en construction (soit 20% environ). Il n'existe pourtant pas d'organisation structurée de la profession, d'entreprise au sens juridique du terme.

La demande est satisfaite par des équipes polyvalentes, composées de maçons, ferrailleurs, menuisiers, charpentiers, qui se dissocient et se reconstituent en permanence, suivant les besoins du moment et les conditions matérielles de l'association. Les clauses du contrat sont débattues au préalable avec le client, et un tarif forfaitaire est fixé d'un commun accord. L'exécution des travaux est fonction de la régularité des paiements, et peut s'étaler, le cas échéant, sur quelques années... Aussi les équipes opèrent-elles toujours sur plusieurs chantiers à la fois.

Cet étalement du travail dans le temps fait que le nombre total des artisans du bâtiment, par rapport aux cases en construction, est particulièrement restreint: 12 maçons, 1 ferrailleur, 1 charpentier, 13 menuisiers. Encore ces derniers satisfont-ils,

en plus des besoins en portes et fenêtres, d'autres demandes: tables, chaises, lits, etc...

Il est difficile - sinon impossible - d'avoir une idée précise, en termes de chiffre d'affaires, des activités du bâtiment.

Nous n'avons pu avoir des données satisfaisantes que pour les menuisiers. Sur la base d'une enquête par sondage, le chiffre d'affaires annuel moyen d'un atelier de menuiserie serait de l'ordre de 500.000 Francs, et le revenu annuel brut de 160.000 Francs environ.

## 2. Le "vêtement" (tailleurs, tisserands)

- Les tailleurs: l'artisanat du vêtement est particulièrement florissant à Toulépleu, et semble constituer une des activités les plus rémunératrices. 8 des 9 points d'implantation sont d'ailleurs tenus par des Dioula. Les machines à coudre sont installées sous les auvents des boutiques, quelquefois à l'intérieur même du bâtiment. Le chiffre d'affaires annuel moyen d'un tailleur s'élève à 900.000 Francs environ.
- Les tisserands: l'activité du tissage est d'autant peu importante (2 artisans seulement) qu'elle ne constitue qu'une occupation annexe. Le tisserand est également agriculteur et abandonne son métier chaque fois que les travaux des champs l'exigent. Les bandes de tissu servent généralement à la confection de "boubous", plus rarement de couvertures. La société Guéré traditionnelle ignorait totalement l'art du tissage.

## 3. Le travail des métaux (forgerons, fondeurs)

- La forge: le travail du fer, particulièrement florissant en pays Guéré avant la pénétration coloniale, (fabrication d'instruments aratoires, d'armes de guerre et de chasse),

n'occupe actuellement plus qu'un nombre restreint d'artisans à Toulépleu (il a même disparu totalement dans les villages). L'introduction sur le marché de machettes, d'abacs, haches, etc... d'importation, à des prix généralement inférieurs à ceux de l'artisanat local, a porté un coup sérieux à la forge traditionnelle. Il semble d'ailleurs que les forgerons actuels (tous Dioula) poursuivent leur activité plus par tradition familiale que par recherche de lucre. Une matière première gratuite (ferraille de récupération) et des frais généraux très faibles leur permettent de soutenir la concurrence et de subsister.

- La fonderie: il existe à Toulépleu, depuis novembre 1965, un fondeur, qui, à partir de ferraille d'aluminium (généralement amenée du Libéria) fabrique toute une gamme de marmites, commercialisées sur le marché local. Le produit semble connaître un certain succès, mais l'approvisionnement de l'atelier en matière première se fait difficilement et irrégulièrement. Aussi la production n'est-elle encore que faible.
- La bijouterie: l'activité du bijoutier installé à Toulépleu se réduit à très peu de choses: gravure de bagues, bracelets ou colliers; exceptionnellement seulement travail de métaux précieux. Le clientèle est maigre et n'occupe l'artisan qu'occasionnellement.

#### 4. Le décorticage du café

Le décorticage du café n'est pas réellement une activité artisanale. Il est le fait de gros commerçants Dioula, qui disposaient de suffisamment de fonds pour investir dans l'achat d'une décortiqueuse (150.000 Francs environ). Il n'existe d'ailleurs que deux machines à Toulépleu. Elles fonctionnent d'une manière ininterrompue au cours de la traite (4 mois environ dans l'année), puis attendent la

la récolte suivante. Le travail est effectué au tarif de 5 Francs par Kilo de café décortiqué. Les planteurs qui ont encore recours à la vieille méthode du pilon et du mortier se font de plus en plus rares.

5. Activités de transformation diverses (cordonniers, matelassier )

- La cordonnerie: les deux ateliers de cordonnerie fonctionnent, l'un depuis 1962, l'autre depuis 1965. Leur activité consiste essentiellement à fabriquer des sandalettes et les "babouches", très peu à réparer les chaussures. La matière première (peaux de vache et de cabri) est fournie par les bouchers de la ville.
- La matelasserie: la fabrication de matelas est assurée par un Haoussa du Niger, installé à Toulépleu depuis 1965. La technique est rudimentaire: elle consiste à confectionner d'abord un sac en toile de jute, à le bourrer ensuite de paille de riz et d'herbes sèches. Le matelas est vendu 700 Francs l'unité, et la clientèle dépasse largement le cadre de la ville même de Toulépleu.

Conclusion

L'artisanat lié à une activité de transformation, qui occupe 12,3% de la population active totale du centre, ne joue encore qu'un rôle économique faible. L'activité du bâtiment se caractérise par sa discontinuité et l'inorganisation de la profession. Si l'industrie de la confection semble connaître une certaine prospérité, le tissage est par contre presque totalement abandonné. Quant aux autres activités, elles sont insignifiantes.

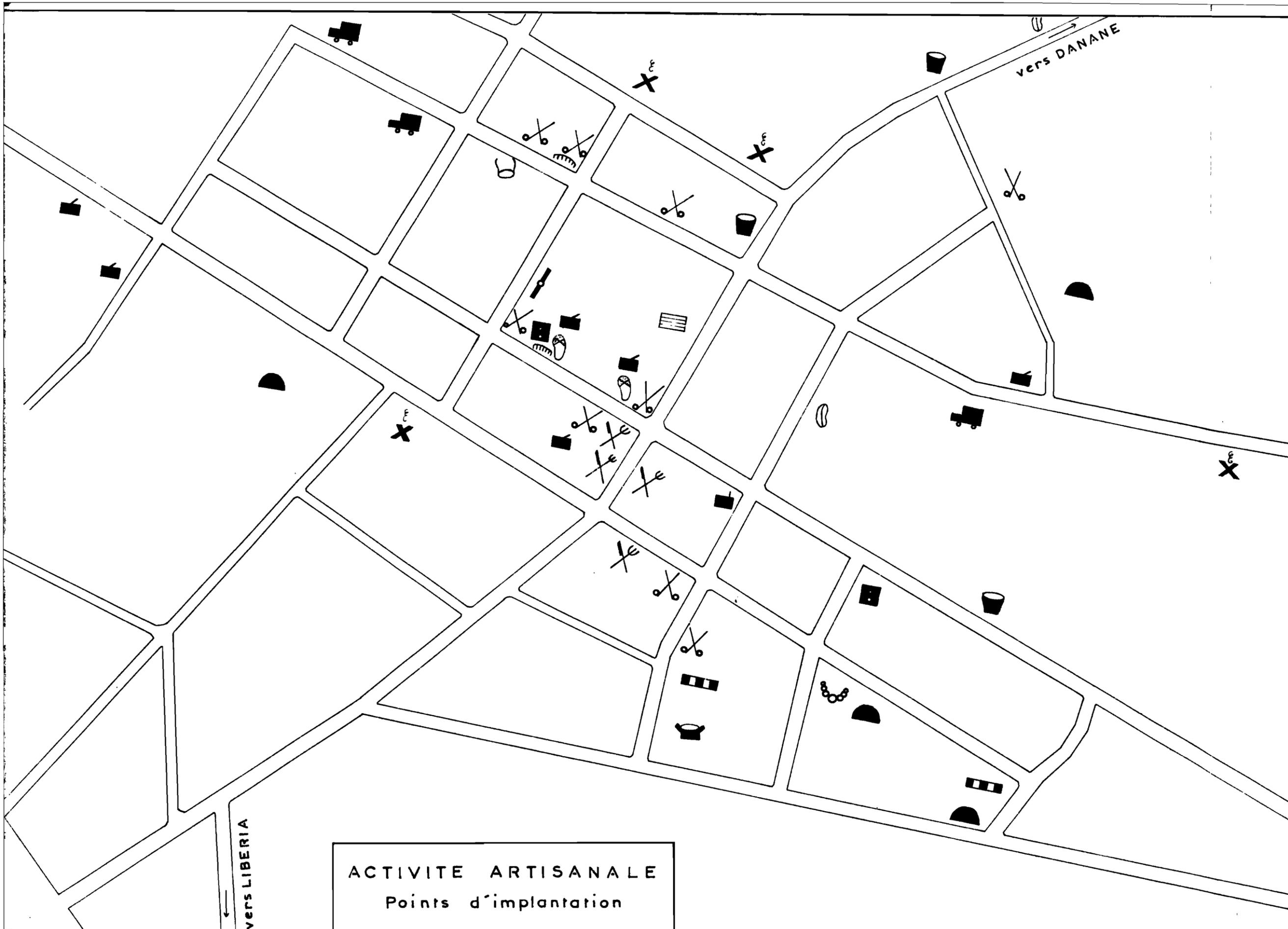
## B. Artisanat producteur de services

### 1. Les "réparateurs" (auto, radio, montre)

- Les mécaniciens-auto: nous avons déjà signalé le gonflement de ce secteur: 3 "garages" occupent au total 14 personnes, pour un parc local d'une quarantaine de véhicules. Aussi l'offre n'est-elle aucunement en rapport avec la demande et le sous-emploi du personnel est-il chronique. Les ateliers ne sont que sommairement équipés. L'un d'eux dispose pourtant d'un matériel de soudure. Les possibilités d'intervention sont relativement étendues, à condition que l'éventuelle pièce détachée soit disponible à Toulépleu. Le niveau d'activité reste cependant modeste;
- le dépannage-radio: l'abondance de "transistors" a fait de cette branche une activité particulièrement lucrative. Il n'existe pourtant qu'un "centre technique-radio" à Toulépleu;
- la réparation des montres: elle est assurée par un Mossi, qui, avant d'acquiescer cette spécialité, exerçait le métier de "boulangier".

### 2. Services divers (blanchisseurs, coiffeurs, photographes)

- L'activité des blanchisseurs a progressé parallèlement à l'accroissement de la population de fonctionnaires. Le blanchissage constitue actuellement une des occupations les plus rémunératrices.
- Les coiffeurs, qui ne sont que deux, satisfont pourtant largement la clientèle locale. La fréquentation du "salon de coiffure" n'est encore, en effet, le privilège que de quelques uns.
- Les progrès de l'état-civil ont fait de la photographie une occupation relativement intéressante. Les trois photographes actuellement en place se sont tous installés après 1964.



**LEGENDE**

-  Menuisier
-  Forgeron
-  Fondeur
-  Cordonnier
-  Matelassier
-  Boucher
-  Boulanger
-  Tisserand
-  Bijoutier
-  Décortiqueur
-  Tailleur
-  Mécanicien-auto
-  Réparateur-montre
-  Réparateur-radio
-  Photographe
-  Blanchisseur
-  Coiffeur
-  Restaurateur

Echelle 1 2.000  
 0 100 m

**ACTIVITE ARTISANALE**  
 Points d'implantation

vers LIBERIA

vers DANANE

vers GUIGLO

### Conclusion

L'artisanat producteur de services, pléthorique en ce qui concerne la mécanique-auto, n'existe encore qu'à l'état embryonnaire dans les autres domaines. Si ses effectifs représentent 4,4% du total des actifs, son niveau d'activité demeure encore faible et son rôle modeste.

### CONCLUSION

La situation marginale de Toulépleu s'est, jusqu'à l'heure actuelle, fait durement ressentir sur l'activité économique et commerciale du centre. L'ouverture de la région à l'économie monétaire s'est effectuée beaucoup plus tardivement que partout ailleurs en Côte d'Ivoire. L'instabilité des populations chevauchant la frontière a été pendant très longtemps un des obstacles majeurs à la création de cultures pérennes. Le phénomène du "planteur", tel qu'il est décrit et analysé par Köbben (1), qui fait son apparition en pays Agni et Bété dès 1950, commence à peine à se manifester actuellement. On a l'impression que, sur la voie du développement économique, la région de Toulépleu réagit toujours avec un temps de retard. Alors que dès avant la Seconde Guerre Mondiale la culture du café (et du cacao) est largement adoptée en Basse-Côte, dans l'Est, le Centre et le Centre-Ouest, les Guéré de Toulépleu n'en sont encore qu'à de timides essais. La flambée des cours, en 1954-55, qui procure des revenus substantiels aux propriétaires de plantations importantes, incite enfin la population locale à créer des caféières. Quand celles-ci entrent en rapport, le café ne connaît malheureusement plus la même fortune. On essaie alors de compenser la chute des cours, en cherchant, par la création de nouvelles plantations, à produire des tonnages

---

(1) Köbben : "Le planteur noir". Etudes Eburnéennes n°5. 1958.

plus élevés... Le café semble enfin définitivement introduit dans la région, quand la loi de septembre 1965 vient officiellement interdire la création de plantations nouvelles et l'extension des plantations déjà existantes...

L'activité commerciale a, quant à elle, été longtemps conditionnée par les difficultés de communication et l'isolement du centre. Elle continue à se caractériser par l'emprise que conservent les Dioula sur une part importante des transactions, et l'apparent désintéressement que manifeste la population Guéré autochtone pour tout ce qui touche au commerce. Les circuits de distribution n'ont été l'objet, jusqu'à présent, d'aucune organisation rationnelle. Les prix suivent les fluctuations de l'offre et de la demande, et le manque de régularité des contrôles laisse la porte ouverte à de nombreux abus.

L'activité artisanale présente la même structure anarchique: irrégularité de la demande, suréquipement de certains secteurs, sous-emploi chronique... Pour le moment cette situation n'a cependant rien de dramatique, puisqu'elle nuit davantage au producteur lui-même qu'au consommateur.

## CONCLUSION GENERALE

Nous avons tenté, tout au cours de ce travail, de dégager un ensemble de critères qui puissent nous servir d'étalons de mesure du degré d'urbanisation du centre. Cette approche ~~serait~~ ~~insuf-~~ fisante si elle n'était complétée par l'analyse de la perception qu'ont de l'espace ou du phénomène urbains les populations des villages alentour. Cette perception est essentiellement saisie à travers l'ensemble des services que la "ville" est capable de dispenser. On se rend en effet au centre parce que le village n'est pas à même de satisfaire tel ou tel besoin précis. Seule l'étude de cette fonction urbaine - plus précisément des fonctions de la ville - pourra nous permettre de déboucher sur un essai de définition.

### 1. La fonction urbaine

Cette fonction est multiple: politico-administrative, économique et commerciale, scolaire et culturelle, enfin sanitaire.

#### a)- La fonction politico-administrative

Cette fonction est, à l'origine, avant tout militaire. Nous avons vu que le choix du site devait d'une part permettre de surveiller la frontière du Libéria et le couloir entre Nuon et Cavalry qui en ouvre l'accès, d'autre part faciliter la "pacification" de la région en servant de base opérationnelle aux colonnes légères d'intervention. Si l'autorité militaire reste en place jusqu'en 1946, l'organisation administrative est entreprise dès l'achèvement de la conquête: création des cantons, mise en place de chefferies nouvelles, regroupement des campements en villages, recensements, levée de l'impôt, etc...

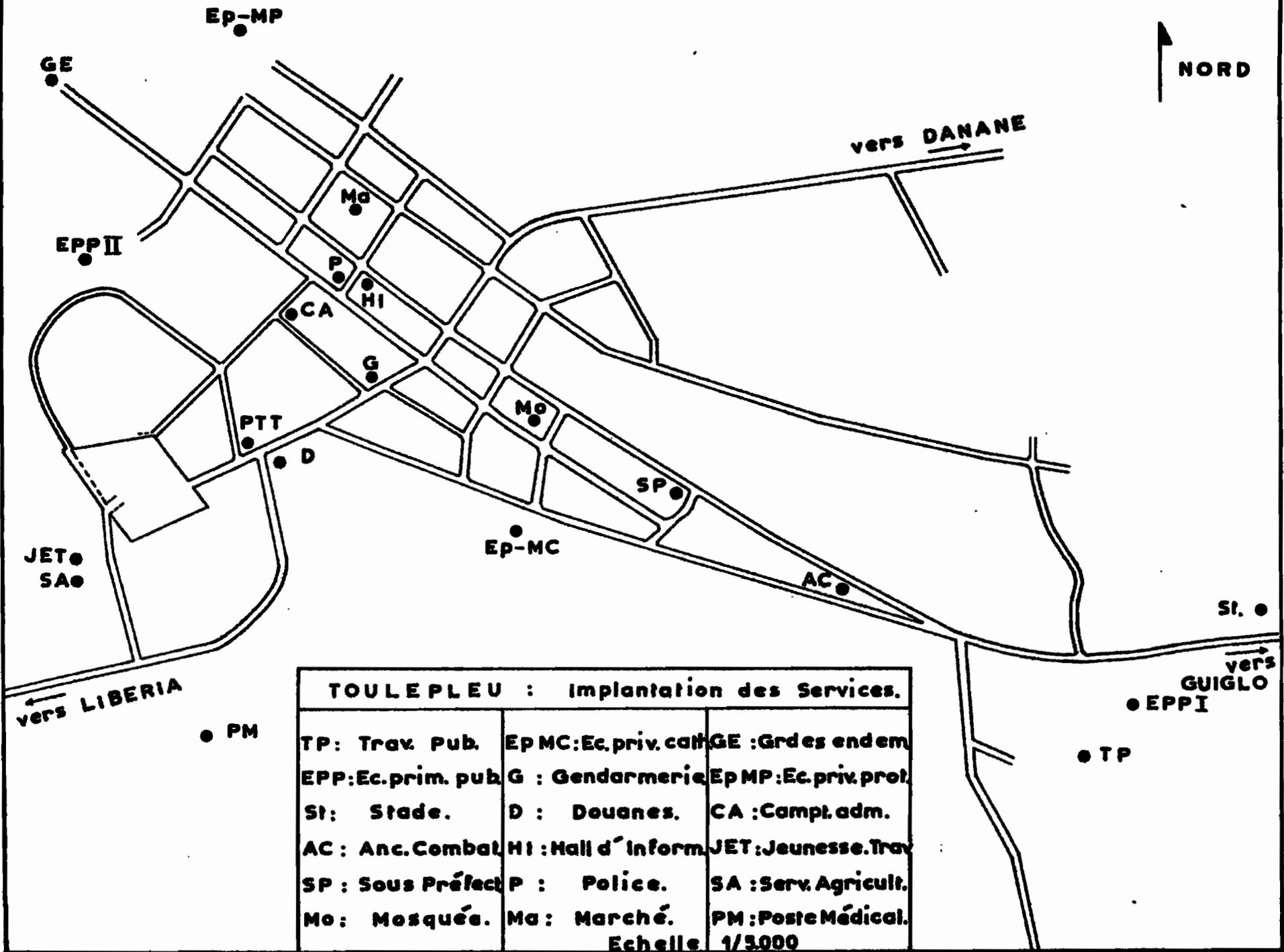
A l'heure actuelle, la fonction politique du centre continue à être primordiale. Toulépleu occupe toujours, comme point de passage obligé entre Abidjan et Monrovia, et en tant que ville-frontière, une position stratégique de première importance. Ce rôle politique, avec la normalisation des relations ivoiré-libériennes, ne fera que s'accentuer.

Pour la population Guéré autochtone cependant, la perception de la ville se fait essentiellement à travers sa fonction administrative. L'expression qui désigne le centre est à ce titre significative: on ne va pas à Toulépleu, mais à "kwi-lo" (littéralement le "village du Blanc", par extension de l'administrateur, du "commandant". Le terme "kwi" continue toujours, à l'heure actuelle, à désigner le Sous-Préfet). Cela prouve à quel point, aux yeux de la population rurale, l'image de la ville est celle de l'administration. L'implantation, depuis une dizaine d'années, d'une quantité de services nouveaux: Agriculture, Travaux Publics, Douanes, PTT, Gendarmerie, et tout récemment Police... n'a fait que renforcer cette perception.

b)- La fonction économique et commerciale

L'activité économique de Toulépleu continue à être celle d'un centre essentiellement rural: population agricole prédominante, identité de structure du "terroir urbain" et des terroirs villageois alentour, quasi-inexistence d'un secteur secondaire...

L'activité commerciale, même si les transactions ne sont que peu importantes, constitue pourtant une des principales raisons d'être du centre. C'est essentiellement pour faire du commerce que les Malinké, dans le sillage du colonisateur, ont quitté la savane du Nord pour s'installer en forêt. Or c'est autour du marché et des premières boutiques Dioula, autant que du poste militaire, que s'est progressivement créé Toulépleu. Nous avons déjà signalé la place que tient le phénomène commercial dans la perception que la population villageoise a de la ville. Le quartier du commerce ou 'dogba exerce sur le Guéré l'attraction même des produits d'importation... Aussi, si le volume des transactions demeure faible, faut-il davantage en imputer la cause au niveau peu élevé des revenus qu'au manque de propension à consommer de la population locale.



c)- La fonction scolaire et culturelle

En janvier 1966 l'équipement scolaire de Toulépleu est le suivant:

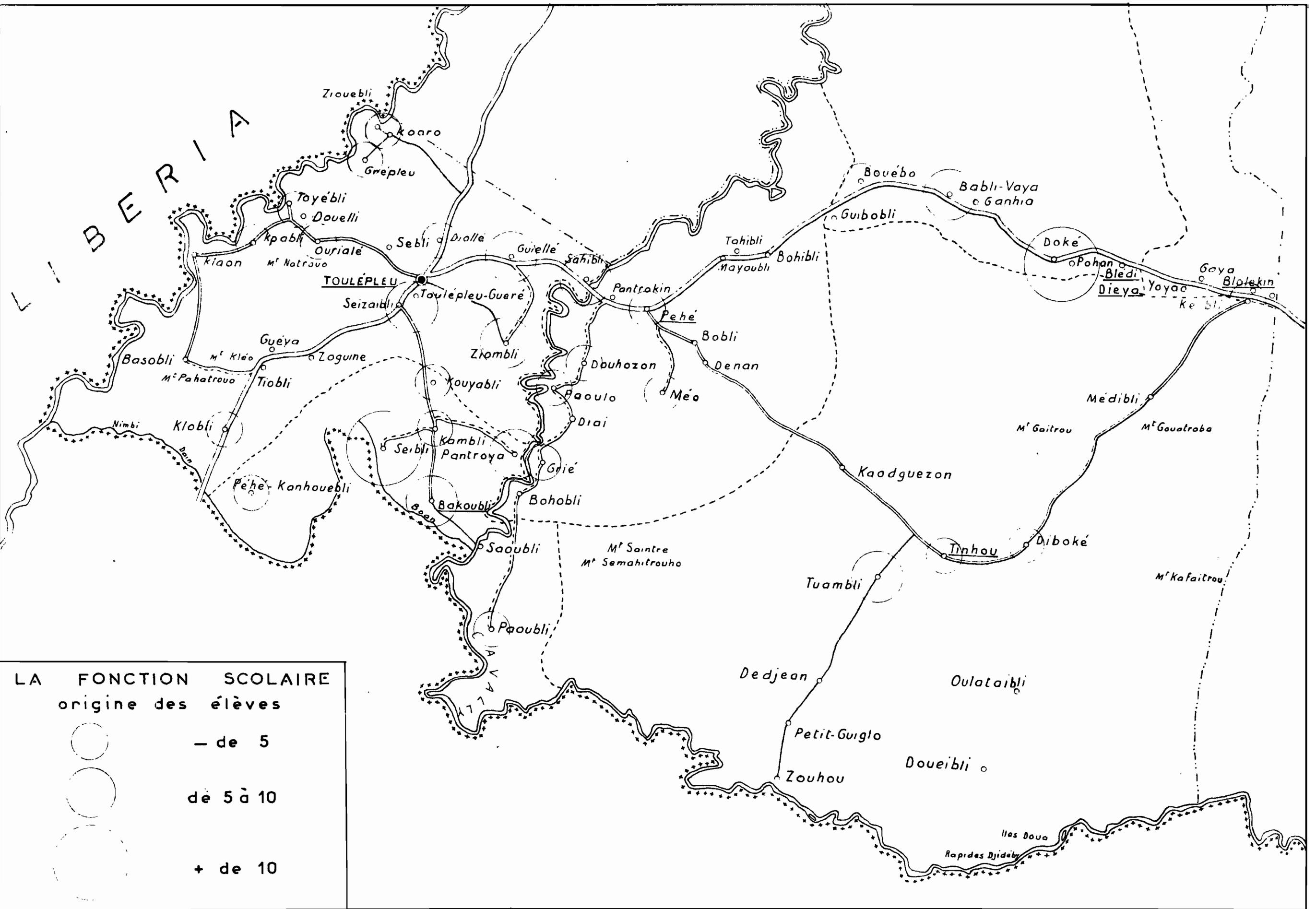
- deux écoles primaires publiques, fréquentées par 775 élèves;
- un centre "Jeunesse et Travail", totalisant 122 élèves;
- deux écoles primaires privées, l'une tenue par la Mission Catholique (136 élèves), l'autre par la Mission Protestante (64 élèves);
- un "Foyer de la Femme", qui dispense un enseignement à la fois ménager et général (25 élèves).

Les effectifs scolaires atteignent ainsi un total de 1.122 élèves dont 795 garçons (soit 71%) et 327 filles. D'après notre enquête démographique, 122 de ces élèves (soit 11% environ) viennent "de l'extérieur", et sont "en pension" à Toulépleu. En réalité, le chiffre exact des enfants qui viennent des villages alentour, et fréquentent les écoles de la ville est bien plus élevé. Nous n'avons en effet pas inclus dans notre enquête les élèves originaires de localités situées à proximité immédiate de Toulépleu (Toulépleu-Guéré, Saizaibli, Diollé, etc...) et qui tous les soirs rejoignent leur village à pied. Or ceux-là sont nombreux.

Nous avons tenté de représenter cartographiquement l'importance de la fonction scolaire de Toulépleu. Il est incontestable que le centre exerce une attraction particulièrement forte non seulement sur les villages à proximité immédiate, mais également sur des localités distantes de 30 à 50 Km (Tuambli, Blolekin), dont certaines possèdent pourtant elles-mêmes une école. Il est vrai que la plupart des villages n'en sont encore qu'au stade de l'"école clandestine"(1), dont les cours ne vont généralement pas au-delà du CE1. Aussi les élèves qui désirent "poursuivre" sont-ils tenus d'aller à Toulépleu. Le rôle joué en ce domaine par la petite ville nous semble fondamental.

---

(1) Les "écoles clandestines", théoriquement interdites par le Gouvernement, mais tolérées dans la pratique, peuvent réunir, dans les villages où n'existe pas d'école reconnue, sous un abri de fortune, jusqu'à une centaine d'élèves, dirigés par un "maître" recruté et payé par les villageois.



**LA FONCTION SCOLAIRE**  
origine des élèves

-  — de 5
-  de 5 à 10
-  + de 10

Le centre culturel de Toulépleu n'en est encore qu'à l'état de projet. Il existe cependant, près de la place du marché, un Hall d'Information, qui met à la disposition du public une série de journaux et de revues. Mais la salle de lecture n'est encore que très peu fréquentée par les adultes.

d)- La fonction sanitaire

Toulépleu compte, depuis 1953, un poste médical de 50 lits: 25 en médecine générale, 25 à la maternité. Le médecin de la formation reçoit, par mois, de 800 à 1.000 consultants. Il naît, pendant la même période une quarantaine d'enfants en moyenne à la maternité.

A la formation de médecine générale, il faut ajouter le service des Grandes Endémies, qui s'occupe à la fois du dépistage et du traitement des malades. Les soins sont assurés sur place par deux infirmiers.

L'attraction qu'exerce à l'heure actuelle le poste médical est considérable. Les femmes accouchent de plus en plus nombreuses à la maternité. Un véhicule sanitaire est tenu en permanence à la disposition de la population pour l'acheminement du village au poste médical des malades graves. Beaucoup de consultants viennent même du Libéria...

2. Essai de définition

Nous avons tout au cours de cette étude employé indistinctement la terminologie de "petite ville" ou de "centre semi-urbain". Quelle définition peut-on en réalité appliquer à un centre comme Toulépleu ?

Si nous adoptons le point de vue de l'urbaniste, il est difficile de qualifier Toulépleu de "ville". Même si les quartiers centraux sont presque exclusivement édifiés "en dur" ou en "semi-dur", cela n'est pas suffisant pour faire de la localité un centre urbain: les aménagements collectifs font totalement défaut, la voirie est à peine existante, etc...

Nous avons également souligné déjà, dans une optique purement sociologique, l'absence d'une structure urbaine globale, telle qu'elle aurait pu naître d'un réel brassage de populations. En réalité, la fonction de "melting-pot", qui est généralement celle de toute ville, n'a absolument pas joué ici. Les groupements en présence sont parvenus à préserver une intégrité presque absolue en érigeant entre eux des barrières sociales rigoureuses. Ces clivages ne sont enfreints que rarement.

Ce qui différencie pourtant Toulépleu du centre spécifiquement rural, c'est l'existence, sur le plan socio-professionnel, d'un secteur tertiaire qui englobe exactement 50% de la population active totale. C'est l'activité de ce secteur qui alimente la "fonction urbaine", telle que nous l'avons définie ci-dessus, et qui éclaire ce qu'a toujours été - et continue à être - le poste de Toulépleu: un centre administratif sur lequel s'est greffée une superstructure commerciale. C'est en effet un faux problème que de vouloir chercher comment s'est effectuée la transformation du village en centre urbain. Toulépleu n'a jamais été un village, mais a constitué dès le début, un centre de services.

L'ouverture de la frontière, la normalisation et l'intensification des échanges avec le Libéria, la transformation de Toulépleu en centre de transit, ne manqueront certainement pas de bouleverser la physionomie actuelle de la ville et de lui donner rapidement un visage nouveau.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR LE PAYS GUERE

- Boulnois J.: "Gnon-Sua, Dieu des Guéré". Etude des moeurs et croyances d'une peuplade primitive de la Côte d'Ivoire. 132 pages. L. Fournier. Paris 1933.
- Deyris (Lieutenant): "Monographie de la Subdivision de Toulépleu". Document dactylographié. 1935. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.
- Holas B.: "Mission dans l'Est libérien". MIFAN n° 14. 1952.
- Hostains-d'Ollone (Mission): "De la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée". Rapport de mission (1898-1900) rédigé par le Capitaine d'Ollone. Hachette. Paris 1901
- Laurent (Capitaine): "Monographie du Cercle du Haut-Cavally". Document manuscrit. 1911. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.
- Schnell R.: "Peuplement ancien de certaines montagnes de Côte d'Ivoire (région de Toulépleu - Wedio - Patokla)". Notes Af. IFAN. 43 . Juillet 1949.
- Schwab G.: "Tribes of the Liberian Hinterland". Report of the Peabody Museum Expedition to Liberia. Cambridge. Massachussets. USA. 1947.
- Viard R. (Capitaine): "Monographie du poste de Toulépleu". Document dactylographié. 36 pages. 1933. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.
- Viard R. (Capitaine): "Essai sur la coutume Guéré du Cercle de Guiglo". Document dactylographié. Mai 1933. Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ministère de l'Intérieur. Abidjan.
- Viard R. (Capitaine): "Le Cercle de Guiglo". 37 pages. Terre-Air-Mer. Février 1934.
- Viard R. (Capitaine): "Les Guéré, peuple de la forêt". Etude d'une Société primitive. 142 pages. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. Paris 1934.